



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**
Département d'histoire économique

Les chemins de la migration

Une analyse de la mobilité étrangère à Genève
(1837-1843)

Mémoire de Maîtrise universitaire en
Histoire économique et sociale

Présenté par Adrien REMUND
à M. Michel ORIS, po.
et M. Reto SCHUMACHER, ma.

Juin 2009

AVANT-PROPOS

Un mémoire de maîtrise demande certes un semestre de travail personnel, mais surtout de collaboration régulière avec de nombreuses personnes que j'aimerais remercier ici pour leur soutien continu. Tout d'abord, ma gratitude va à Michel Oris et Reto Schumacher, qui ont assumé conjointement la direction de ce mémoire, pour leurs innombrables conseils éclairés, leurs encouragements, et surtout leur patient travail de relecture. Merci également à Alain Dubois, du Système d'Information du Territoire Genevois (SITG) et du groupe d'écologie humaine du pôle de l'environnement de l'université de Genève, qui m'a transmis sa passion des systèmes d'information géographiques et ouvert ainsi les possibilités sans limites de la cartographie.

Merci aussi à plusieurs de mes collègues qui, de discussions en pauses café, m'ont constamment permis de remettre en question mon travail. Parmi eux, Estefania Amer et Carlos de Porres n'ont pas compté leur temps pour explorer avec moi les subtilités de l'analyse des correspondances.

Toutes les analyses menées sur les recensements de 1837 et 1843 n'auraient pas été possibles sans les bases de données qui m'ont été généreusement mises à disposition par les membres des projets FNRS 1114-68113 et 100012-105478.

Merci enfin à tous ceux qui m'ont transmis leur passion de l'histoire, de mes premiers pas aux bancs de l'université.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos</i>	3
<i>Table des matières</i>	4
<i>Introduction générale</i>	5
1. Sources et méthodes	12
1.1. Sources	12
1.1.1. Bases légales	12
1.1.2. Critique des sources	15
1.2. Méthodes	18
1.2.1. Technique d'échantillonnage	18
1.2.2. La complémentarité des méthodes	19
2. Les structures de la population étrangère entre 1837 et 1843	22
2.1. La population étrangère à travers les recensements de 1837 et 1843	25
2.1.1. Résultats des analyses de correspondances sur les recensements de 1837 et 1843	25
2.1.2. Indicateurs complémentaires	33
2.1.3. Les systèmes migratoires en présence	36
2.1.4. De l'analyse des stocks à celle des flux.....	40
2.2. L'immigration à Genève de 1837 à 1843 au travers des permis de séjour	41
2.2.1. Résultats de l'analyse des correspondances des permis de séjour.....	42
2.2.2. Les Frahans, bâtisseurs de Genève	46
2.2.3. Hommes et femmes dans la ville.....	49
3. Faire son chemin à travers la ville	54
3.1. 1837-1843, d'un recensement à l'autre	56
3.1.1. Hypothèses	57
3.1.2. Construction et évaluation du modèle	61
3.1.3. Conclusions du modèle	62
3.2. Les durées de séjour	67
3.2.1. Typologie des destins des arrivants.....	67
3.2.2. Courbes de survie et effets des facteurs individuels.....	69
3.2.3. Analyse multivariée des durées de séjour	77
3.3. Genève, ville cul-de-sac, ville arrosoir ou ville tremplin ?	82
3.3.1. Les conditions du départ	82
3.3.2. Analyse des destinations	83
3.3.3. Quelle place pour Genève ?	84
4. Faire son chemin au sein de la ville	88
4.1. Une géographie urbaine de l'immigration ?	91
4.1.1. Arriver à Genève, les portes d'entrée de la ville	92
4.1.2. La structure spatiale de la présence étrangère en 1837.....	103
4.2. Le rythme de la mobilité intra-urbaine	107
4.2.1. Précarité, mobilité intra-urbaine et opinion publique	107
4.2.2. Analyse multivariée du rythme de la mobilité au sein de la ville.....	115
Conclusions	123
Annexes	133
Tableaux et figures	141
Bibliographie	143

« With the increasing recognition that economic change and social structure intersect in the human drama of vital events, these advances in historical demography move us closer to a more humanized history. »

Steve Hochstadt

INTRODUCTION GENERALE

S'il fallait définir un siècle de la migration, ce serait probablement le XIXe. En effet, contrairement à une idée encore très répandue selon laquelle « les gens d'aujourd'hui seraient plus mobiles que dans le passé »¹, les études récentes montrent toutes que « la tendance générale va dans une direction contraire »². Mais si cette prépondérance du XIXe siècle dans l'histoire des migrations européennes est aujourd'hui en phase d'être acceptée par la communauté scientifique, il n'en reste pas moins que cette période n'a pas encore été explorée autant qu'elle le mérite. Nombre d'études monographiques urbaines parmi les plus célèbres³ ont souvent adopté comme borne chronologique la fin du XVIIIe siècle et la supposée disparition d'un « monde traditionnel ». Or, paradoxalement, ce n'est pas vraiment dans le manque de sources disponibles qu'il faut aller chercher la cause de cette carence, mais plutôt dans leur profusion. La recherche historique est une discipline qui, par le passé, a souvent manifesté un attachement particulier au traitement exhaustif des données. Or, justement, les migrations du XIXe siècle concernent un nombre si important de personnes qu'elles génèrent une masse d'informations dont le traitement complet demanderait des moyens que peu de chercheurs peuvent mobiliser. Heureusement, cet obstacle s'estompe actuellement grâce à l'acceptation toujours plus grande de méthodes d'échantillonnage efficaces, ainsi que la diffusion de moyens informatiques souples. Les efforts fournis dans ce sens, ces quinze dernières années, ont ainsi permis la réalisation de plusieurs monographies de grande ampleur, principalement sur des villes belges, allemandes, italiennes, espagnoles et françaises, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir plus tard dans ce mémoire⁴. L'outil monographique s'impose ici, certes pour des raisons de moyens mobilisables, mais également parce que la ville de Genève constitue un cas remarquable en lui-même. Elle fait partie de ces

¹ Karl Schwarz, cité dans PINOL, Jean-Luc, *Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, Seuil, 2003, p. 97

² PINOL, idem, p. 97

³ Voir en ce qui concerne Genève, PERRENOUD, Alfred, *La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle : étude démographique*, Genève, SHAG, 1979. Bardet fait le même choix en ce qui concerne Rouen, BARDET, Jean-Pierre, *Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles : les mutations d'un espace social*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1983.

⁴ Voir en particulier l'introduction du chapitre 3.

anciennes cités européennes issues d'un monde d'ancien régime, et qui, à l'heure du défi industriel, hésitent longtemps entre tradition et modernité. Pendant les trente ans que dure la période de la Restauration, la ville évolue discrètement mais irrémédiablement d'un bastion protestant conservateur de 20'000 âmes à une ville de 30'000 habitants, ouverte au progrès et multiconfessionnelle. Pourtant, peu de Genevois prennent conscience de cette mutation avant que les événements marquants du milieu du siècle ne viennent révéler cette ouverture nouvelle, une ouverture forcée.

Le développement de Genève, ville de foires à la Renaissance, ville refuge dès la Réforme, ville internationale au XXe siècle, a toujours été lié aux bénéfices qu'elle a su tirer des apports humains extérieurs. Malgré cette ouverture, elle a constamment cherché à préserver son identité et reste, somme toute, une ville de taille modeste à l'échelle internationale. Ce paradoxe, Alfred Dufour l'exprime par « l'image ambivalente d'une petite République – la « parvulissime République » chère à Voltaire – tout à la fois jalouse à l'excès de son *particularisme* et consciente jusqu'au sacrifice des impératifs d'ouverture de sa vocation à *l'universalisme*. »⁵. Genève entretient donc une relation ambiguë avec ceux qui, chaque jour, frappent à sa porte, tiraillée entre une tradition d'accueil séculaire et une volonté tout aussi prononcée de défendre sa « république morale »⁶ contre les opinions hétérodoxes que les nouveaux venus sont susceptibles d'introduire dans la cité. Ne dit-on pas enfin de Genève qu'elle est la *ville de Calvin*, un immigré picard comme tant d'autres mais qui personnifie pourtant à lui seul l'identité genevoise. Bref, la ville de Genève entretient une relation ambiguë avec ses immigrés, ce qui offre un terrain particulièrement propice à l'étude du phénomène migratoire. Le choix de la période étudiée ne fait que souligner cet intérêt.

La couverture temporelle de ce travail correspond, de manière concrète, à l'intervalle entre les deux recensements de 1837 et 1843. Cette période de l'histoire genevoise est encore mal étudiée sur le plan de l'histoire de l'immigration⁷, mais elle est toutefois mieux connue d'un point de vue socioéconomique, démographique et politique. Commune à ces trois dimensions, l'hésitation entre tradition et modernité, qui définit l'état de la ville à ce moment, dépeint l'image d'une petite république qui peine à s'ouvrir au changement.

⁵ DUFOUR, Alfred, *Histoire de Genève*, Paris, PUF, 2001, p. 122

⁶ MONNIER, Philippe, *La Genève de Toeppfer*, Genève, A. Julien, 1914, p. 101

⁷ Plusieurs mémoires ont déjà permis de mettre en évidence l'intérêt des permis de séjour dans l'étude de l'immigration, mais aucun d'entre eux ne s'est penché sur les années qui nous intéressent. Les périodes ayant fait l'objet d'une étude sont les suivantes : 1789-98, 1888-1914, 1891-92, 1900 et 1910 (voir bibliographie).

Le succès économique de Genève est historiquement celui de l'ouverture. L'accumulation de tant de richesses au cours des siècles doit en effet beaucoup à « un apport matériel et un élan moral venu de l'extérieur »⁸. Positionnée au coeur de l'Europe, elle est à la Renaissance le lieu de rencontre des commerçants italiens, allemands, hollandais et français. Puis, « vers le milieu du XVIe siècle, le Refuge protestant donne une impulsion nouvelle à l'économie genevoise (...) et l'on peut suivre jusqu'à nos jours cet apport de l'étranger »⁹. La *Rome protestante* est en effet plus qu'une terre de refuge pour les Huguenots et les protestants italiens, elle devient également le lieu d'accueil de centaines d'artisans qui y apportent leur savoir-faire dans le travail du textile et surtout dans l'horlogerie, fondant ainsi la *Fabrique* qui fait la richesse de Genève. Le développement économique de Genève entre le XVIe et le XVIIIe siècle doit en effet beaucoup au commerce des cotonnades et de l'horlogerie d'une part, au développement de son réseau d'affaires d'autre part. La Révolution française, l'intégration dans l'empire napoléonien et le Blocus continental ont des conséquences désastreuses sur l'économie genevoise. Pour l'indienne, c'est le coup fatal ; elle ne s'en relèvera jamais. Dans le milieu bancaire, les activités reprennent difficilement et souvent au travers de nouveaux établissements qui « naissent sur les cendres des grandes maisons genevoises du XVIIIe siècle. »¹⁰. Pour la Fabrique, la crise est également profonde mais pas irrémédiable. Antony Babel situe la reprise une dizaine d'années après la Restauration, suite, notamment, à la fondation de l'école d'horlogerie en 1824. Les années 1830 représentent selon lui « l'âge d'or de la Fabrique »¹¹, lorsqu'un sixième de la population genevoise vit directement du secteur¹². La structure proto-industrielle de la production reste toutefois fondamentalement inchangée entre le XVIe et la fin du XIXe siècle. Fonctionnant sur le principe du marchand fabricant qui confie la réalisation des composants à des *cabinotiers* indépendants et qui se charge lui-même de la mise sur le marché des pièces finies, l'horlogerie genevoise représente, selon Babel, « un type achevé d'industrie dispersée. »¹³ Ainsi, malgré plusieurs inventions importantes dans le domaine des machines-outils dans les années 1839-40 (dues en particulier à Georges Leschot), puis la concurrence toujours plus féroce des producteurs américains et jurassiens dès la seconde moitié du XIXe siècle, mécanisation, standardisation et concentration restent à Genève de vains mots jusqu'à la fin

⁸ BERGIER, Jean-François, *Les foires de Genève et l'économie internationale de la Renaissance*, thèse de doctorat, Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1963, p. 7

⁹ BERGIER, idem, p. 7

¹⁰ PERROUX, Olivier, *Tradition, vocation et progrès : les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, Genève, Slatkine, 2006, p. 142

¹¹ BABEL, Antony, *La Fabrique genevoise*, Neuchâtel & Paris, V. Attinger, 1938, p. 131

¹² Paul Guichonnet parle de 5'000 employés pour 114 marchands-fabriquants en 1828.

¹³ BABEL, Antony, *op.cit.*, 1938, p. 14

du siècle. Peu de secteurs, en réalité, témoignent de la révolution industrielle dans laquelle l'Europe est engagée depuis la fin du XVIII^e siècle. L'absence de minerais dans les sous-sols de la région, le succès durable de la proto-industrie et le désintérêt de la finance genevoise pour l'industrie locale expliquent, du moins en partie, l'industrialisation tardive de Genève. C'est donc à reculons, et avec plusieurs décennies de retard sur ses homologues anglaises ou belges, que la cité de Calvin voit, dans les années 1860, la naissance de l'industrie chimique et de la mécanique de précision. Elle se trouve encore dans les années 1840 dans une phase embryonnaire de son développement industriel.

La ville doit pourtant faire face à d'autres défis cruciaux pour son avenir, tels qu'une croissance démographique naturelle exsangue qui fait planer une menace permanente sur sa puissance politique et économique. En effet, « l'amorce du déclin de la fécondité genevoise est très précoce. Le taux brut de natalité chute véritablement durant la seconde moitié du 18^e siècle. L'étude pionnière de Louis Henry (1956) sur les anciennes familles genevoises montre, toutefois, qu'au sein de la bourgeoisie genevoise le début de la limitation des naissances remonte même à la fin du 17^e siècle. »¹⁴ Conséquence logique, « tout au long du 19^e siècle, la fécondité genevoise se situe très clairement en dessous du niveau de remplacement des générations, puisque le taux net de reproduction est systématiquement inférieur à l'unité. Cela signifie que la croissance démographique genevoise du 19^e siècle résulte exclusivement de l'apport migratoire. »¹⁵ Si elle ne veut pas voir sa population diminuer, Genève est donc forcée de s'ouvrir à un nombre toujours plus grand d'immigrants. Pourtant, dans ses murs, la cité étouffe. En raison de son isolement politique et confessionnel, la population genevoise du XIX^e siècle hérite « du XVIII^e siècle une ceinture de fortifications avec bastions et contregardes au plan compliqué et couvrant une grande étendue »¹⁶. Sur la même superficie que les 13'000 contemporains de Calvin, vivent donc près de 30'000 personnes, luttant pour des conditions de vie décentes, au paroxysme de la pression démographique. Aux yeux des Genevois, l'immigration ne fait que renforcer ce problème. Cette tension, entre un impératif d'ouverture et une densité urbaine difficilement soutenable, place la problématique de l'immigration au centre des débats politiques de l'époque, mettant en lumière une tentation toujours plus grande dans certains milieux de contrôler les caractéristiques des nouveaux

¹⁴ SCHUMACHER, Reto, *Structures et comportements en transition : la reproduction démographique à Genève au 19^e siècle*, thèse de doctorat en Sciences Economiques et Sociales, Genève, 2008, p. 25

¹⁵ SCHUMACHER, *idem*, p. 221

¹⁶ BLONDEL, Louis, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève-Nyon, 1946, p. 85

venus, à défaut de pouvoir limiter leur nombre . Or, ce tri sélectif entre migrants s'opère selon des critères qui sont fortement influencés par un contexte politique et diplomatique tendu.

L'époque de la Restauration constitue, dans l'histoire politique genevoise, une période paradoxalement à la fois stable et conflictuelle. Si la reprise en main du pouvoir par l'ancienne élite patricienne referme pour plusieurs décennies la parenthèse démocratique du régime français, la vie politique interne et externe de la petite république ne cesse de bouillonner. Le protocole de Vienne du 29 mars 1815, complété par le traité de Turin du 16 mars 1816, entérine l'annexion simultanée d'une trentaine de communes limitrophes savoyardes et françaises. Il s'agit d'une condition nécessaire à l'entrée de la république au sein de la Confédération helvétique. L'adhésion à la Diète fédérale, au pouvoir politique certes limité mais fortement symbolique, et l'intégration des *communes réunies* seront deux thèmes importants de discordes dans le monde politique genevois de ce début du XIXe siècle. En effet, l'extension de l'ancienne république jusqu'à ses frontières actuelles ne se fait pas sans peine. Les *nouveaux Genevois*, qui représentent un tiers de la population du canton dans ses nouvelles frontières, entretiennent des relations difficiles avec les *anciens Genevois* pendant de longues décennies. Majoritairement catholiques, les nouvelles communes tiennent à faire respecter les libertés, notamment de culte, que les traités internationaux leur garantissent. De leur côté, les anciens Genevois voient d'un œil inquiet l'activisme de certains membres du clergé, ainsi que l'augmentation toujours plus rapide du nombre de catholiques, qui leur fait craindre une disparition à terme de l'identité genevoise. Les deux factions s'opposent principalement par la voix de leurs représentants, l'abbé Vuarin d'un côté, féroce adversaire du gouvernement patricien dont il n'hésite pas à critiquer vertement les initiatives qu'il juge anti-catholiques, et l'Union Protestante de l'autre, qui « cherche à maintenir la prédominance du protestantisme à Genève par des moyens qui, s'ils ne procèdent souvent pas d'un esprit charitable, ne sortent jamais de la légalité. »¹⁷ La crise des mariages en 1824, puis celle de 1835 suivant le jubilé de la Réformation et enfin celle de la célébration illégale du Jeûne genevois en 1837, sont autant de moments de tension qui marquent la politique intérieure de la République¹⁸. Pour les élites protestantes, l'incorporation des communes réunies s'apparente donc une fois encore à une ouverture contrainte sur l'ennemi héréditaire savoyard et catholique. Dans la population, le mariage de raison avec la Confédération

¹⁷ FRIEDLI, P.-A., « L'Union protestante genevoise (1842-1847) : une organisation de combat contre l'envahissement des catholiques », Genève, SHAG, 1984, p. 316

¹⁸ HERRMANN, Irène, *Genève entre République et Canton : les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, Genève, Passé présent, 2003, pp. 227 à 252

helvétique n'est accepté qu'à contrecœur et les confrontations physiques avec les immigrés de langue allemande restent longtemps monnaie courante. Herrmann affirme à ce propos que « les rixes entre Genevois et germanophones (...) scandent toute la Restauration. »¹⁹

Les années 1830 et 1840 sont également influencées par la montée du mouvement dit de la Régénération, expression helvétique du libéralisme qui gagne alors peu à peu l'Europe. La Restauration voit le retour d'une oligarchie dont Stendhal, de passage à Genève en 1838, affirme « qu'il serait difficile de trouver un pouvoir qui se rapprochât davantage de celui qu'exerce un père de famille. »²⁰ Le retour à la démocratie suit le rythme très lent imposé par la doctrine du *progrès graduel* chère au syndic Rigaud, débouchant au final sur *vingt-sept années de bonheur* qui font la fierté des pragmatiques. Excédée par tant de lenteur, une partie des militants les plus pressés de voir la démocratie triompher dans la ville de Rousseau forme alors le parti Radical, qui travaille au renversement du pouvoir oligarchique et à la démocratisation de la cité. Après la révolution du 22 novembre 1841 dont le succès n'est qu'éphémère, les Radicaux mènent un second soulèvement populaire, le 7 octobre 1846, qui met enfin à bas l'ancien régime des notables.

Politiquement, les années 1837-1843 se situent donc dans un moment de fortes tensions, en raison de l'intégration délicate des nouveaux citoyens catholiques, de l'adhésion difficilement acceptée à la Confédération et de la montée de revendications démocratiques toujours plus virulentes. De tous ces points de vue, Genève subit une *ouverture forcée*, que les milieux conservateurs tentent de retarder par une ultime tentative de limitation du nombre d'immigrés qui ne correspondent pas à l'image en péril de la *Rome protestante*.

Ce mémoire a comme ambition de raconter le parcours migratoire des milliers de personnes qui ont trouvé en Genève à cette époque, pour quelques mois, quelques années ou toute une vie, un lieu d'accueil sur leur chemin. La réalisation de cet objectif impose de bien définir la nature du phénomène migratoire. Parce que la migration n'est un phénomène d'essence ni strictement personnelle, ni strictement sociale, mais bien une combinaison des deux, il est nécessaire de prendre en compte ces deux aspects. Le parcours d'un immigré dans la ville est fonction de deux composantes : une *composante communautaire* qui correspond aux

¹⁹ HERRMANN, Irène, *op. cit.*, 2003, p. 218

²⁰ STENDHAL, *Mémoires d'un touriste*, 1838, p. 192

opportunités offertes par la société d'accueil, et une *composante du migrant*, représentée par les aspirations qu'il nourrit envers la ville.

La composante communautaire peut se lire au travers de l'attitude de la population et des autorités genevoises face à la question migratoire. Cet accueil, on l'a compris maintenant, est chaleureux à l'égard des protestants, qu'ils viennent des cantons voisins ou de France, nettement plus frileux envers les Confédérés germaniques, même protestants, et franchement hostile face aux catholiques, surtout lorsqu'ils sont Savoyards. Nous aurons l'occasion de voir plus loin quelles conséquences cette hospitalité sélective peut avoir sur les parcours urbains des immigrants.

La composante du migrant, représentant les attentes de chaque migrant envers la ville, varie d'un individu à l'autre selon non seulement le système migratoire auquel il appartient, mais également ses propres caractéristiques personnelles. Avant de pouvoir avancer des hypothèses sur les aspirations des migrants face à la ville, il est nécessaire de connaître le champ migratoire auquel Genève est exposée dans la première moitié du XIXe siècle. Dans ce but, une analyse structurelle de l'immigration s'avère être particulièrement instructive. Elle constitue l'objectif du deuxième chapitre de ce travail. La résultante de ces deux composantes, qui se lit au travers des différents parcours des immigrants *au travers* et *au sein* de la ville, fera l'objet respectivement des chapitres 3 et 4.

1. SOURCES ET MÉTHODES

1.1. Sources

Ce mémoire se base essentiellement sur deux sources primaires : les recensements genevois de 1837 et 1843, ainsi que les permis de séjour du 1^{er} mars 1837 au 1^{er} février 1843. Il s'agit de documents dont la nature diffère passablement, par leurs bases légales, leurs fonctions d'origine, ainsi que par leurs forces et faiblesses en ce qui concerne leur potentiel de recherche. Il est important de tenir compte de ces spécificités lors de l'analyse qui suit.

1.1.1. Bases légales

La première moitié du XIXe siècle peut être considérée comme le moment de la naissance à Genève du système moderne de recensement. La cité de Calvin suit en cela l'exemple de certains états d'Europe occidentale qui, dès la fin de l'Ancien Régime, ont compris les premiers l'intérêt de connaître l'état de leur population autrement que dans un but strictement fiscal. L'occupation française, sur ce point comme pour tant d'autres, a marqué un tournant dans l'histoire genevoise puisque le recensement de 1798 constitue la première source d'information individuelle fiable. Selon Schumacher, « les renseignements sont détaillés et préfigurent les listes nominatives de la première moitié du siècle amorcé. »²¹ Pendant la Restauration, soit de 1815 à la fondation de la Suisse moderne en 1848, les autorités genevoises instaurent une périodicité de six ans dans la tenue des recensements cantonaux. Six recensements, de 1816 à 1843, sont directement issus de cette mesure. Ils sont complétés par un dénombrement qui ne concerne que la ville, ainsi qu'un recensement supplémentaire en 1831, provoqué selon toute vraisemblance par la peur du choléra qui sévit alors en Europe²².

Les deux recensements qui concernent directement cette recherche ont été effectués le 6 février 1837²³, ainsi que les 26 et 27 janvier 1843²⁴. Le recensement de 1837 répond à une volonté de la Diète fédérale de « réviser les contingents militaires cantonaux »²⁵, mais il est réalisé sur le même modèle que les recensements précédents. Celui de 1843, probablement le plus complet à disposition, résulte de la loi cantonale de décembre 1842 qui modifie la

²¹ SCHUMACHER, Reto, *op.cit.*, 2008, p. 120

²² WEHRLY, Ruth, *Logement et salubrité à Genève selon le recensement de 1831*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, 1974

²³ BAIROCH, Paul, BOVEE, Jean-Paul et BATOU, Jean, *Annuaire statistique rétrospectif de Genève*. Genève, Université de Genève, 1986, p. 20

²⁴ SCHUMACHER, Reto, *op.cit.*, 2008, p. 121

²⁵ SCHUMACHER, Reto, *idem*, p. 121 et AEG BA 19(24), p. 289

période intercensitaire à huit ans. Le premier recensement, si l'on considère qu'il est probablement organisé sur le modèle de celui de 1831, est réalisé par plusieurs dizaines d'agents (80 à 100 pour 1831). Bénéficiant de moyens encore plus larges, celui de 1843 voit sa qualité garantie par sa rapidité d'exécution, le nombre d'agents engagés, près de 500, qui opèrent en binômes, et l'utilisation de fiches détaillées standardisées.

Les permis de séjour²⁶ sont d'origines très différentes, puisqu'ils ne proviennent pas de l'administration mais de la police cantonale. Toute personne d'origine non-genevoise est tenue de se mettre en règle auprès de la police qui transmet son dossier à la Chambre des étrangers, seule autorité à pouvoir accorder un permis de séjour. C'est en 1816 que les permissions de séjour sont ancrées dans la législation genevoise, au travers de la loi sur la police administrative de mai 1816²⁷, remplacée seulement en 1844 par la loi sur la police des étrangers²⁸. Pour la période qui nous concerne, il faut tenir également compte du règlement général de police de 1837²⁹ qui impose aux domestiques mariés ou parents d'enfants mineurs ou qui travaillent dans la restauration, jusqu'alors dispensés d'autorisation par le paiement d'une taxe par leurs employeurs, de demander un permis de séjour ou de domicile³⁰. L'année suivante, ce sont tous les domestiques masculins qui sont touchés par cette obligation. La loi de 1816 impose un renouvellement de trois mois aux permis de séjour, à condition que l'étranger, Confédéré ou non, puisse fournir un certificat d'origine, un certificat de bonne conduite et une preuve qu'il est capable de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille³¹. Il est tenu, en outre, de fournir plusieurs informations personnelles qui nous intéressent au plus haut point, soit principalement la date de son arrivée et de son départ, ses nom et prénom, son âge, sa profession, son lieu d'origine, son état-civil, l'adresse de son logement en ville, les nom, prénom et âge d'éventuels conjoints et enfants, couverts par le même permis, et sa destination. A cela, la police ajoute elle-même le nombre de renouvellements, le numéro de permis, ainsi que d'éventuels commentaires ou décisions concernant le permis. Il s'agit donc d'une source d'informations très détaillée sur les immigrants, remise à jour tous les trois mois, donc proche d'une actualisation en continu. Les registres des permis de séjour sont divisés en trois parties concernant respectivement la ville de Genève (1816-1844, 27 volumes), la

²⁶ AEG Etrangers D

²⁷ SCHUMACHER, Reto, *op.cit.*, 2008, p. 246 et AEG BA 19 (2) : pp. 91 ss

²⁸ GILLE, Yannick, *Genève comme carrefour migratoire au tournant du XXe siècle : une analyse des registres des permis de séjour et d'établissement suisses et étrangers (1891-1892)*, mémoire de maîtrise en histoire économique et sociale, Genève, 2009, p. 10

²⁹ AEG BA 19 (23), pp. 37

³⁰ SCHUMACHER, Reto, *idem*, p. 248

³¹ SCHUMACHER, Reto, *ibidem*, p. 246

commune de Carouge (1822-1844, 4 volumes) et le reste des communes genevoises (1819-1844, 12 volumes). Ils sont tous consultables aux Archives d'Etat de Genève (AEG). Il ne sera question ici que de la ville de Genève, ceci afin de maintenir une unité de lieu avec les recensements. Parallèlement aux permis de séjour, le législateur de 1816 prévoit également des permis de domicile destinés aux individus qui souhaitent séjourner plus longuement à Genève. Ils sont valables pour une durée de deux ans et représentent un coût non négligeable pour les immigrants de passage. Cette charge financière explique en partie le faible nombre de permis de domiciles délivrés. A cette raison économique, il faut ajouter l'impossibilité, sinon légale, au moins pratique, d'obtenir directement un permis de domicile. Selon Schumacher, « l'attribution directe d'un permis de domicile n'est probablement pas la pratique usuelle. »³² On peut même « douter qu'une telle attribution ait été juridiquement possible. »³³ Les registres des permis de domicile contiennent exactement les mêmes informations que les permis de séjour et, grâce au renvoi très fréquent des numéros des premiers dans les seconds, il est probable qu'un appariement soit réalisable relativement aisément. Toutefois, afin de préserver une dimension raisonnable au présent travail, nous nous limiterons uniquement aux registres des permis de séjour.

Nous avons donc à disposition deux sources dont les origines légales diffèrent profondément. L'une, ponctuelle, a comme origine la volonté des autorités de faire régulièrement le point sur l'état de la population cantonale. Il s'agit donc d'un instrument éminemment politique. L'autre, essentiellement conçue comme un outil de surveillance de la population étrangère, tâche dévolue à la police des étrangers, n'apparaît qu'aujourd'hui comme une source exploitable. Ce n'est que de manière imprévue qu'elle est aujourd'hui devenue une source primaire de grande importance pour la compréhension de l'histoire de la population de Genève au XIXe siècle.

Un quatrième document peut également être considéré comme une source primaire dans ce mémoire. Il s'agit de la carte de Genève de 1840, communément appelée *Plan Céard*. Une description détaillée en sera proposée au chapitre 4, lorsqu'il s'agira de dessiner les contours d'une géographie urbaine de l'immigration.

³² SCHUMACHER, Reto, *op.cit.*, 2008, p. 246

³³ SCHUMACHER, Reto, *idem*, p. 246

1.1.2. Critique des sources

La principale qualité des deux sources à disposition, on l'a dit, est la richesse des informations qu'elles contiennent. Il est rare en effet de disposer d'autant de renseignements individuels, spécialement dans le cas des permis de séjour. Mais, bien plus, ce qui fait la force de ces sources, c'est leur complémentarité. Souvent, en raison de leur accès plus aisé, les recensements ont constitué la source privilégiée des études historiques sur l'immigration, mais comme l'écrivent Oris et Van Poppel, « census data are not an ideal source to study migration and leaving home, because the information they contain is static and cross-sectional, whereas migratory movements are process-driven. »³⁴ Par ailleurs, les permis de séjour omettent plusieurs catégories de personnes, à commencer par les Genevois eux-mêmes, ainsi que certains groupes professionnels dispensés de l'obligation de se procurer un permis (voir ci-dessous). Les recensements forment donc un complément idéal aux permis de séjour.

Pourtant, d'un point de vue critique, ces sources comportent plusieurs défauts. Certains sont de nature technique et circonstancielle, comme l'absence dans les permis de séjour des domestiques célibataires de sexe féminin (sauf pour la restauration). Étrangement, un certain nombre de femmes domestiques figurent cependant dans le registre des permis de séjour. Elles sont 33, dont seulement trois mariées, pour 46 hommes, et n'ont aucune caractéristique commune. Une explication, plausible mais invérifiable de leur présence, serait qu'elles n'habitent pas chez leur employeur et constituent donc elles-mêmes un ménage. Que déduire de cette présence inattendue ? Peut-on légitimement considérer ces quelques individus comme représentatifs des domestiques immigrées à Genève ? Grâce à la comparaison avec les recensements, il est possible d'intégrer tout de même les domestiques à une partie des analyses, mais il est certain que plusieurs questions ne pourront recevoir de réponses entièrement fiables, telle l'étude du calendrier de la migration à travers la ville (voir chapitre 3). Aucune solution ne s'offre à nous pour remédier efficacement à cette lacune des sources, et nous en sommes ici réduits à supposer le comportement des domestiques de sexe féminin à partir d'un échantillon probablement non représentatif. Il existe toutefois une solution à partir de 1844, lorsque les carnets de domestiques sont imposés à tous les domestiques, puis après 1866, lorsque ces derniers sont assimilés à tous les non ressortissants genevois.

³⁴ VAN POPPEL, Frans, ORIS, Michel et LEE, James, *The road to independence: leaving home in Western and Eastern societies, 16th – 20th centuries*, Berne, Peter Lang, 2004, p. 11

Outre cette question technique, il est important de noter plusieurs considérations d'ordre plus théorique et conceptuel. Pour cela, il faut s'affranchir de la majorité des travaux qui ont été menés sur le sujet jusqu'à aujourd'hui et se replacer dans la peau de ceux qui vivent la migration. C'est ce que parvient à faire Paul-André Rosental dans son ouvrage *Les sentiers invisibles*³⁵. Selon lui, la spécificité des sources traditionnelles, essentiellement d'origine administrative et policière, déforme la réalité sur plusieurs points.

Premièrement, l'échelle d'analyse est limitée par l'entité administrative observée. Tant les recensements que les permis de séjour se bornent en effet à une ville, au mieux à une région, ici la seule ville de Genève, omettant de considérer en détail les lieux de provenance. A titre d'exemple, Rosental montre comment la focalisation des chercheurs sur les villes françaises du XIXe siècle a artificiellement accentué le phénomène de l'exode rural. Ainsi, se basant, lui, sur une source d'échelle nationale, la célèbre enquête des « TRA »³⁶, il montre que 44% des ruraux qui émigrent sur de longues distances entre 1803 et 1849 restent en milieu rural, soit plus que la part cumulée de toutes les grandes villes du pays, y compris Paris³⁷. Observer le phénomène migratoire depuis les lieux d'origine constitue donc une condition essentielle à une bonne compréhension des logiques d'émigration. Se limiter à sa destination pour comprendre le parcours d'un immigrant, c'est regarder par le petit bout de la lorgnette. Notre étude n'évite pas ce piège mais, lorsque cela est possible, nous avons tenté d'apporter un maximum de points de comparaison grâce à des données sur les régions d'origine³⁸. En outre, Genève a aussi été étudiée comme un point de (nouveau) départ.

Deuxièmement, les sources traditionnelles considèrent les immigrants dans une perspective atomiste. Elles ne tiennent pas compte des relations tissées entre les individus qui migrent ensemble ou qui rejoignent sur place des parents ou des proches. Cette seconde déformation de la réalité a engendré, selon Rosental, la croyance que la migration représente à chaque fois un déracinement, une destruction des liens familiaux. Or, on peut très bien sortir de son « territoire » familial en émigrant dans un village éloigné de quelques kilomètres seulement, alors que rejoindre une grande ville permet peut-être de retrouver certains proches qui ont balisé le terrain au préalable. L'étude des concentrations migratoires en ville n'apportera qu'une première réponse, partielle, à cette question.

³⁵ ROSENTAL, Paul-André, *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, EHESS, 1999

³⁶ Enquête menée de 1980 à 1993 par le laboratoire de démographie historique des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Voir, par exemple, DUPAQUIER, Jacques, « L'enquête des 3000 familles » in *Annales de Démographie Historique*, 2004, n°1, pp. 7 à 18

³⁷ ROSENTAL, Paul-André, *idem*, p. 36

³⁸ Voir, par exemple, la section 2.2.2 infra.

Troisièmement, les trajectoires migratoires ne se comprennent que dans le temps long. Rosental montre bien comment un projet migratoire peut se construire sur plusieurs générations, comment un territoire familial peut s'étendre peu à peu, sans qu'il y ait rupture, jusqu'à permettre une migration en douceur là où elle aurait été vécue comme un déracinement total quelques décennies auparavant. D'après Rosental, « la famille joue un rôle explicatif majeur (...) la structuration des liens au sein des groupes de parenté conditionne la manière dont le monde extérieur est susceptible d'influencer l'évolution de ces derniers. »³⁹ Or, les liens familiaux s'inscrivent dans un temps plus long que celui des recensements et même que celui des registres de permis de séjour. Pouvoir observer l'arrivée progressive en ville d'une famille au cours de plusieurs décennies, c'est-à-dire l'absorption de cette ville dans le territoire familial, permettrait de comprendre réellement la genèse des projets migratoires. L'élargissement de l'échelle temporelle a donc été un souci récurrent au cours de ce travail et lorsque les sources ne le permettaient pas directement, c'est à travers d'autres études concernant, par exemple, l'immigration allemande ou savoyarde, que nous avons tenté de saisir comment les systèmes migratoires s'inscrivent dans le temps long.

En somme, pour Rosental, les sources traditionnelles sont doublement lacunaires, par leur échelle et leur unité d'observation : « la connaissance des migrations rurales est contrainte par une vision qui privilégie implicitement une unité d'observation (l'individu isolé) et un critère d'appartenance spatiale (la résidence). Ce cadre théorique contribue suffisamment à la formation des résultats pour que ceux-ci s'auto-confirment de mesure en mesure, gage apparent de leur solidité et de leur unicité. »⁴⁰ Ces écueils, les sources utilisées dans ce travail ne les évitent pas entièrement. Il nous est pourtant possible de compenser ces biais par une certaine forme d'empathie, un désir de se mettre à la place des immigrants. Parfois, il est possible de comparer les chiffres obtenus sur l'immigration à Genève avec d'autres études menées sur les régions d'émigration. Parfois également, une certaine partie des lacunes concernant l'entourage des migrants peut être comblée en se référant à leur état-civil. Il serait également concevable, en théorie, de comparer les adresses déclarées par les immigrants avec les noms des propriétaires des immeubles, afin de mettre en évidence les signes d'un hébergement par des proches. Ceci demanderait toutefois des efforts considérables qui ne sont pas réalisables dans le cadre du présent travail, mais être conscient de ces problèmes constitue déjà un premier pas vers leur résolution.

³⁹ ROSENTAL, Paul-André, *op.cit.*, 1999, p. 195

⁴⁰ ROSENTAL, Paul-André, *idem*, 1999, p. 83

1.2. Méthodes

Ce travail se veut une approche globale de l'immigration à Genève dans les années 1840. Contrairement à d'autres études qui se limitent, par exemple, aux immigrés de certaines origines⁴¹, l'objectif est de saisir d'un côté ce que représente l'immigration étrangère et confédérée pour Genève, et inversement ce qu'attendent les immigrés de cette ville. Ces deux questions ne peuvent trouver de réponse que dans une perspective comparative, en englobant non seulement tous les immigrés dont il est possible de retrouver la trace (rappelons l'exception des domestiques célibataires de sexe féminin), mais également les Genevois eux-mêmes, de manière à comprendre en quoi les immigrés diffèrent des autochtones. Ce point de vue comparatif permet en outre de mettre en évidence des caractéristiques propres à certains groupes, qui resteraient occultées si nous ne disposions pas de points de comparaison.

1.2.1. Technique d'échantillonnage

Les deux sources, recensements et permis de séjour, représentent des quantités d'informations imposantes à recueillir⁴². La population totale de la ville de Genève intra-muros s'élève en 1837, d'après le recensement, à 28'003 habitants. En 1843, elle atteint 29'189 individus.⁴³ Quant aux permis de séjour, ils s'étendent du numéro 16'161 au numéro 30'650, soit 14'489 nouveaux permis enregistrés entre mars 1837 et février 1843. Recueillir toutes ces informations représenterait un travail de titan dont la nécessité est discutable. Il est en effet possible de procéder par sondage en sélectionnant un échantillon représentatif de la population, de manière à réduire la tâche d'enregistrement des données. Plusieurs méthodes d'échantillonnage sont envisageables. Lorenceau, par exemple, a choisi pour son étude de Bâle⁴⁴, de ne retenir qu'un individu sur seize, soit uniquement les individus se trouvant en bas de chaque page du registre. La sélection alphabétique, procédant par « tirage systématique en prenant comme critère la première ou les premières lettres des patronymes »⁴⁵ représente une alternative intéressante. Ne sélectionner ainsi que les individus dont la première lettre du nom de famille est un « B » permet de rationaliser le travail de dépouillement, tout en garantissant la représentativité de l'échantillon. D'après Schumacher, « l'expérience a montré qu'au moins

⁴¹ Voir par exemple, MANGILI, Marco, *L'émigration allemande à Genève entre 1830 et 1846 : travail de géographie historique*, mémoire de licence en géographie, Genève, 1992

⁴² Les données des recensements m'ont été très généreusement transmises par les membres du projet FNRS 1114-68113 et 100012-105478, me permettant ainsi d'avoir accès à une source dont le traitement n'aurait pas été possible au vu du temps à disposition. J'ai moi-même réalisé le recueil des données des permis de séjour aux Archives de l'Etat de Genève.

⁴³ BAIROCH, Paul, BOVEE, Jean-Paul et BATOU, Jean, *op. cit.*, 1986, p. 23

⁴⁴ LORENCEAU, René, *Bâle de 1860 à 1920 : croissance et mobilités urbaines*, Thèse de doctorat, Tours, 2001

⁴⁵ DUPAQUIER, Jacques, *Pour la démographie historique*, Paris, PUF, 1984, p. 115

dans le monde francophone, la lettre B minimise le biais lié à l'origine géographique des individus tout en assurant des échantillons suffisamment grands. »⁴⁶ La réduction de la taille des populations sur les trois sources est du même ordre, soit environ 88%⁴⁷, ce qui implique des échantillons de $\pm 12\%$.

Tableau 1.1 : Comparaison du taux d'échantillonnage sur chaque source

source	taille initiale	échantillon	proportion de "B"
recensement du 6 février 1837	28'003	3'315	11.8%
recensement des 26 et 27 janvier 1843	29'189	3'650	12.5%
permis de séjour, mars 1837 - février 1843	14'489	1'903	13.1%

De plus, l'avantage décisif de la méthode alphabétique sur les autres techniques d'échantillonnage est sans conteste la facilité avec laquelle il permet d'appareiller les données provenant de plusieurs sources. Ainsi, les individus sélectionnés dans le recensement de 1837, en l'absence d'émigration et de décès, devraient à nouveau être tous sélectionnés en 1843. En d'autres termes, cette propriété particulière de la méthode d'échantillonnage alphabétique permet de construire des bases de données longitudinales. Le même exercice pourrait être réalisé en combinant tous les types de permis.

1.2.2. La complémentarité des méthodes

La nature des deux sources à disposition appelle pour ce travail une structure divisée en deux parties. La première, abordée dans le chapitre 2, constitue une analyse structurelle « classique », au sens où les jeux de données sont supposés transversaux. C'est effectivement le cas pour les recensements pris isolément, alors que les permis de séjour sont utilisés ici essentiellement comme points de comparaison sans tenir compte de la dimension temporelle qu'ils contiennent. Quant à la seconde partie, traitée dans les troisième et quatrième chapitres, elle adopte une vision plus dynamique du phénomène migratoire, en considérant la dimension temporelle des permis de séjour ainsi qu'en appariant les deux recensements, de manière à obtenir un fichier de données longitudinales.

La première partie, en outre, peut également être considérée comme une étape exploratoire qui permet de se faire une première idée des caractéristiques des systèmes migratoires présents à Genève, avant de se pencher sur les parcours individuels des immigrants dans la ville. D'après Félicité des Nétumières, « c'est dans la phase exploratoire des données, que

⁴⁶ SCHUMACHER, Reto, *op.cit.*, 2008, p. 253

⁴⁷ Ces chiffres concordent avec ceux qu'obtient Gille pour la période 1891-92 : entre 12.28% et 15.40% suivant les types de permis. GILLE, Yannick, *op. cit.*, 2009, p. 17

l'analyse factorielle se présente comme un outil particulièrement utile. »⁴⁸ Par ce procédé, il est possible d'apprivoiser les données, « sans qu'il soit nécessaire d'émettre la moindre hypothèse préalable concernant les associations éventuelles entre variables »⁴⁹, mais en faisant peu à peu « émerger une structure cohérente. »⁵⁰ C'est grâce aux conclusions de ces premières observations qu'il sera ensuite possible de rectifier, si besoin est, les premières classifications choisies parfois arbitrairement, puis de « construire un modèle, en faisant un certain nombre d'hypothèses. »⁵¹ En ce sens, la seconde partie de ce travail aborde le phénomène migratoire, non plus en le décrivant, mais en tentant de l'expliquer. En d'autres termes, c'est une relation causale entre certaines caractéristiques personnelles et sociales et plusieurs comportements migratoires qu'il s'agira alors de dégager, à l'aide de différents types d'analyses multivariées. Ces deux démarches, description et explication, ne s'opposent pas, elles se complètent. En effet, comme l'affirme Félicité des Nétumières, « les questions auxquelles les deux méthodes permettent de répondre sont plus complémentaires qu'antagonistes. »⁵² Dans un cas, nous pouvons espérer constater, dans l'autre, il s'agira de comprendre. Par bien des aspects, cette dualité méthodologique est l'expression d'une évolution historiographique plus profonde ayant pour conséquence de remplacer la société par l'individu en tant qu'objet d'étude. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

Une autre caractéristique des données détermine le choix précis des outils statistiques à mettre en oeuvre. Il existe en effet plusieurs manières de décrire ou d'expliquer un phénomène social selon la nature des variables disponibles. Dans notre cas, la grande majorité des informations sur les individus se présente sous la forme d'observations qualitatives, telles que le lieu d'origine, l'état-civil, le sexe ou la profession. L'âge des immigrants, la longueur de leur séjour et le nombre de leurs déménagements constituent les seules variables quantitatives disponibles. Pour cette raison, dans la partie d'analyse exploratoire, l'analyse en composantes principales n'est pas une option envisageable. Il est nécessaire de choisir une méthode qui s'adapte aux variables catégorielles, ce que l'analyse des correspondances permet. Pour la même raison, lors des régressions, toutes les modalités des variables catégorielles ont été recodées en variables dichotomiques avant d'être utilisées comme variables explicatives. Il

⁴⁸ des NETUMIERES, Félicité, « Méthodes de régression et analyse factorielle » in *Histoire et mesure*, vol. 12, no. 3, 1997, p. 276

⁴⁹ des NETUMIERES, Félicité, *idem*, p. 276

⁵⁰ des NETUMIERES, Félicité, *ibidem*, p. 277

⁵¹ des NETUMIERES, Félicité, *ibid*, p. 274

⁵² des NETUMIERES, Félicité, *ibid*, p. 282

n'est pas nécessaire de décrire ici chacune de ces méthodes plus en détail, leur présentation sera effectuée en temps utile au début de chaque section concernée.

2. LES STRUCTURES DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE ENTRE 1837 ET 1843

L'objectif poursuivi dans cette deuxième partie est essentiellement de dégager les principales caractéristiques socioéconomiques des étrangers qui entrent en contact avec Genève au cours de l'intervalle de six années, délimité par les deux recensements de 1837 et 1843. A travers l'expression « entrer en contact », il faut comprendre la tentative d'ouvrir le champ d'analyse le plus largement possible, en prenant en compte non seulement les étrangers présents sur le territoire de la ville de Genève au moment des deux recensements, mais également ceux qui, en entrant au cours de ces six années sur ce même territoire, ont laissé une trace administrative dans les registres de séjour. Il s'agira donc, dans un premier temps, d'étudier les « stocks » de personnes présentes en 1837 et en 1843, puis de compléter notre analyse par l'étude des « flux » de population entre ces deux dates. Cette distinction est importante pour l'interprétation des résultats. Nous y reviendrons plus loin dans ce chapitre.

Cette première partie analytique sera également l'occasion de mettre en œuvre la première méthode d'analyse statistique présentée au chapitre précédent, soit l'analyse des correspondances. Cette technique recèle de nombreuses particularités et difficultés d'interprétation, aussi il est nécessaire de présenter plus en détail ses sources et fondements statistiques, ainsi que les outils d'interprétation qu'elle propose. De manière générale, l'analyse des correspondances multiples fait partie de la famille des analyses factorielles dont les origines peuvent être revendiquées par plusieurs écoles qui ont suivi chacune leur chemin, inspirées par une approche parfois géométrique, parfois mathématique. Au final, elles ont toutes abouti à des méthodes équivalentes qui ont essentiellement pour but de décrire les relations entre variables catégorielles. C'est en France, sous l'impulsion des travaux de Jean-Paul Benzécri et collaborateurs dans les années 1960⁵³, que cette méthode a connu ses premières heures de gloire, en s'imposant en premier lieu dans la recherche sociologique. La diffusion dans les pays anglo-saxons a ensuite été en grande partie l'œuvre d'un collaborateur de Benzécri, Michael J. Greenacre, qui a publié en 1984⁵⁴ et 1993⁵⁵ deux manuels qui font encore aujourd'hui référence. Le principe général, qui s'apparente quelque peu à l'analyse en composantes principales pour les variables quantitatives, est de trouver un espace de plus

⁵³ BENZECRI, Jean-Paul et al., *L'Analyse des Données. Tome 2 : L'Analyse des Correspondances*, Paris, Dunod, 1973

⁵⁴ GREENACRE, Michael J., *Theory and Applications of Correspondence analysis*, Londres, Academic Press, 1984

⁵⁵ GREENACRE, Micheal J., *Correspondence analysis in practice*, London, Academic Press Limited, 1993, réédité en 2007

petite dimension que le jeu de données d'origine, sur lequel il est possible de projeter les variables d'origine tout en minimisant la perte d'information. Mathématiquement, la procédure utilise une matrice dite de Burt qui permet « l'examen des écarts à l'indépendance dans le grand tableau rassemblant tous les tris croisés entre toutes les variables de l'analyse »⁵⁶. C'est justement cette somme des écarts à l'indépendance, l'information contenue par les données, que cette méthode permet de maximiser lors de la construction des axes principaux, les nouvelles dimensions sur lesquelles les variables seront projetées. Si l'analyse des correspondances simple (ou bivariée) fait depuis longtemps l'objet d'un consensus parmi la communauté scientifique, sa généralisation aux cas de plus de deux variables n'est « ni évidente, ni bien définie »⁵⁷. Dans le présent travail, nous avons choisi d'utiliser la variante dite « Joint Correspondence analysis » (JCA), que Greenacre qualifie « d'amélioration [*improvement*] de la méthode connue comme analyse des correspondances multiples »⁵⁸ (ACM), et qui, mathématiquement, n'analyse dans la matrice de Burt que « la part de la variance dans les tables hors-diagonale, en ignorant les matrices du bloc diagonal »⁵⁹. A la lecture des différentes publications de Greenacre, il paraît évident que la JCA possède un avantage certain sur la MCA en terme de quantité d'information conservée.

Dans le cadre d'une analyse descriptive, la JCA peut donc être considérée comme une alternative très intéressante à la construction de multiples tableaux croisés qui exige un travail de réalisation et d'interprétation qui, « plus il y a de variables, plus s'avère pénible »⁶⁰. La réalisation d'une analyse des correspondances répond donc à un délicat compromis entre qualité de représentation (la part de l'information d'origine conservée après réduction du nombre de dimensions) et lisibilité (soit la facilité d'interprétation des résultats largement conditionnée par le nombre de dimensions à analyser). Cet ajustement doit être réalisé au moment du choix du nombre d'axes à retenir (donc de la dimension du nouvel espace de projection des variables), en fonction de la part de la variance que chacun d'eux reproduit, mesure qu'on appelle dans ce cas l'inertie principale de chaque axe. L'objectif est bien entendu de conserver la part maximum de l'inertie totale d'origine, part mesurée par la

⁵⁶ des NETUMIERES, Félicité, *op. cit.*, 1997, pp. 278

⁵⁷ GREENACRE, Micheal J., "From Correspondence Analysis to Multiple and Joint Correspondence Analysis" in *Economics Working Papers*, no 883, Department of Economics and Business, Universitat Pompeu Fabra, 2005

⁵⁸ GREENACRE, Micheal J., *op. cit.*, 1993, p. 131

⁵⁹ GREENACRE, Micheal J., *op. cit.*, 2005, p. 20

⁶⁰ des NETUMIERES, Félicité, *idem*, pp. 276

somme des inerties principales, nommée qualité d'approximation, tout en ne conservant que le minimum d'axes possibles.

Après avoir choisi le nombre d'axes à retenir, il est possible de projeter les variables sur l'espace formé par ces axes et ainsi d'obtenir les coordonnées de chaque modalité sur chacune des nouvelles dimensions créées (n'oublions pas que les variables catégorielles comptent plusieurs modalités distinctes). Avant d'interpréter ces coordonnées, il est nécessaire de prêter attention aux autres informations fournies pour chaque projection de modalité, soit sa contribution tant au modèle entier qu'à la construction de chaque axe, ainsi que sa qualité de représentation par le modèle entier et par chaque axe⁶¹. Ainsi, par exemple, une modalité qui aurait fortement contribué à la construction d'un axe mais dont la qualité de représentation serait faible, constituerait un danger pour l'interprétation consécutive des résultats. Après avoir effectué ces quelques contrôles, il est possible d'analyser les positions de chaque modalité sur l'espace formé des nouveaux axes. Ce travail est habituellement facilité par la réalisation d'un graphique⁶² à deux dimensions. Dans les cas où il est nécessaire de retenir plus de deux axes, il est possible de créer des graphiques bidimensionnels en croisant les axes deux par deux, les uns après les autres, comme le fait Lorenceau dans son analyse des immigrés de la ville de Bâle⁶³. Il est pourtant important de n'interpréter qu'un axe à la fois et d'éviter de donner du sens à des distances « diagonales » entre points de projections.

Un dernier aspect peut revêtir une certaine importance dans l'analyse des correspondances : les points supplémentaires. Il s'agit d'observations ou de variables qui ne sont pas utilisées pour construire les axes mais dont on calcule la projection, de manière à faciliter l'interprétation des autres variables. Il peut s'agir par exemple de regroupements de plusieurs modalités ou de sous-ensemble de modalités, par exemple la représentation de la modalité *originnaire du canton de Vaud* alors que cette modalité a déjà été intégrée à la modalité *originnaire de Suisse* lors de la construction des axes. La mise en élément supplémentaire peut également s'avérer un moyen d'éviter que quelques observations aux caractéristiques « très

⁶¹ GREENACRE, Micheal J., *op. cit.*, 1993, modules 10 et 11

⁶² Le terme anglais utilisé par Greenacre est *map*.

⁶³ LORENCEAU, René, *Bâle de 1860 à 1920 : croissance et mobilités urbaines*, Thèse de doctorat, Tours, 2001, pp. 166 et 167

minoritaires, et de ce fait très distinctives, soient mises en avant (...) d'une manière très flatteuse par rapport à leur importance statistique. »⁶⁴

C'est donc conscient de toutes ces subtilités d'interprétation que nous pouvons à présent commencer l'analyse des données des recensements de 1837 et 1843, avant de passer aux permis de séjours délivrés durant cet intervalle de temps.

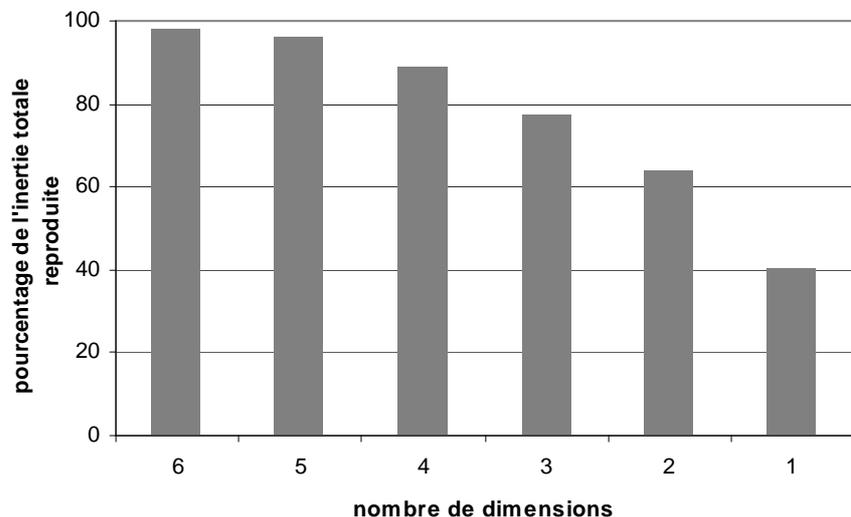
2.1. La population étrangère à travers les recensements de 1837 et 1843

2.1.1. Résultats des analyses de correspondances sur les recensements de 1837 et 1843

Afin de procéder à l'analyse des correspondances, il est nécessaire d'encoder les variables de la base de données de manière à trouver, une fois encore, le juste équilibre entre lisibilité et conservation de l'information. Si pour les variables *sexe*, *religion* et *état civil*, la tâche est aisée, il est plus compliqué de trouver les bons regroupements pour les variables *lieux de naissance*, *branche d'activité* et *âge*⁶⁵. Ces choix peuvent parfois paraître arbitraires mais il est probable que des modifications légères n'entraîneraient pas de changements fondamentaux dans l'interprétation des résultats.

Figure 2.1: Qualité d'approximation en fonction du nombre de dimensions retenues pour 1837

Comme cela a été expliqué ci-dessus, il est nécessaire au préalable de choisir le nombre de dimensions sur lesquelles effectuer l'analyse. Ce choix étant habituellement basé sur la qualité d'approximation offerte par le nombre d'axes retenus, il est



⁶⁴ CIBOIS, Philippe, « Les pièges de l'analyse des correspondances » in *Histoire & mesure*, vol. 12, no. 3, 1997, pp. 299 à 320, p. 311

⁶⁵ Annexes, figure A.

possible de représenter cette valeur pour chaque dimension d'analyse prise séparément⁶⁶. Pour le recensement de 1837, retenir plus de trois axes n'augmente plus guère la quantité d'information reproduite. Le choix se réduit donc à retenir deux ou trois dimensions, pour lesquelles la qualité d'approximation atteint respectivement 64% et 77% dans notre cas. Afin d'affiner l'analyse, il est intéressant d'observer quelle est la qualité de représentation de chaque modalité par l'ensemble des dimensions retenues⁶⁷. Ce travail montre que, sans la troisième dimension, les variables *sexe*, *lieux de naissance* et *religion* n'obtiennent pas de bonnes qualités de représentation. Ces faiblesses sont en grande partie comblées par l'addition d'une troisième dimension, en nuanciant toutefois pour le sexe qui n'est expliqué qu'à environ 30%. Ces différents arguments amènent donc assez naturellement à choisir trois dimensions pour l'analyse suivante. Bien sûr, ce choix complique légèrement la représentation des résultats, mais il est possible d'éviter la délicate création d'un graphique en trois dimensions en croisant les axes deux par deux de manière successive, en formant des graphiques en deux dimensions⁶⁸. Les projections des modalités sur les axes 1 et 2 fournissent ainsi les résultats suivants⁶⁹.

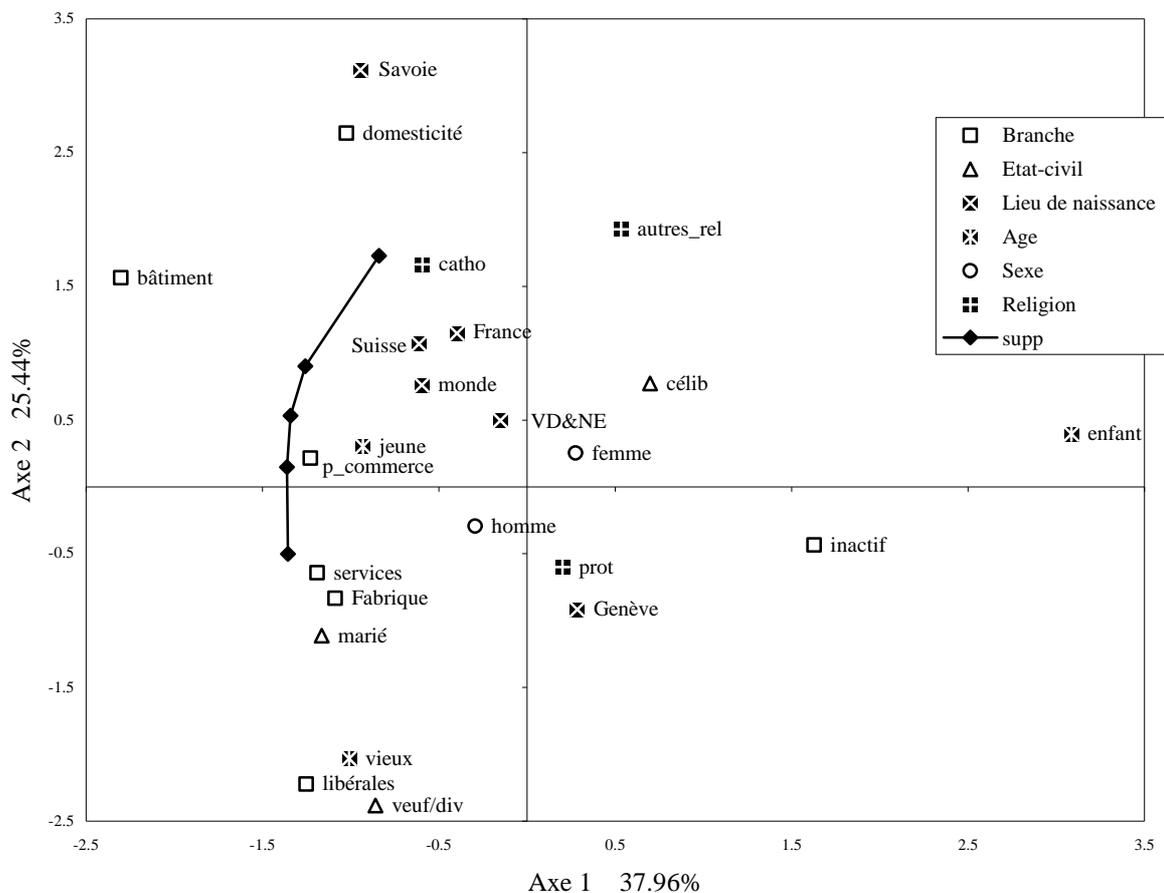
⁶⁶ La JCA n'étant pas une méthode *nested*, contrairement à la MCA classique, la qualité d'approximation obtenue après n axes dans une analyse à $n+k$ axes ne sera pas identique à celle obtenue dans une analyse à n axes. Il est donc nécessaire de réaliser une analyse distincte pour chaque nombre de dimensions.

⁶⁷ Annexes, figure B.

⁶⁸ Les coordonnées des modalités *inconnu* s'écartant excessivement du centre du graphique n'ont pas été représentées, car l'échelle aurait alors empêché une bonne lecture des modalités plus porteuses de sens.

⁶⁹ Les calculs sont réalisés sur Stata, mais les représentations effectuées sur Microsoft Excel, grâce à la macro proposée par Olivier Godechot sur son site internet http://olivier.godechot.free.fr/hoprubrique.php?id_rub=30.

Figure 2.2 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances de 1837 sur les deux premiers axes



Le premier axe semble opposer essentiellement les inactifs aux actifs. Avec les valeurs les plus élevées, c'est-à-dire sur la droite du graphique, se trouvent les modalités *enfants* et *inactif*. Excepté le bâtiment, toutes les autres modalités se retrouvent dans un espace somme toute assez confiné, qui laisse peu de place à l'interprétation.

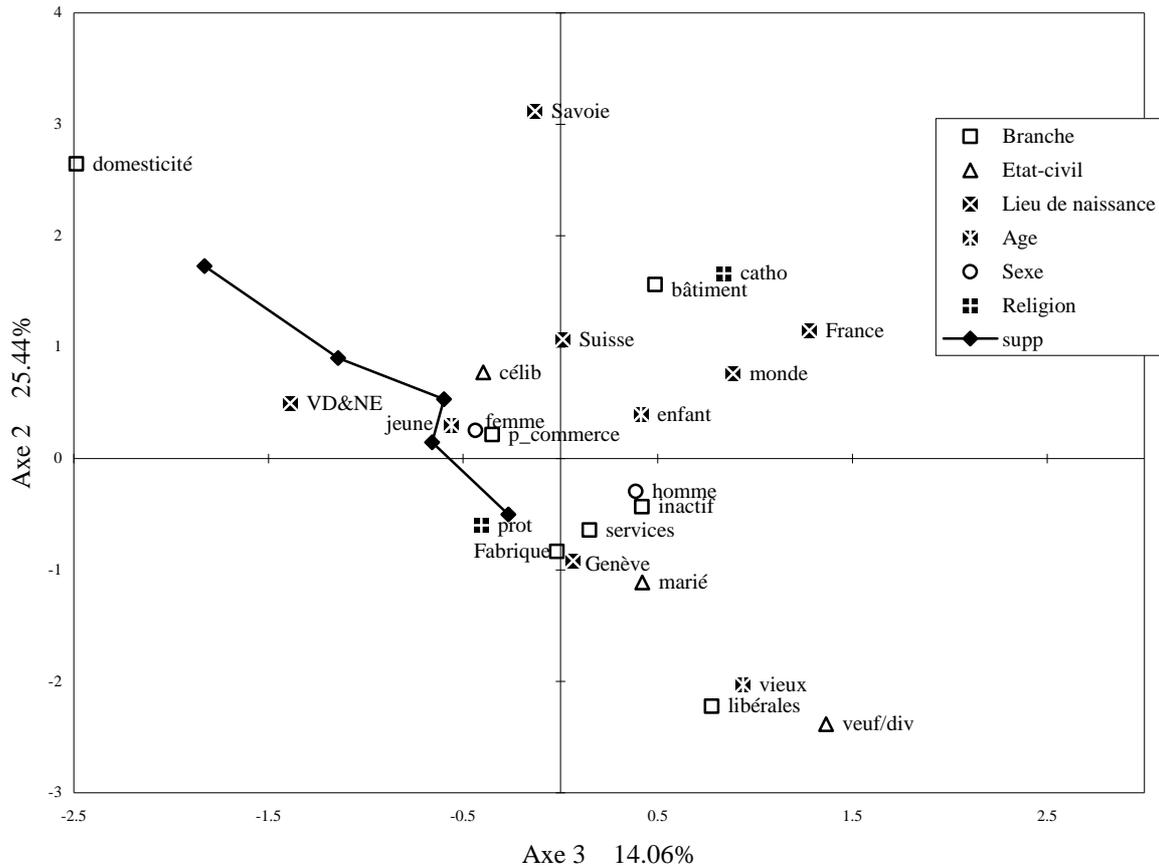
Le deuxième axe, par contre, apparaît beaucoup plus instructif et fait surgir quelques associations entre modalités qui structurent en profondeur l'ensemble de la société genevoise du XIXe siècle. On passera sans s'attarder sur quelques évidences, telles le lien entre personnes âgées et veuvage, pour s'arrêter sur des considérations plus importantes, et en premier lieu, l'opposition entre jeunes adultes (20-49 ans) et personnes âgées (50 ans et plus). Pour mieux visualiser le cheminement des individus en fonction de leur âge et désagréger le bloc assez hétérogène des jeunes adultes, les classes d'âge 20-24, 25-29, 30-34, 35-39 et 40-44 ans ont été ajoutées en variables supplémentaires. Grâce à ce procédé, il est possible de montrer que les plus jeunes se retrouvent très haut sur le deuxième axe. Or, proches d'eux se trouvent tous les immigrés de Suisse, de France ou d'ailleurs, les Savoyards étant le groupe le

plus haut placé sur cet axe. Les Genevois, eux, se positionnent nettement plus bas, plus près de la modalité représentant les personnes âgées. Il est donc possible, et ce n'est pas en soit une grosse surprise, d'affirmer que l'immigration est constituée principalement d'individus plus jeunes que les Genevois.

Ce premier trait structurant semble renforcé par l'appartenance confessionnelle. On observe en effet une affinité entre les catholiques et les immigrés, alors que la modalité protestante est plus proche des Genevois. Parmi les immigrés, ce sont les Vaudois et les Neuchâtelois qui sont placés le plus bas sur le deuxième axe et sont donc les plus proches de la modalité protestante. S'ils se trouvent plus hauts que les Genevois, c'est probablement à cause de leur composition plus jeune, et non pas plus catholique. Une deuxième lecture de cet axe nous permet donc de mettre en évidence une conséquence extrêmement importante de l'ouverture de Genève à l'immigration, qui est la part toujours plus importante que prennent les catholiques dans la Rome protestante.

Un dernier enseignement peut encore être tiré de cette deuxième dimension, cette fois dans une perspective plus économique. Certaines branches professionnelles sont très fortement polarisées sur l'axe, notamment les domestiques qui sont associées aux jeunes et aux immigrés, et à l'opposé les professions libérales dominées par les Genevois d'âge mûr, ainsi que la Fabrique dont l'importance dans la construction de l'identité genevoise, à travers le prestige international de son horlogerie, est célèbre. Il est donc évident à ce point de l'analyse que les immigrés se regroupent dans des secteurs très précis de l'emploi urbain, alors que d'autres professions fermées aux immigrés restent des bastions de la tradition genevoise.

Figure 2.3 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances de 1837 sur les axes 2 et 3



L'addition du troisième axe nous permet néanmoins de nuancer quelques-unes des affirmations précédentes de la figure 2.2. Sur le deuxième axe, il est clair que la domesticité, activité principalement féminine – relevons que 89%, respectivement 84% des domestiques originaires de Savoie et de Vaud & Neuchâtel sont des femmes – est dominée par les immigrés. Sur ce même axe, on pourrait croire que les Savoyardes sont les plus nombreuses dans cette profession. Or, l'axe 3 montre que ce sont les Vaudoises et les Neuchâteloises qui sont les plus proches de la modalité domesticité. On touche ici aux faiblesses de l'analyse des correspondances qui demande un travail d'interprétation minutieux et prudent. Un simple tableau croisé complémentaire permet ici de dissiper les doutes. La raison de ce « trompe-l'œil » statistique vient des logiques sous-jacentes complètement différentes qui animent les groupes en présence. En ce qui concerne les Vaudoises et les Neuchâteloises, leur affinité avec la domesticité vient du fait que les anciennes familles genevoises, grandes demandeuses de personnel de maison, accordent une forte importance à la confession de leurs employés et, pour cela, ont depuis des temps très anciens fait appel à une main d'œuvre domestique vaudoise et dans une moindre mesure neuchâteloise, cantons très majoritairement protestants.

Cette particularité historique explique que ces deux cantons sont les origines les plus représentées parmi les domestiques. L'affinité des Savoyardes avec la domesticité, par contre, s'explique par le fait que cette branche professionnelle est la plus importante parmi cette origine.

Tableau 2.1 : Répartition des domestiques des deux sexes, par lieu de naissance en 1837

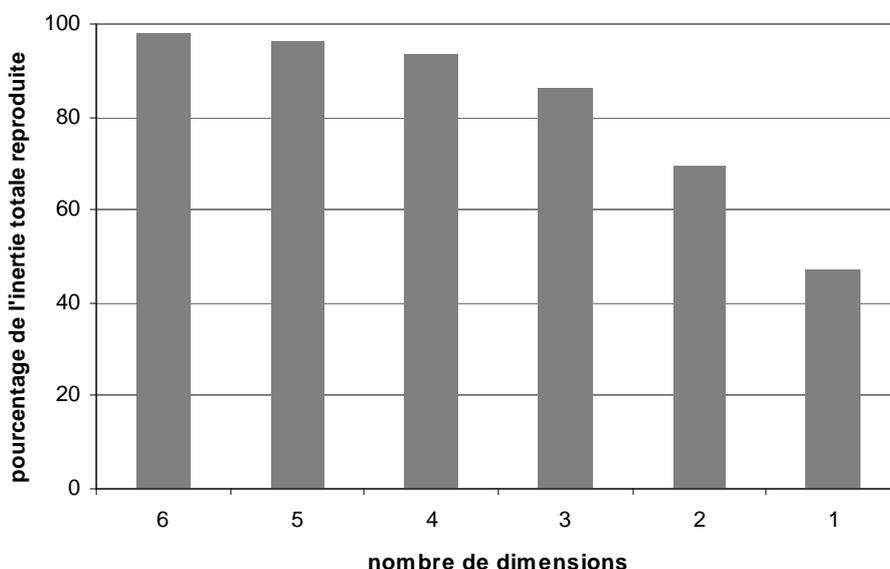
lieu de naissance	Effectifs
Inconnu	15
Genève	83
Vaud & Neuchâtel	174
reste de la Suisse	22
Savoie, Gex	89
France	16
reste du monde	7

Tableau 2.2 : Répartition des Savoyards, Vaudois et Neuchâtelois par branche en 1837

branche professionnelle	Savoie	VD&NE
inconnu	13	14
inactifs	59	164
"petit" commerce	32	56
services	24	53
bâtiment	18	6
Fabrique	18	76
domesticité	89	174
professions libérales	0	2

Figure 2.4 : Qualité d'approximation en fonction du nombre de dimensions retenues pour 1843

Le même type d'analyse peut être conduit sur le recensement de 1843, avec la réserve suivante : ne pas interpréter les changements de position de chaque modalité dans le temps,

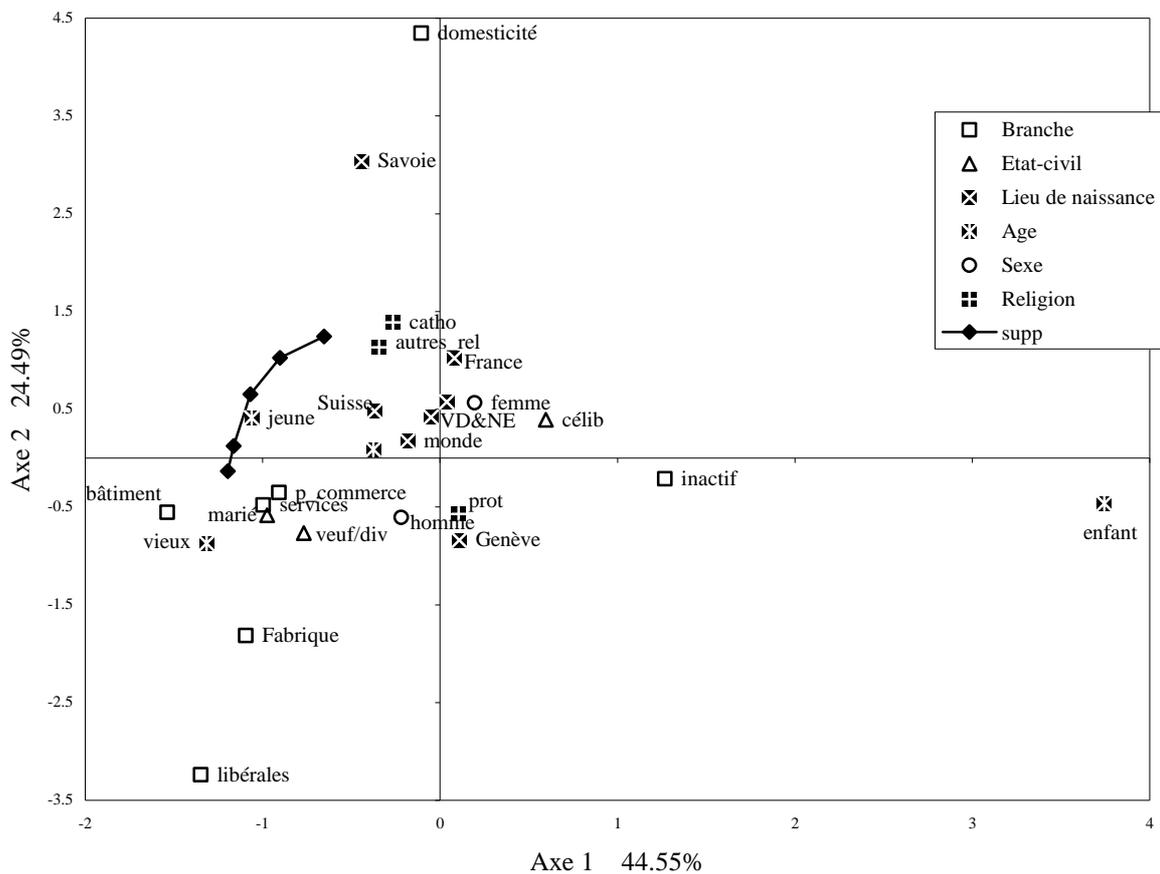


car ces axes sont construits de manière indépendante sur chacune des deux bases de données. En ce qui concerne le choix du nombre de dimensions, les mêmes causes produisant les mêmes effets pour 1837 et 1843, il paraît raisonnable de garder également trois axes⁷⁰. La qualité de représentation des modalités est alors très bonne, même pour la variable sexe, à part pour *originaire de Suisse*, ce qui ne pose toutefois pas de problème majeur pour la suite de

⁷⁰ Annexes, figure C.

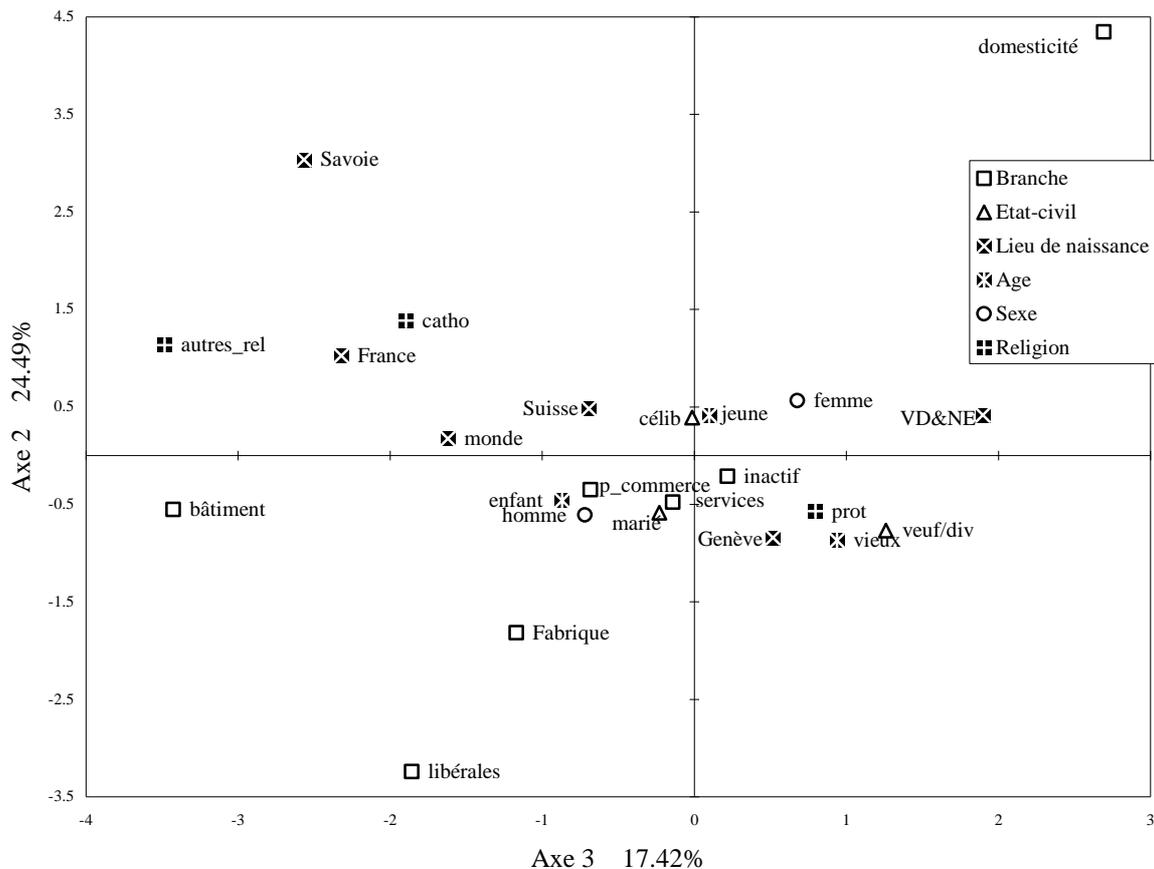
l'analyse. Les résultats des deux premiers axes sont largement similaires à ceux obtenus pour 1837, le premier axe opposant clairement les actifs (à gauche) aux inactifs (à droite). Quant au deuxième axe, il confronte encore une fois les Genevois (en bas) aux immigrés (en haut), groupes auxquels les caractéristiques associées sont identiques à la période précédente.

Figure 2.5 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances de 1843 sur les deux premiers axes



Ainsi, se regroupent en haut du graphique les caractéristiques typiques des migrants que sont la jeunesse, l'appartenance au culte catholique et la prédominance des métiers peu qualifiés. A l'opposé se dessine le profil classique du Genevois « de souche », protestant, plus âgé et actif soit dans les affaires pour les milieux les plus aisés, soit dans la Fabrique pour les artisans. Le troisième axe, comme six ans plus tôt, constitue en quelque sorte une typologie de l'immigration. On retrouve donc sur la droite les immigrés neuchâtelois et vaudois, proches des modalités *protestant* et *domestique*. A l'opposé, les Savoyards et les Français ont de fortes affinités avec la variable *catholique*.

Figure 2.6 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances de 1843 sur les axes 2 et 3



En conclusion à ces deux premières analyses des recensements de 1837 et 1843, relevons quelques points saillants des relations entre les modalités qui caractérisent la société genevoise du milieu du XIXe siècle.

Premièrement, une scission nette s'observe entre les Genevois et les individus nés en dehors du territoire de la République. Alors que les premiers forment une population vieillissante, profondément protestante et attachée aux professions traditionnelles et prestigieuses que sont les professions libérales et la Fabrique, les seconds sont, eux, beaucoup plus jeunes et exercent des métiers moins enviables, tels le bâtiment et la domesticité.

Deuxièmement, les immigrés ne sont pas un groupe homogène et il est relativement aisé de distinguer plusieurs traits spécifiques à chaque origine. D'un côté, les ressortissants des cantons réformés voisins sont appelés majoritairement à exercer des métiers en contact direct avec la population genevoise la plus traditionnelle, soit la domesticité au service de la bourgeoisie aisée⁷¹ ; d'autre part, les originaires d'un second bassin naturel de recrutement,

⁷¹ Bien que la domesticité ne puisse pas réellement être considérée comme un métier valorisé, il implique toutefois que l'employeur accorde une large confiance à ses employés. Pour cette raison, la domesticité bénéficie à notre sens d'un crédit supérieur à d'autres professions.

composé des régions gessiennes et savoyardes voisines, mais dont les qualités correspondent moins aux critères genevois et sont confinés aux métiers moins valorisés que sont le bâtiment ou le petit commerce.

Ces regroupements sont certes pertinents et offrent un premier aperçu intéressant des formes multiples que prend l'immigration à Genève, mais elles ne disent rien des masses en présence. Dans une analyse des correspondances, la taille des effectifs s'efface au profit de leur distribution. C'est pourquoi un tel examen ne saurait se passer des quelques approfondissements qui suivent.

2.1.2. Indicateurs complémentaires

L'analyse des correspondances a permis de montrer que les modalités immigrés et jeunes adultes possèdent de fortes affinités. Cette relation peut être vérifiée à l'aide d'une pyramide des âges quinquennale, incluant les facteurs *sexe* et *origine* (figure 2.7). Construite sur la base du recensement de 1837, sa précision est limitée par l'échantillonnage sur les B (3'305 individus au total⁷²). Il n'en reste pas moins frappant à quel point la population allochtone est plus jeune, en moyenne, que la population autochtone (27.2 ans contre 31.3 ans⁷³). De plus, la pyramide des natifs prend un aspect quasi-rectangulaire, typique d'une population déjà avancée dans la transition démographique, qui a déjà expérimenté une forte baisse de la mortalité⁷⁴ et est « à mi-chemin de sa transition de la fécondité. »⁷⁵ Par contraste, la pyramide des immigrés présente un large renflement entre 20 et 39 ans, pour se stabiliser par la suite.

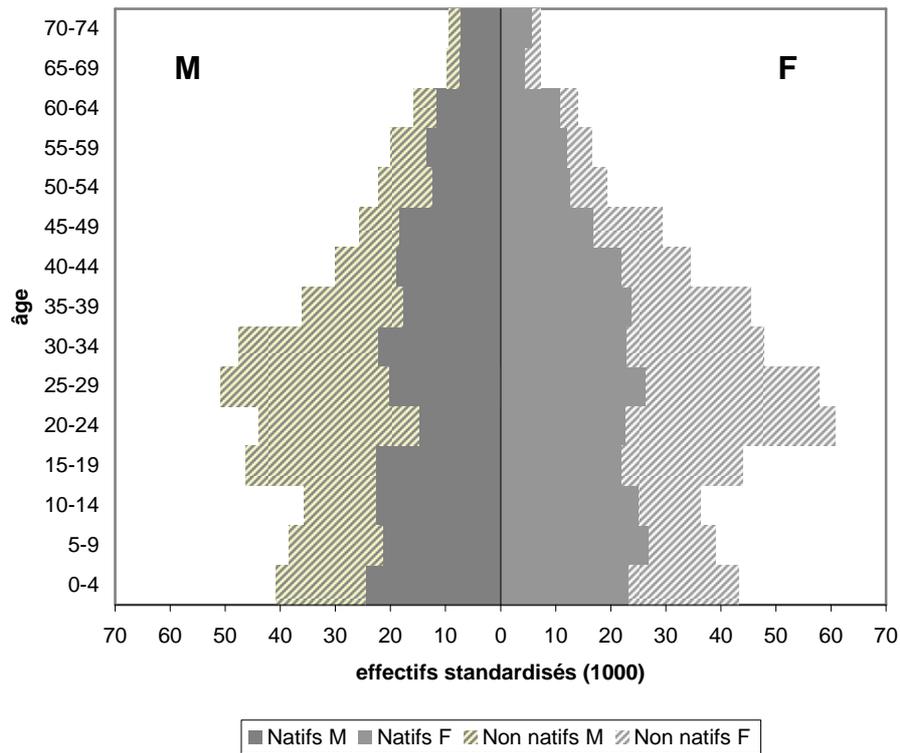
⁷² Les individus dont l'âge est inconnu ont été ignorés.

⁷³ L'âge médian s'élève à respectivement 26 et 30 ans.

⁷⁴ SCHUMACHER, Reto, *op. cit.*, 2008, p. 24

⁷⁵ SCHUMACHER, Reto, *idem*, p. 25

Figure 2.7 : Pyramide des âges, par sexes et nationalités, à Genève en 1837

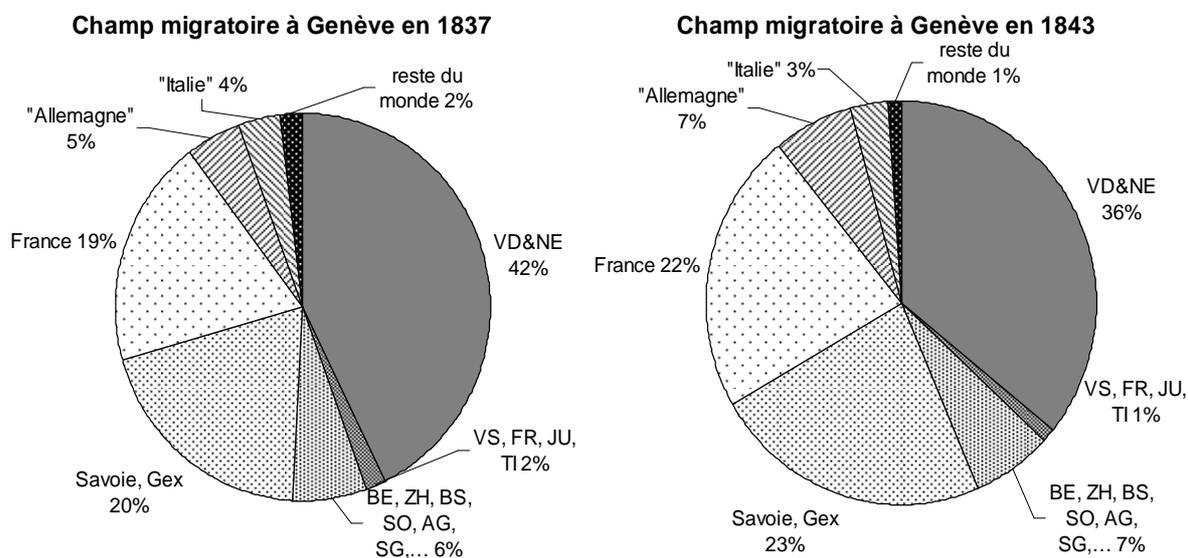


La surreprésentation des jeunes adultes parmi les immigrants correspond pleinement à ce qui est observé partout en Europe. Elle est la conséquence sur les effectifs urbains d'un autre phénomène bien connu des historiens démographes, soit la forte mobilité des jeunes adultes qui quittent le foyer parental pour s'engager auprès d'employeurs de la région jusqu'à leur mariage, lequel intervient dans la seconde partie de leur troisième décennie. C'est ce que Peter Laslett a baptisé en 1977 le *life cycle service* : « Western servants in fact were, to a very large extent, young, unmarried persons – indeed, sexually mature persons waiting to be married (...). Service in England and the West was a stage in the life cycle for large number of people. “Life cycle servants” is the distinctive title we shall use for them. »⁷⁶ Condition nécessaire au mariage tardif, qui est, à côté du fort célibat définitif, l'une des deux caractéristiques démographiques principales de l'Europe occidentale, ce concept est une démonstration incontestable des connexions qui lient les comportements démographiques, les structures de la mobilité et l'histoire économique des sociétés. Largement associé à l'Ancien Régime démographique, il perdure durant la plus grande partie du XIXe siècle, surtout dans les zones d'industrialisation tardive ou inexistante.

⁷⁶ LASLETT, Peter, *Family life and illicit love in earlier generations : essays in historical sociology*, Londres, Cambridge University Press, 1977, p. 34

Voyons à présent de plus près, au-delà des caractéristiques déjà mises en évidence plus haut, quelles sont les communautés en présence à Genève en 1837 et 1843. La pyramide précédente révèle une présence étrangère massive dans la ville, puisque dans l'échantillon de 1837, on dénombre 1'820 natifs et 1'485 non-natifs, soit une proportion d'étrangers de 45% qui descend à 41% si l'on retire les origines inconnues. Sur des données exhaustives, Bairoch et Bovée relèvent en 1837 35% de non-natifs pour l'ensemble du canton⁷⁷, et Cardinaux, un peu plus de 40% concernant la ville seule en 1843⁷⁸. L'échantillon reflète donc une réalité avérée, à savoir que la population allochtone de Genève peut être estimée à plus de 40% dans les années 1840. Historiquement, ce ratio n'est pas une nouveauté du XIXe siècle, si l'on en croit Perrenoud qui, pour le XVIIIe siècle, donne une estimation de 50 à 55% d'étrangers masculins au mariage⁷⁹. On peut même penser qu'après la rupture des guerres napoléoniennes, la première moitié du XIXe siècle fait figure de période relativement fermée aux étrangers, si l'on observe l'évolution dans la suite du XIXe siècle que montre Schumacher. D'après lui, si en 1850 les Genevois représentent encore un petit 60% de la population, ils sont moins de 40% dans les années 1870 et atteignent un minimum à moins de 30% avant la Première Guerre⁸⁰. Les origines de cette population immigrée sont multiples et la taille des communautés relativement équilibrée comme le montrent les représentations groupées sous la figure 2.8⁸¹.

Figure 2.8 : Champs migratoires à Genève en 1837 et 1843



⁷⁷ BAIROCH, Paul, BOVEE, Jean-Paul et BATOU, Jean, *op. cit.*, 1986, p. 15

⁷⁸ CARDINAUX, Michèle, *Démographie descriptive du canton de Genève au XIXème siècle et le comportement des nouvelles communes*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, Genève, 1999, p. 19

⁷⁹ PERRENOUD, Alfred, *op. cit.*, 1979, p. 243

⁸⁰ SCHUMACHER, Reto, *op. cit.*, 2008, p. 160

⁸¹ Il est important de noter la forte variation des lieux de naissance inconnus qui se monte à 215 individus en 1837 contre seulement 58 six ans plus tard, soit des proportions respectives de 14% et 4% de la population étrangère. Cette faiblesse impose de ne pas interpréter les faibles variations entre les deux recensements.

Le champ migratoire est dominé par trois régions d'origine : les cantons protestants proches que sont Vaud et Neuchâtel, la Savoie voisine et la France, dont l'apport migratoire historique est connu depuis longtemps. Les autres cantons protestants fournissent également une contribution importante, et au-delà de la Suisse, ressort également une présence germanique non négligeable, alors que les Italiens sont encore très peu nombreux. Chacune de ces communautés présentes à Genève en 1840 y est arrivée en suivant des itinéraires, des trajectoires, différentes. Ces logiques propres à chaque groupe méritent que l'on s'y attarde davantage.

2.1.3. Les systèmes migratoires en présence

La réalité de la présence étrangère à Genève ne se limite pas aux simples calculs de proportions qui ont été discutés plus haut. Il existe des logiques migratoires propres à chaque région d'origine, qui forment ce que Klaus Bade qualifie de systèmes migratoires. De ces systèmes, dans le cas genevois des années 1837-43, nous pouvons en distinguer au moins quatre d'après les résultats précédents : les Français, les « Allemands », les Vaudois et Neuchâtelois, et enfin les Savoyards.

De par sa position géographique, presque absorbée au sein du territoire français, et en raison de son orientation religieuse depuis la Réforme, qui a fait d'elle une *Rome protestante* isolée face à ses puissants voisins catholiques, Genève a longtemps été un lieu de refuge pour les réformés français persécutés dans leur pays. Perrenoud a bien montré comment, dès le milieu du XVI^e siècle, « toute une partie de la France protestante va dès lors et pour trois siècles subir l'attraction de la cité de Calvin »⁸². C'est ainsi que la ville a accueilli, certes souvent temporairement, plusieurs vagues de Huguenots fuyant l'intolérance religieuse, notamment après les massacres de la Saint-Barthélemy ou la révocation de l'Edit de Nantes. Pourtant, le contexte politique du XIX^e est totalement différent de celui de l'Ancien Régime, puisqu'à l'intolérance religieuse des monarques absolus a succédé une monarchie plus modérée sous Louis Philippe. Dès lors, il est légitime de se demander si les Français présents à Genève en 1837 (mais nés sur sol hexagonal) constituent la traîne de ce mouvement d'origine confessionnelle ou si leur motivation est désormais avant tout d'ordre économique. Dans ce cas, la composition religieuse de cette population devrait être majoritairement catholique, reflétant la réalité française. Ce glissement culturel dans l'attrait de Genève a déjà été souligné par Yannick Gille qui affirme qu'en 1891-92 les Français de Genève représentent « une

⁸² PERRENOUD, Alfred, *op. cit.*, 1979, p. 249

immigration aux motifs essentiellement économiques »⁸³. Est-ce déjà le cas dans les années 1840 ? Sur cent individus nés en France et présents aux recensements de 1837 et 1843, 63, respectivement 64, sont catholiques, contre seulement 33 et 32 protestants. La surreprésentation des catholiques n'atteint toutefois pas les proportions de la France d'alors, où les réformés ne représentent que quelques pourcents sur l'ensemble de la population. Les régions d'origines n'étant connues pour les Français protestants que dans quelques rares cas, et leur structure par âge étant faussée par la faiblesse des effectifs (80 protestants français en 1837, 108 en 1843), il est difficile d'approfondir les conclusions. On peut cependant estimer que, concernant la communauté française, les années 1840 se situent pendant une phase de transition, entre la tradition du refuge confessionnel et les débuts de l'immigration économique de proximité.

En ce qui concerne l'immigration « allemande », il est nécessaire tout d'abord de préciser la terminologie utilisée. En effet, les guillemets sont ici de rigueur pour deux raisons. Premièrement, en 1840 l'Allemagne au sens politique moderne n'existe pas encore. Deuxièmement, à l'époque une grande confusion prévaut entre « Allemands » d'outre-Rhin et « Allemands » d'outre-Sarine. Le terme « alémanique » ne datant que de 1838⁸⁴, les Suisses allemands sont habituellement désignés, tout comme leurs voisins de Bade, du Wurtemberg, de Hesse, de Saxe ou de Prusse, sous le vocable général d'Allemands. Selon Herrmann, « jusqu'en 1840 environ, voire bien au-delà, l'amalgame reste de règle »⁸⁵, et cette assimilation culturelle n'est pas sans fondements socio-économiques puisque ces deux groupes occupent les mêmes professions⁸⁶. En effet, dans les deux communautés, ce sont les métiers du petit commerce qui dominent, certes plus nettement chez les Allemands, mais de manière tranchée en comparaison des Vaudois et Neuchâtelois qui restent orientés sur la domesticité et des Français, majoritairement inactifs. Il n'est donc pas absurde, dans une perspective d'histoire économique et sociale, d'outrepasser les frontières politiques et de regrouper Allemands et Alémaniques sous l'appellation générale d'« Allemands ». Leur motivation est essentiellement d'ordre économique puisque « le décollage de l'économie allemande ne commence pas avant 1835 »⁸⁷, alors que, dans le même temps, l'accroissement démographique est rapide depuis la seconde moitié du XVIIe siècle et la fin de la meurtrière

⁸³ GILLE, Yannick, *op. cit.*, p. 28

⁸⁴ HERRMANN, Irène, *op. cit.*, p.216

⁸⁵ HERRMANN, Irène, *idem*, p. 216

⁸⁶ Annexes, figures D et E.

⁸⁷ HAU, Michel, *Histoire économique de l'Allemagne : XIXe-XXe siècles*, Paris, Economica, 1994, p. 3

guerre de 30 ans. La pression démographique augmentant, les agriculteurs se tournent dès la fin du XVIIIe siècle vers le Verlagsystem (proto-industrie) comme substitut économique, et développent des qualifications artisanales pointues, car « pauvreté rurale ne signifie pas sous-qualification ou incapacité. En exploitant la force de travail des ruraux, la proto-industrie réussit des performances économiques remarquables »⁸⁸. Mais la crise du Verlagsystem dans les années 1830-40 et la pression continue sur les revenus agricoles forcent de nombreux ruraux allemands à l'exil, du moins temporaire, vers les villes locales, puis vers les centres urbains français, belges, néerlandais, anglais ou suisses⁸⁹. Mobiles, ne s'arrêtant que rarement plus de quelques mois dans chaque ville, ces ouvriers qualifiés, colporteurs ou petits marchands spécialisés dans le textile (environ trois employés du petit commerce sur quatre en 1843), le travail du cuir et du bois ou la serrurerie⁹⁰, se retrouvent en nombre dans la Genève du XIXe siècle.

Le cas des Vaudois et des Neuchâtelois a déjà été quelque peu dévoilé plus haut et nous ne nous y arrêterons que brièvement pour mettre en perspective nos résultats avec ceux obtenus par Guggisberg et Slavic-Balimann, dans leur étude sur la population du canton de Vaud. D'après les registres de passeports qu'ils ont consultés, les femmes qui émigrent du canton sont 59% à déclarer un emploi dans les « services personnels », l'enseignement suivant loin derrière avec 17%⁹¹. Les hommes, eux, se trouvent majoritairement dans les professions libérales (20%), les affaires (16%) et le commerce (20%)⁹². Cette décomposition par sexe nous confirme combien il est important de distinguer ici hommes et femmes, dont les projets migratoires sont clairement différents. A Genève, les distributions sont comparables pour les Vaudoises et Neuchâteloises qui, en 1837, se déclarent domestiques pour 48% d'entre elles et inactives pour 31%. Le profil des hommes, par contre, ne correspond pas à celui des émigrants vaudois, puisque 25% d'entre eux sont actifs dans la Fabrique, 16% dans le petit commerce et 28% sont inactifs. Mais ce qui frappe ici, tant chez les femmes que les hommes, c'est l'accès à des professions porteuses d'un fort capital symbolique dans l'identité genevoise. Les domestiques vivent ainsi au contact direct des plus grandes familles genevoises, tandis que les hommes employés dans la Fabrique sont intégrés dans ce que Babel

⁸⁸ HAU, Michel, *idem*, p. 259

⁸⁹ MANGILI, Marco, *op.cit.*, 1992, p. 5

⁹⁰ VUILLEUMIER, Marc, *Immigrés et réfugiés en Suisse : aperçu historique*, Genève, 1989, p. 16

⁹¹ GUGGISBERG, Anne-Marie et SLAVIC-BALIMANN, Françoise, *Aspects de la population du Canton de Vaud (District de Lausanne) à travers les registres de passeports : 1832-1850*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, Genève, 1974, p. 97

⁹² GUGGISBERG, Anne-Marie et SLAVIC-BALIMANN, Françoise, *idem*, p. 88

qualifie « d'aristocratie ouvrière »⁹³, dont la difficulté d'accès peut être estimée à l'aune de la répugnance des cabinotiers à quitter leur position, car « en sortir – si ce n'est pour passer dans les carrières libérales – était une déchéance. »⁹⁴ Il n'est pas anodin qu'une quarantaine d'années plus tard, John Cuénoud, dans son ouvrage sur la *Population flottante et les classes dangereuses* de Genève, accorde une place à part aux Vaudois qu'il qualifie de « plus laborieux (...) régularisant leur position et finissant par se marier. »⁹⁵ Outre cette intégration des Vaudois et Neuchâtelois au sein de la communauté genevoise, il est important de noter que, s'il est une population dans notre échantillon qui représente le mieux le concept de *life cycle service* évoqué plus tôt, c'est bien celle-ci. Comme Cuénoud le fait remarquer, l'objectif de ces dizaines de jeunes Vaudoises qui passent les murs de la ville chaque année est le même que celui de tant de jeunes hommes et femmes à travers l'Europe. Tous entreprennent, entre l'enfance et le mariage, ce qu'on peut qualifier de « transition moment of one's life course and, for many women, a stage before marriage as well as an opportunity to amass wages and marry at a higher social level. »⁹⁶

Le quatrième système migratoire d'importance actif à Genève au milieu du XIXe siècle concerne les Savoyards. L'histoire de l'immigration savoyarde à Genève est celle d'une cité-état coupée de son bassin naturel de recrutement par des barrières politiques et religieuses, mais forcée de s'ouvrir pour s'y alimenter en bras. L'annexion en 1815 des nouvelles communes anciennement savoyardes et gessiennes n'a pas été chose facile pour une république habituée à sa position de bastion protestant en terre catholique, et « prétendre que l'enracinement, en moins de 30 ans, d'une forte minorité catholique dans la Rome calviniste a causé quelques remous est un doux euphémisme. »⁹⁷ En 1837, force est de constater que les Savoyards forment une communauté importante, environ 20% des étrangers résidents, dont la présence ne passe pas inaperçue. Il est frappant de voir à quel point le profil professionnel des Savoyardes est similaire à celui des Vaudoises, 52% se déclarent domestiques et 27% inactives (versus 48% et 31%, toujours en 1837). Ainsi, malgré les efforts décuplés des milieux conservateurs genevois qui, pour lutter contre « l'envahissement concerté et, surtout,

⁹³ BABEL, Antony, *op. cit.*, 1938, p. 14

⁹⁴ BABEL, Antony, *idem*, p. 132

⁹⁵ CUÉNOUD, John, *La population flottante et les classes dangereuses à Genève (nos dangers intérieurs)*, Genève, Fick, 1879, p.18

⁹⁶ FAUVE-CHAMOIX, Antoinette, *op.cit.*, 2004, p. 5

⁹⁷ ORIS, Michel et PERROUX, Olivier, « La minorité catholique dans la Rome protestante : contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIXe siècle » in *Histoire des familles, de la démographie et des comportements*, Paris, Presses de l'Université, 2007, p. 205

dirigé par des forces étrangères »⁹⁸, prônent le remplacement des employés catholiques et la création d'une bourse d'emploi protestante, les Savoyardes semblent avoir réussi à trouver leur place dans le milieu fermé du travail domestique. Toutefois, tant en 1837 qu'en 1843, les effectifs des Vaudoises dépassent encore largement ceux des Savoyardes, puisque les premières occupent plus de 40% des postes, contre 22 à 24% aux secondes et 20% aux Genevoises⁹⁹. C'est donc une entrée par la petite porte que sont en train de réaliser les domestiques savoyardes dans les années 1840. Les hommes, de leur côté, ne semblent pas avoir de profil dominant, aucune des six branches ne regroupant plus de 20% des effectifs. Cette dispersion confirme ce que Ritschard, Studer et Oris ont montré dans une étude de statistique implicative, soit que la modalité *catholique* ne se trouve significativement liée qu'à très peu de caractéristiques socio-économiques¹⁰⁰. Ceci peut être interprété comme une stratégie qui vise à se fondre dans la masse urbaine au lieu d'un regroupement professionnel, spatial ou social. En réalité, nous le verrons plus loin, il y a bien une spécialisation chez certains Savoyards, mais, par la nature des sources utilisées, elle est ici invisible.

2.1.4. De l'analyse des stocks à celle des flux

L'étude des recensements a ceci de particulier qu'elle doit se contenter d'une vision figée de la population urbaine. Comme l'affirme vigoureusement Andrea Schiaffino, « les données des recensements fournissent une vision statique des choses. Il faut passer à un contexte dynamique : le renouvellement par les migrations conduit à conclure que l'on ne peut pas séparer ceux qui vivent dans la ville de la durée d'installation dans le milieu urbain. »¹⁰¹ Schiaffino met ainsi le doigt sur un problème fondamental des sources traditionnellement utilisées dans l'étude des phénomènes migratoires. Les recensements genevois de 1837 et 1843 n'échappent pas à cette critique car tous deux ont été menés sur des périodes courtes et sur les mêmes mois, qui plus est en hiver, alors que les mouvements migratoires sont connus pour leur caractère éminemment saisonnier, au moins jusqu'à la Grande Dépression des années 1870-80, qui « contribua à rompre les relations que les migrants temporaires entretenaient avec leur terre natale et à les transformer en migrants définitifs. »¹⁰²

⁹⁸ FRIEDLI, P.-A., *L'Union protestante genevoise (1842-1847): une organisation de combat contre l'envahissement des catholiques*, Genève, SHAG, 1984, p. 343

⁹⁹ Tableau 2.1, supra.

¹⁰⁰ RITSCHARD, Gilbert, STUDER, Mathias et ORIS, Michel, « Analyse statistique implicative des transitions professionnelles dans la Genève du 19e siècle » in GRAS, R., GUILLET, F. et REGNIER, J.-C., *Analyse Statistique Implicative. Une méthode d'analyse de données pour la recherche de causalités*, à paraître, p. 10

¹⁰¹ Cité par PINOL, Jean-Luc, *op.cit.*, 2003, p. 104

¹⁰² PINOL, Jean-Luc, *op.cit.*, 2003, p. 103

Ce constat effectué, quelle validité reconnaître aux analyses précédentes ? Sans tomber dans le catastrophisme, il est prudent de reconnaître leurs faiblesses et plutôt que de les discréditer, il paraît plus intéressant de les confronter à d'autres sources et ainsi de mettre à profit leur combinaison. De plus, elles possèdent des caractéristiques uniques qui font d'elles des éléments indispensables de l'étude du phénomène migratoire. Ainsi, sans elles, il n'aurait par exemple pas été possible de comparer les Genevois aux immigrés ou de créer des pyramides des âges. Mais pour une connaissance plus complète de l'immigration à Genève entre 1837 et 1843, il est nécessaire de passer de l'analyse des stocks à celle des flux de population. C'est cette opportunité que nous offre la seconde source associée à ce travail, à savoir les registres de permis de séjour. Rappelons qu'il s'agit de listes exhaustives (même si ici nous utiliserons la même technique d'échantillonnage que précédemment) de toutes les personnes qui entrent sur le territoire genevois et désirent y séjourner autrement qu'à l'hôtel, et qui doivent être renouvelés tous les trois mois. Ainsi, ces sources paraissent plus proches des contraintes de mises à jour régulières et d'observation dynamique réclamées par Schiaffino. On verra en effet qu'elles nous apportent des informations nouvelles sur la nature des migrations à Genève au XIXe siècle.

2.2. L'immigration à Genève de 1837 à 1843 au travers des permis de séjour

Avant de procéder au même type d'analyse de correspondances que précédemment, il est nécessaire de prendre quelques précautions pour ne pas commettre d'erreurs d'interprétation. Tout d'abord, les informations offertes par les permis de séjours, bien que similaires à celles des recensements, ne sont pas totalement identiques et nécessitent quelques aménagements spécifiques. Des six variables étudiées dans la partie précédente, quatre restent inchangées : les branches professionnelles, l'état-civil, le sexe et les classes d'âge des migrants. Une variable disparaît, la religion n'étant pas mentionnée dans les permis de séjour. Enfin, si les recensements indiquaient les lieux de naissance des immigrés, les permis de séjour n'offrent que les lieux d'origine. Si, dans certaines régions d'Europe, cette distinction pourrait paraître triviale, en Suisse, elle revêt une importance substantielle. La spécificité des droits de bourgeoisie helvétiques tient dans sa transmission de génération en génération, sans qu'il soit nécessaire pour le titulaire d'être né ou même d'avoir jamais résidé dans sa commune dite d'origine. Comme l'écrit Schweizer, « le citoyen suisse [est] "bourgeois" d'une "commune d'origine", éventuellement de plusieurs. Le droit de cité s'acquiert soit par naturalisation, soit automatiquement, quand les conditions prévues par la loi sont remplies. En Suisse, il se transmet selon le droit du sang (*ius sanguinis*) des parents à l'enfant (...). Sur le plan

communal, il faut distinguer commune politique et bourgeoisie ou commune bourgeoise. Les droits et devoirs politiques (communaux et cantonaux) de tout citoyen suisse s'exercent au lieu de domicile, dans le cadre de la première. »¹⁰³ Il est donc important, dans le cas des migrants originaires de cantons suisses, de différencier les lieux de naissance d'origine et de domicile. Toutefois, le risque de biais semble moins important dans le cas des permis de séjour que dans celui des recensements. Dans les seconds, il est possible en effet de trouver des individus qui sont nés à Genève, y ont grandi, mais qui sont encore officiellement originaires d'une autre commune. C'est pourquoi les lieux de naissance ont été préférés aux lieux d'origine dans la première analyse. Mais, lorsqu'il s'agit d'individus demandant un permis de séjour, nous savons déjà qu'ils ne sont pas d'origine genevoise¹⁰⁴, et le risque principal est de confondre le lieu de naissance ou le dernier lieu de résidence avec la commune d'origine, ce qui ne semble pas porter excessivement préjudice aux interprétations. Les regroupements de modalités sont donc légèrement différents dans le cas des permis de séjour, mais suffisamment proches pour permettre des comparaisons¹⁰⁵.

Une seconde mise en garde s'impose quant à l'interprétation des résultats. Les coordonnées des position des modalités sur les axes ne doivent en aucun cas être comparées une à une avec celles des analyses précédentes. Les jeux de données étant différents, les dimensions créées ne peuvent pas non plus être comparées. Par conséquent, seules les interprétations des associations entre modalités peuvent éventuellement donner lieu à des comparaisons entre recensements et permis de séjour.

2.2.1. Résultats de l'analyse des correspondances des permis de séjour

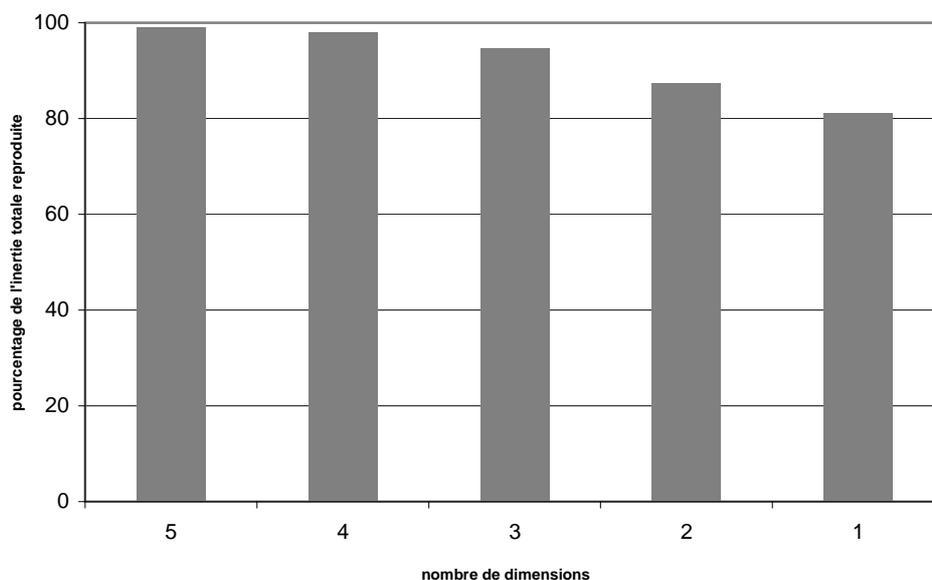
La technique d'analyse étant toujours la même, le choix du nombre de dimensions se fait de la même manière. Dans ce cas, on observe une amélioration de la qualité d'approximation, qui s'élève déjà à 87% avec deux axes, et atteint 95% lorsque l'on en ajoute un troisième.

¹⁰³ SCHWEIZER, Rainer, « Droit de cité » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhsdss.ch/textes/f/F8969.php>, 2005

¹⁰⁴ Sur les 1903 individus de la base de données, 26 disent être originaires de Genève, ce qui est difficile à expliquer. D'ailleurs, une première analyse les incluant montre d'importantes distorsions causées par ce petit groupe aux caractéristiques particulières. Théoriquement, il aurait été préférable de mettre ces individus en observations supplémentaires, mais *Stata* ne permettant pas cette opération, ils ont été simplement exclus de l'analyse.

¹⁰⁵ Annexes, figure F.

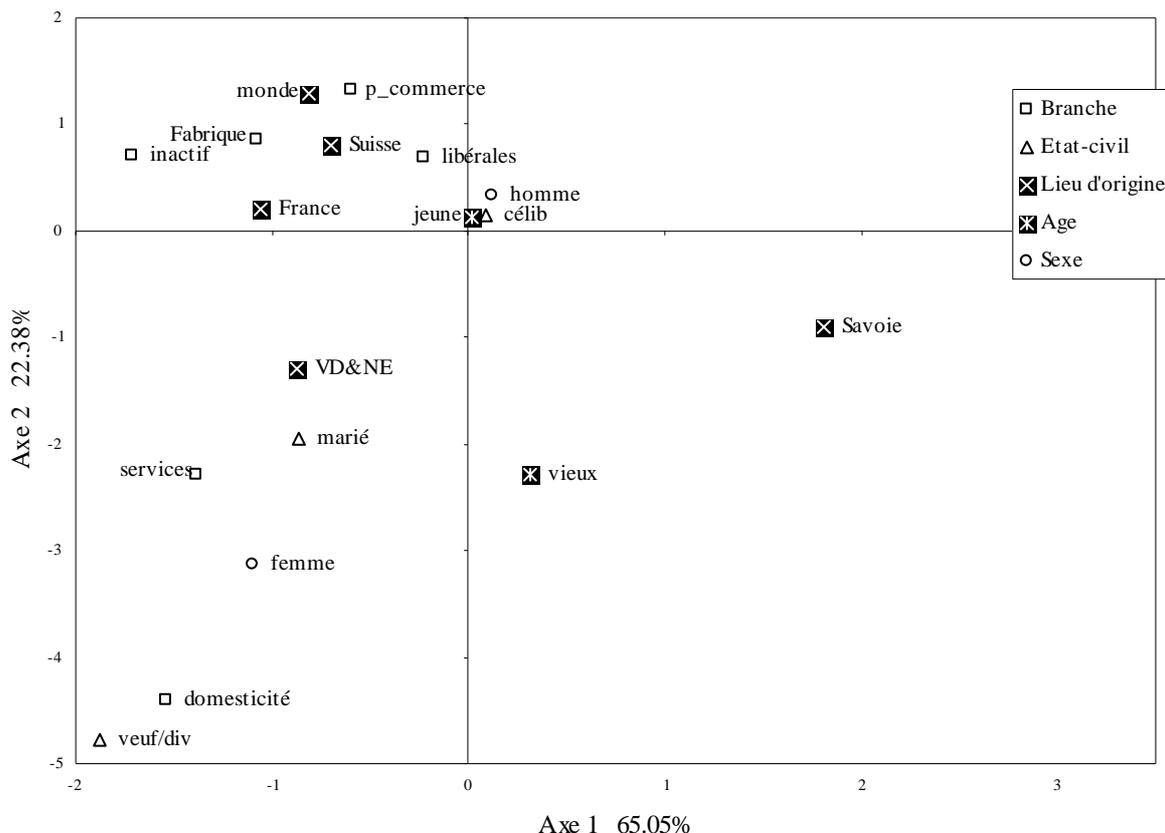
Figure 2.9 : Qualité d'approximation en fonction du nombre de dimensions retenues pour les permis de séjour 1837-43



Quant à la qualité de représentation des modalités, elle est déjà très bonne avec deux axes, à l'exception des branches *inactif* et *professions libérales*, de l'origine *France* et, dans une moindre mesure, des classes d'âge *adulte* et *personne âgée*. Mais, parmi ces dernières modalités, seule *profession libérale* descend sous les 40% d'information restituée, les autres se trouvant entre 40 et 50%, score encore acceptable¹⁰⁶. L'ajout d'une troisième dimension permet de régler le problème des inactifs et des Français, mais la qualité de représentation des autres modalités stagne autour de 50%. La complexification engendrée par l'ajout de ce troisième axe n'étant pas compensée de manière convaincante par une nette amélioration de l'information restituée, il convient donc ici de ne garder que deux dimensions. C'est une raison supplémentaire pour ne pas comparer directement les analyses issues des recensements avec celles des permis de séjour.

¹⁰⁶ Annexes, figure G.

Figure 2.10 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances sur les deux axes retenus, permis de séjour 1837-43



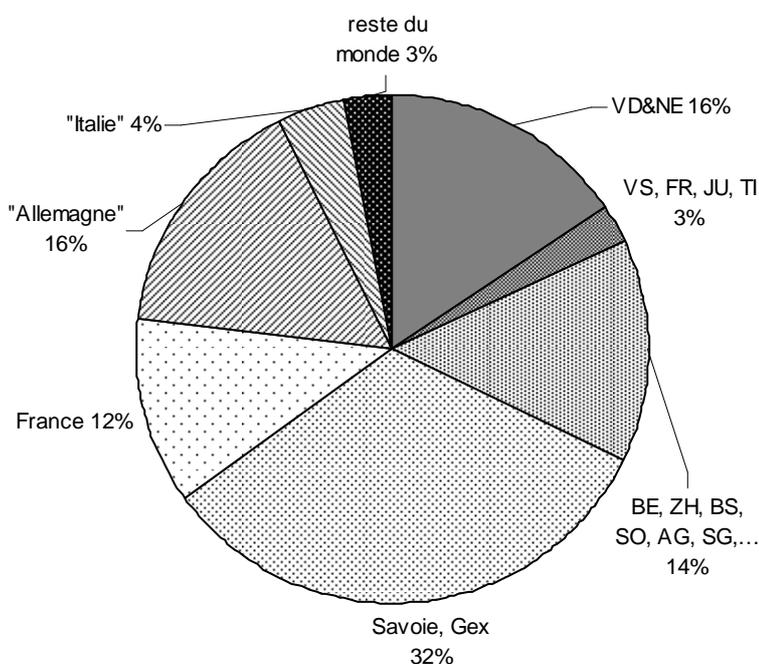
Les projections des modalités sur les deux axes (figure 2.10) font apparaître des relations encore inconnues après l'analyse des recensements. Le premier axe, qui retranscrit à lui seul près des deux tiers de l'information, oppose clairement les modalités « bâtiment » et « Savoie » au reste de la population. Cette association entre les métiers de la construction et les Savoyards n'était que peu mise en valeur dans les premières analyses, mais elle est ici indiscutable. Sur ce même axe, les Vaudois et Neuchâtelois, les autres Suisses et les Français sont fortement groupés, de même que la plupart des professions. L'opposition concerne donc surtout les Savoyards employés dans le bâtiment et les autres immigrants.

Le second axe peut être lu de différentes manières, difficulté d'interprétation qui vient notamment de l'abandon du troisième axe. Néanmoins, il est par exemple possible de le voir comme une opposition des genres. En bas, se trouvent les femmes vers lesquelles se concentrent les métiers des services et de la domesticité, ainsi que les origines vaudoise, neuchâteloise, et dans une moindre mesure savoyarde. En haut, les hommes regroupent autour d'eux les métiers masculins, Fabrique, petit commerce et professions libérales, et les origines suisses et françaises. Ceci confirme les constatations issues de l'analyse des recensements. L'attraction des Vaudoises et Neuchâteloises, ainsi que des Savoyardes pour la domesticité

d'une part, des Suisses et des Allemands pour le petit commerce d'autre part, trouve dans l'analyse des entrées la même démonstration que dans celle des étrangers installés. Que cette opposition se double d'un clivage hommes – femmes n'est pas non plus une surprise.

Figure 2.11 : Champ migratoire à Genève entre 1837 et 1843

En terme de proportions, la composition par lieux d'origine est sensiblement différente de celle observée au travers des recensements. Au premier regard, les cantons de Vaud et Neuchâtel sont manifestement moins représentés parmi les permis de séjour, au contraire de toutes les autres origines, à l'exception de la France et de l'Italie dont la part est similaire. Il y a deux explications à ce phénomène.



Premièrement, il est nécessaire de revenir sur les lacunes des permis de séjour et rappeler que les domestiques ne sont que partiellement enregistrés. Or, comme on l'a déjà vu, les Vaudoises et les Neuchâteloises sont très impliquées dans cette activité, ce qui peut expliquer non seulement la baisse de leur part relative, mais également une partie de la hausse constatée pour les autres origines. Cet effet pris en compte, seule l'Allemagne, les cantons alémaniques et dans une moindre mesure la Savoie, sont réellement surreprésentés dans les permis de séjour, alors qu'à l'opposé les Français y sont sous-représentés.

Cet effet « net » ne peut être expliqué que par la nature des deux sources utilisées. Si dans les recensements nous observons le stock d'immigrés, c'est ici du flux des immigrants dont il est question. Une surreprésentation dans le flux signifie donc une plus grande mobilité ou, du moins, un afflux proportionnellement plus important des individus originaires des régions en question. Il est donc probable que les Français (en dehors du bassin local) représentent une

population peu mobile et déjà ancrée dans la ville, alors que les « Allemands »¹⁰⁷ et les Savoyards ont un profil plus mobile. Cette hypothèse sera l'objet d'investigations plus approfondies dans le troisième chapitre de ce travail, mais il est déjà possible de distinguer parmi ce second groupe une population nouvelle. Car, s'il n'est pas surprenant de voir les « Allemands » surreprésentés dans les permis de séjour, la présence des Savoyards est ici plus singulière. Elle fait apparaître un groupe d'immigrés masculins – les Savoyards enregistrés dans les permis de séjour sont des hommes pour 90% d'entre eux¹⁰⁸ – alors que dans les recensements les femmes étaient plus nombreuses (environ 60%). Cet apport masculin est spécialisé dans le bâtiment, comme le montre l'analyse des correspondances. En définitive, nous avons affaire là à un cinquième système migratoire qu'il nous faut étudier plus à fond afin de mieux le comprendre.

2.2.2. Les Frahans, bâtisseurs de Genève

Dans l'échantillon récolté, parmi les 601 immigrés savoyards et gessiens, 542 sont des hommes dont 378 sont employés dans le bâtiment. Ils viennent pour les trois quarts de quatre communes savoyardes du Faucigny¹⁰⁹ : Morzine¹¹⁰, Samoëns, Mieussy et surtout Taninges. Il y a donc spécialisation de quelques villages, ou plutôt d'une vallée, celle du Giffre, dans la maçonnerie. Leurs habitants possèdent le monopole de fait de cette activité à Genève, puisque parmi les permis de séjour ils représentent la quasi-totalité des ouvriers du bâtiment et que, dans l'échantillon des recensements, ne se trouvent qu'une vingtaine de non-Savoyards actifs dans cette branche. Ils apparaissent peu dans les recensements, car ce sont des travailleurs saisonniers. La figure 2.12 propose une comparaison des indices de saisonnalité des ouvriers du bâtiment savoyards arrivant à Genève avec ceux de l'émigration masculine du Faucigny¹¹¹, qui « connut, entre 1815 et 1860, la phase la plus massive de sa longue histoire »¹¹². Il en ressort une synchronisation cohérente des deux mouvements, les départs de Savoie étant fortement concentrés sur les mois de mars, avril et mai, tout comme les arrivées à Genève. Les départs enregistrés en Faucigny pendant les mois d'automne concernent en fait d'autres

¹⁰⁷ Notons ici encore que les Allemands et les Suisses-allemands se comportent de manière similaire. Leur amalgame prôné précédemment trouve donc une nouvelle justification.

¹⁰⁸ Ici également, le problème du sous-enregistrement des domestiques peut jouer un rôle important, mais il n'en reste pas moins que le rapport de masculinité est nettement plus élevé dans les permis de séjour.

¹⁰⁹ Annexes, figure H (carte médiévale du Faucigny).

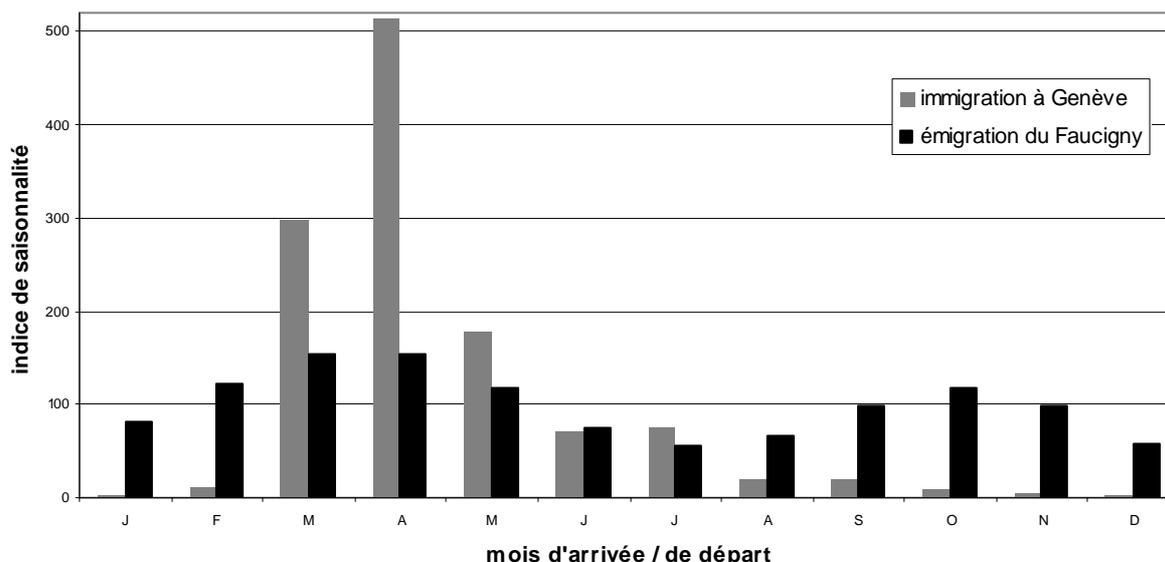
¹¹⁰ Cette commune faisait à l'époque partie du Chablais, mais était contiguë à la province du Faucigny et aux autres communes concernées.

¹¹¹ Calculs effectués sur la base des chiffres fournis par GUICHONNET, Paul, « L'émigration saisonnière en Faucigny pendant la première moitié du XIXe siècle (1783-1860) » in *Revue de géographie alpine*, T. 33, Grenoble, 1945, p. 502

¹¹² GUICHONNET, Paul, *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse, Privat, 1996, p. 268

cycles migratoires, impliquant d'autres cantons savoyards, principalement le Mont-Blanc et la Cluse d'Arve¹¹³. La soudaineté du phénomène d'arrivée à Genève comparé au relatif étalement des départs de Savoie peut s'expliquer par le plus faible nombre de personnes qu'il implique. Guichonnet estime à 2'000 le nombre de Faucignerans qui s'expatrient chaque année, alors qu'à l'arrivée à Genève ils sont de l'ordre de 500¹¹⁴.

Figure 2.12 : Indice de saisonnalité des ouvriers du bâtiment savoyards arrivés à Genève entre 1837 et 1843 et partis du Faucigny entre 1834 et 1860



L'émigration masculine des vallées alpines, dont les revenus permettaient « de se procurer des espèces sonnantes et trébuchantes que le travail rural ne fournissait pas »¹¹⁵, est un phénomène connu et déjà rencontré dans d'autres villes comme, par exemple, Milan¹¹⁶. Mais il n'en reste pas moins que l'origine de la spécialisation de la vallée du Giffre dans le bâtiment, donnant naissance à la lignée de bâtisseurs appelés les *Frahans*, reste encore mal expliquée. Elle est pourtant bien connue des historiens savoyards, tels le chanoine Marcel Dechavassine qui lui attribue des origines médiévales¹¹⁷, et surtout Paul Guichonnet qui s'étonne « qu'une seule profession soit pratiquée par les originaires du Giffre : ce sont des maçons, exerçant leur art dans une aire restreinte, qui finira par se limiter à la seule ville de

¹¹³ GUICHONNET, Paul, *op.cit.*, 1945, pp. 465 à 470

¹¹⁴ Le calcul, grossier, tient compte de l'échantillonnage (les « B » comptant pour environ 12% de la population il faut les multiplier par 8 pour obtenir la population totale) et du nombre d'années observées (6). $378 \times 8 / 6 = 504$

¹¹⁵ PINOL, Jean-Luc, *op.cit.*, 2003, p. 103

¹¹⁶ Voir le cas des maçons de la région de Côme à Milan dans FARON, Olivier, *La ville des destins croisés : recherches sur la société milanaise du XIXe siècle (1811-1860)*, Rome, Ecole française de Rome, 1997, p. 463, ou, dans un registre un peu différent, celui des verriers de Vonèche à Seraing dans PASLEAU, Suzy, « L'immigration des travailleurs à Seraing durant la seconde moitié du XIXe siècle » in *Annales de démographie historique*, Paris, 1993, pp. 227 à 249.

¹¹⁷ DECHAVASSINE, Marcel, *Les Frahans de Samoëns et leur Mourmé : un type d'émigration à profession et langue spéciales*, 1952, p.4

Genève. »¹¹⁸ Plus intéressant pour nous, ces deux auteurs indiquent l'existence d'une confrérie (également désignée comme société de compagnonnage) dite des *Trois Couronnés*, qui organise le recrutement des ouvriers dans les villages, prépare leur arrivée en ville (elle tient même une école dès 1850) et marque la fin de la campagne à Noël lors de sa fête annuelle le 27 décembre. On comprend mieux alors la concentration des arrivées sur quelques semaines puisque « les départs avaient lieu en groupe, par bandes organisées (...) à Samoëns, de février à avril, avec retour d'octobre à décembre. »¹¹⁹ On sait également que les Frahans communiquaient grâce à un argot de métier appelé le *Mourmé* qui tenait une place importante dans leur identité. Ce patois, d'influence italienne, allemande et provençale, jouait sans aucun doute un rôle important dans la cohésion sociale de ce groupe. Dechavassine rapporte le souvenir suivant, peut-être quelque peu romancé : « le soir venu, l'hôte qui les hébergeait dans sa grange, voyait le maître-maçon donner le signal du repos, comme il donnait celui du travail ; mais avant de s'endormir, il faisait au nom de tous, cette étrange prière : (...) Bélotin totti pèr nutrous hourgues, nutres drinnes, et nutrous meilles. Bénê Mannedigne et sous mellies, bénê nutra maca de totti clarets. »¹²⁰ Il est même permis de penser que cette langue, connue d'eux seuls, leur permettait d'éloigner des chantiers la concurrence d'autres ouvriers, ne pouvant pas comprendre les ordres donnés par les contremaîtres.

Bref, les Frahans de la vallée du Giffre formaient non seulement un groupe important dans l'immigration à Genève au milieu du XIXe siècle, mais constituaient également une communauté très soudée qui ne passait pas inaperçue dans la ville. Elle retenait également l'attention du célèbre abbé Vuarin, qui ne mâchait pas ses mots pour qualifier les dangers auxquels s'exposaient ses ouailles dans la cité de Calvin : « On connaît l'esprit anti-catholique ou anti-chrétien, les maximes licencieuses, les propos anti-monarchiques qui prévalent dans tous les lieux publics que sont appelés à fréquenter les manœuvres (...) On sait aussi avec quelle effusion les scandales d'impiété et de libertinage débordent de tous côtés. Il est donc facile de se représenter les impressions fâcheuses sous tous les rapports que les émigrants sont exposés à recevoir dans l'étranger, et qu'ils viennent ensuite communiquer à leurs parents »¹²¹. Cette implication de la religion dans les problématiques d'immigration n'est pas anodine, lorsque l'on sait à quel point les Savoyards, catholiques, sont mal acceptés par une

¹¹⁸ GUICHONNET, Paul, *op.cit.*, 1945, p. 507

¹¹⁹ GUICHONNET, Paul, *idem*, p. 506

¹²⁰ Traduction de l'auteur : « Prions donc tous pour nos parents, nos femmes et nos enfants. Bénis Samoëns et ses habitants, bénis notre travail de tous les jours », DECHAVASSINE, Marcel, *op. cit.*, 1952, pp. 1-2

¹²¹ Cité par GUICHONNET, Paul, *op. cit.*, 1989, p. 103

population protestante qui les traite volontiers de « mauvais catholiques »¹²² ou simplement de « Savoyards », terme « qui devient progressivement une injure désignant l'étranger indésirable »¹²³. Pourtant, malgré cette animosité ambiante, le contact répété de ces Faucignerans avec la cité de Calvin pourrait bien avoir contribué à leur orientation libérale dès 1848 et même pro-helvétique lors de l'Annexion de la Savoie à la France en 1860. Selon Guichonnet, « la crise économique a fait refluer au pays de nombreux immigrants au chômage, éléments jeunes, inquiets, qui rapportent des idées nouvelles »¹²⁴. Cette marque d'influence de l'esprit urbain sur les mentalités rurales est un bel exemple de la perméabilité de barrières sociales et culturelles, en apparence infranchissables.

Plus généralement enfin, la (re)découverte des Frahans est un bon exemple de ce que peut apporter la combinaison des permis de séjour et des recensements. Sans le recours aux premiers, ces travailleurs saisonniers auraient été ignorés, ceci malgré la place importante qu'ils occupent dans la Genève du XIXe siècle, tant numériquement que symboliquement. De manière similaire, les immigrés temporaires que sont les « Allemands » sortent revalorisés de cette seconde analyse. La part cumulée des Alémaniques et des Allemands atteint peu ou prou celle des Savoyards, c'est-à-dire qu'ils comptent pour plus d'un immigrant sur quatre. Leur profil professionnel est très similaire à celui des « Allemands » recensés en 1843, à l'exception des inactifs qui ne sont pour ainsi dire aucun à passer la frontière¹²⁵. Deux groupes d'Allemands tendent donc à se distinguer. Quelques très rares fortunés¹²⁶, ou épouses de Genevois (les inactifs sont en 1843 des femmes pour les deux tiers), ont un comportement sédentaire qui s'opposent à ceux qui vivent de petits travaux artisanaux, en particulier le textile, et passent de ville en ville pour assurer leur subsistance. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette hypothèse dans le chapitre suivant.

2.2.3. Hommes et femmes dans la ville

Un dernier point que fait fortement ressortir l'analyse des correspondances des permis de séjour est l'opposition très nette entre hommes et femmes. L'absence d'un tel clivage lors de l'analyse des recensements ne signifie pas fatalement qu'il ait été inexistant, car la qualité de

¹²² HERRMANN, Irène, *op. cit.*, 2003, p. 253

¹²³ HERRMANN, Irène, *idem*, p. 87

¹²⁴ GUICHONNET, Paul, *op. cit.*, 1996, p. 274

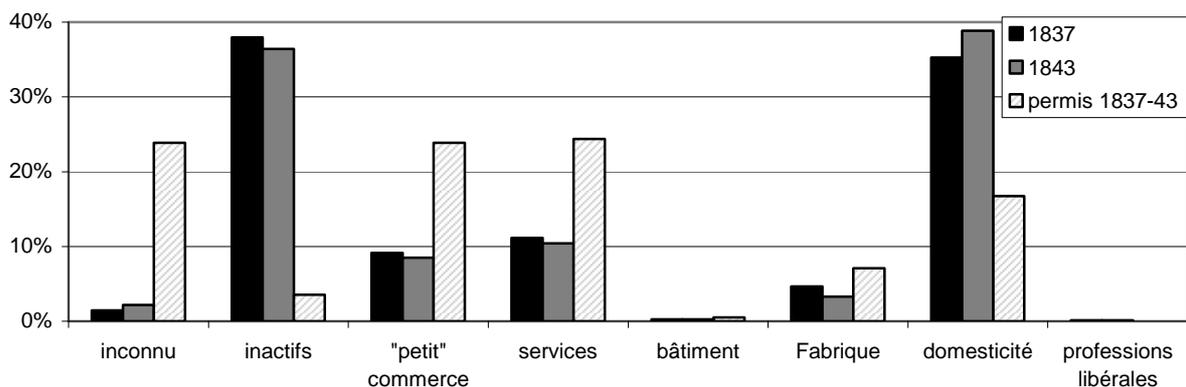
¹²⁵ Annexes, figure E.

¹²⁶ L'exemple historique le plus célèbre du rayonnement de la bourgeoisie allemande à Genève est probablement celui de Jean Kleberger (ou Kléberg), qui donna son nom au nouveau quartier des Bergues, construit dans les années 1830.

représentation de la variable sexe n'est pas excellente, spécialement pour 1837. Cette opposition prouve au contraire que la ville des hommes n'est pas celle des femmes.

La spécificité de l'emploi féminin tient principalement dans la discrimination que les femmes subissent dans l'accès aux professions les mieux rémunérées et les plus valorisées socialement. Au XIXe siècle, « elles furent maintenues dans certains emplois mal payés, non qualifiés, situation qui reflète bien la priorité de leur engagement maternel et domestique sur une identité professionnelle à long terme »¹²⁷. Dans l'analyse précédente des permis de séjour, les femmes sont en effet fortement éloignées des positions les plus valorisées, soit les professions libérales et la Fabrique, et, au contraire, proches des services et de la domesticité. La distribution des emplois féminins dans les recensements de 1837 et 1843 confirme cette première impression, les permis étant à considérer avec beaucoup de précautions en raison du peu de femmes présentes dans l'échantillon (197) et du sous-enregistrement des domestiques. Deux occupations se démarquent particulièrement sur la figure 2.13 : les inactives et les domestiques. Il s'agit d'une démonstration de la thèse avancée plus haut, puisque près de trois femmes immigrées sur quatre sont exclues du marché du travail masculin. Seul un quart des immigrées échappe au confinement à la sphère privée (dans leur propre domicile ou au service d'une famille). La sous-représentation des inactives parmi les porteuses de permis de séjour peut s'expliquer en partie par la prédominance du *life cycle service*, qui suggère que les femmes qui arrivent en ville pour y travailler y restent jusqu'à leur mariage. Elles y entrent donc en exerçant une profession qu'elles abandonnent au moment de leur union.

Figure 2.13 : Répartition professionnelle des femmes non natives en 1837 et 1843 et des immigrantes arrivées entre 1837 et 1843



Cette orientation professionnelle genrée a des conséquences plus profondes encore puisqu'elle détermine des aires de socialisation différentes pour les hommes et pour les femmes. Si les

¹²⁷ Johan W. Scott in DUBY, Georges et PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident : le XIXe siècle*, Paris, Plon, 1991, p. 420

premiers bénéficient d'emplois plus lucratifs et parfois plus prestigieux que les secondes, ils en subissent toutefois les conditions de vie souvent pénibles. Les logements parfois insalubres et surpeuplés¹²⁸, les tensions issues du monde du travail, l'attitude xénophobe¹²⁹ d'une partie de la population sont le lot quotidien de la plupart des immigrants de sexe masculin. A l'opposé, les femmes vivent plus souvent dans les beaux quartiers de la ville et, bien que ce ne soit pas une garantie d'une bonne qualité de vie, ont une image probablement moins agressive de la ville comme lieu d'accueil. On peut supposer que cette image différenciée de la ville a pu avoir des conséquences dans les choix de retour au pays entre hommes et femmes. Cette question sera débattue au chapitre suivant.

Enfin, le parcours de vie des femmes est sensiblement différent de celui des hommes de par le profond déséquilibre des sexes entre 20 et 29 ans, âge critique puisque « la première chute brutale du célibat féminin se situe entre les 25^{ème} et 35^{ème} années, ce qui confirme l'existence d'un *proper age at marriage*, par ailleurs élevé »¹³⁰. Le calcul des rapports de masculinité par âge (figure 2.14) montre qu'à cet âge-là, il y a à Genève jusqu'à 50% de femmes en plus que d'hommes. Ce déséquilibre sur le marché matrimonial, causé en grande partie par l'afflux des domestiques, conditionne la vie des femmes à long terme, puisque, selon les recensements de 1837 et 1843, la proportion de célibataires féminines définitifs (45 à 54 ans) atteignait 24.8% et 31.9%¹³¹. Cette solitude urbaine féminine se paye au prix fort puisque les discriminations économiques et sociales frappent fortement ces « vieilles filles ». Si, pour les femmes arrivant à Genève, la ville revêtait dans les premières années un visage peut-être plus attrayant que pour les hommes, elle pouvait également au final faire leur désespoir.

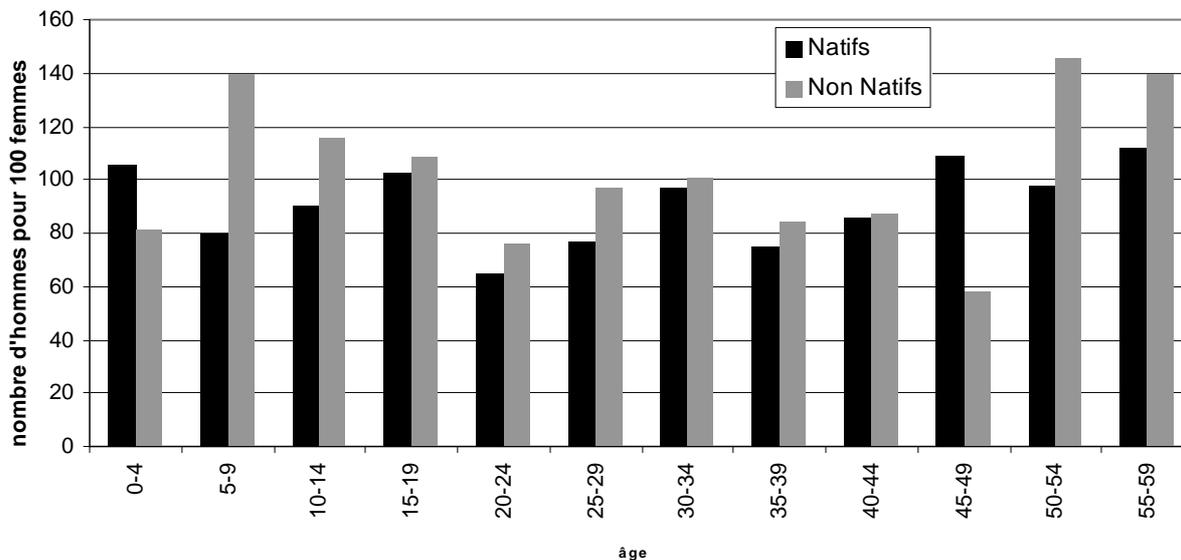
¹²⁸ D'après Wehrly, près d'un logement sur deux atteint un taux d'occupation de plus de 1.5 personnes par pièce en 1831. WEHRLY, Ruth, *op. cit.*, 1974, p. 47

¹²⁹ HERRMANN, Irène, *op. cit.*, 2003, p. 86

¹³⁰ RYCZKOWSKA, Grazyna, *Au-delà du mariage : trajectoires sociales vers le célibat définitif dans la Genève de la première moitié du 19^{ème} siècle*, papier présenté dans le cadre de la sixième conférence européenne d'histoire des sciences sociales, 22-25 mars 2006, p. 9

¹³¹ RYCZKOWSKA, Grazyna, *idem*, 2006, p. 3

Figure 2.14 : Rapport de masculinité par âge parmi les natifs et les non natifs à Genève en 1837



Ce deuxième chapitre a montré l'existence à Genève entre 1837 et 1843 de cinq systèmes migratoires : le système français, le système germanique, le système valdo-neuchâtelois et les deux systèmes savoyards. Il est légitime de se poser la question du lien entre les deux derniers. Existe-t-il un lien de causalité entre l'émigration des maçons et des domestiques savoyards ? Une relation similaire a été suggérée pour la Galice où « la féminisation et la ruralisation du service domestique urbains sont influencées par la pénurie d'hommes dans les marchés matrimoniaux des villages d'origine, elle-même conséquence de l'immigration masculine »¹³². Mais il est peu probable que la même conclusion soit valable pour la Savoie, car l'émigration des Frahans est typiquement saisonnière, au moins jusqu'aux années 1860 lorsque, peu à peu, les maçons Savoyards s'installent à Genève et y fondent certaines des entreprises de construction les plus prospères de l'époque. Ces hommes se marient au sein de leur communauté d'origine, dans leur village, et il est improbable que cette émigration masculine provoque un déséquilibre structurel dans le marché matrimonial savoyard. Il paraît plus juste de voir ici deux courants indépendants, certes tous deux causés par l'attrait économique de la ville de Genève, mais sans que l'un n'intervienne dans le processus de formation de l'autre. La distribution différenciée des lieux d'origine des hommes et des

¹³² DUBERT, Isidro, « Attraction urbaine et dynamiques migratoires du service domestique en Galice, 1752-1924 » in *Annales de Démographie Historique*, 2001, n°1, pp. 155 à 176, p. 165

femmes (ces dernières proviennent de communes très variées, ignorant la concentration si particulière des hommes sur quelques villages) tend à appuyer cette thèse.

Concernant les cinq systèmes migratoires, il a également été possible de les décrire et de montrer que les stratégies adoptées par chaque communauté immigrante sont différentes, entre le *life cycle service* des jeunes domestiques vaudoises, le *tour* des artisans allemands et le travail saisonnier des maçons du Giffre. Au sein de chaque communauté, les intentions peuvent être différentes selon la profession que l'on exerce ou son état civil, comme le laisse penser l'exemple des « Allemands ». Les projets migratoires sont enfin influencés par le clivage homme – femme. Il y a donc des stratégies, des projets migratoires qui dépendent tant de ces flux migratoires que de caractéristiques personnelles propres à chaque migrant. C'est de ces trajectoires immigrées qu'il sera question dans les chapitres suivants, en adoptant une perspective plus individualisée, de l'ordre des choix personnels, et abandonnant partiellement l'approche macro qui était la nôtre jusqu'ici.

3. FAIRE SON CHEMIN À TRAVERS LA VILLE

Suivre le fil de ce travail, c'est suivre en quelque sorte l'évolution historiographique des dernières décennies dans l'étude des migrations urbaines. A l'instar des méthodes mises en œuvre dans le premier chapitre, « longtemps, les recherches sur la ville, et en particulier celles menées par les historiens, ont privilégié l'analyse des structures sociales et se sont efforcées de décrire la distribution des groupes dans l'espace urbain. »¹³³, mais l'histoire économique et sociale a expérimenté bien des (r)évolutions depuis l'époque des *Annales*. Le « passage de l'analyse des structures à celle de la mobilité »¹³⁴ représente en cela un profond tournant (critique) au sein de l'histoire urbaine et des migrations, disciplines qui ont déplacé leur objet d'étude de la société à l'individu. Dans ce nouveau paradigme épistémologique, les migrants ne sont ainsi plus uniquement des atomes qui, en s'agrégeant, forment des communautés, objets prototypiques des études structuralistes. Ils sont maintenant des êtres humains à part entière qui trouvent chacun leur manière personnelle d'aborder cette rupture dans leur parcours de vie qu'est la migration. Dans l'historiographie ango-saxonne, ce même tournant historiographique s'exprime par le recours toujours plus important à la notion d'*agency*. Dans ce nouveau paradigme de la mobilité, qu'elle soit inter- ou intra-urbaine, l'étude des parcours personnels tient donc une place prépondérante. La problématique ne se limite ainsi plus à la provenance des immigrés, mais s'ouvre également à de nouveaux questionnements concernant leur destin dans la ville. Se sont-ils intégrés à la société urbaine ? Si oui, combien de temps y sont-ils restés ? Sinon, quelle a été leur prochaine destination ?

Ainsi que le fait remarquer à raison Marie-Noël Hatt-Diener, « à travers les déclarations, on peut prendre la mesure du flux des candidats à l'installation, distinguer ceux qui font leur vie dans la ville de ceux qui se contentent de la traverser, compter les réussites et les échecs. Cerner qui sont les migrants permet de comprendre les multiples motivations de leur mobilité selon l'âge, le sexe, le niveau de qualification (...) »¹³⁵ Ces motivations, ou « projets migratoires » comme les appelle Paul-André Rosental, prouvant encore à quel point la focale s'est rapprochée de l'individu, constituent un concept clé pour comprendre quelle mobilité les immigrés vivent. Veillons à éviter le piège qui consiste à affirmer que la réussite d'un parcours migratoire se mesure à la stabilité de l'installation en ville, et qu'à l'inverse « l'échec

¹³³ PINOL, Jean-Luc, « La mobilité dans la ville révélateur des sociétés urbaines ? » in *Faire son chemin dans la ville : la mobilité intra-urbaine*, Annales de démographie historique 1999-1, p. 8

¹³⁴ PINOL, Jean-Luc, *idem*, p. 8

¹³⁵ HATT-DIENER, Marie-Noël, *op.cit.*, 2004, p. 149

de l'intégration urbaine se manifesterait par le départ de la ville qui viendrait sanctionner une trajectoire brève et erratique dans la cité. »¹³⁶ Gardons à l'esprit qu'il est possible de ne rester qu'un temps très court dans la ville tout en y accomplissant l'objectif que l'on s'était fixé au préalable, et à l'inverse y passer de longues années en vain.

Cette évolution historiographique se manifeste également à travers de nombreux changements terminologiques. « A l'utilisation du mot migration a succédé celui de mobilité »¹³⁷, dont la signification n'est pas toujours clairement définie. Les nouvelles recherches sur la mobilité dans les années 1990 ont ensuite multiplié les combinaisons d'expression, parfois jouant sur les mots, afin de baptiser les concepts au fur et à mesure qu'ils étaient forgés par les nouvelles études de cas. Ainsi, le nombre de villes traitées et la richesse du nouveau vocabulaire se sont élargis de concert. Alors que Milan fut présentée comme « la ville des destins croisés »¹³⁸, Strasbourg, de son côté, se trouvait « à la croisée des chemins »¹³⁹. A Bâle, Lorenceau a étudié les « mobilités urbaines »¹⁴⁰ pour qualifier des concepts pourtant assez proches de ce qu'on appelait « immigration » ou « champ migratoire »¹⁴¹ quelques années auparavant pour la ville de Seraing. D'autres auteurs, enfin, ont proposé à un niveau plus général l'étude des « chemins dans la ville »¹⁴², des « chemins migratoires »¹⁴³, des « projets migratoires »¹⁴⁴ ou encore des « sentiers invisibles »¹⁴⁵. Outre cette forme de surenchère lexicale qui a pu autant en enthousiasmer certains qu'en exaspérer d'autres, toutes ces études offrent également des points de comparaison intéressants avec la Genève des années 1840. Toutes ces villes, par la diversité de leurs caractères, permettent d'élargir l'éventail des comparaisons à des formes urbaines parfois proches de Genève tant par la taille que dans une certaine immobilité de façade, telles Strasbourg ou Bâle, mais également très différentes, comme le « champignon industriel » de la cité métallurgique de Seraing dans l'agglomération liégeoise ou la métropole lombarde, qui à l'époque est déjà six fois plus peuplée que la cité de Calvin.

¹³⁶ PINOL, Jean-Luc, *op. cit.*, 1999, p.12

¹³⁷ PINOL, Jean-Luc, *op. cit.*, 1999, p.8

¹³⁸ FARON, Olivier, *La ville des destins croisés : recherches sur la société milanaise du XIXe siècle (1811-1860)*, Rome, Ecole française de Rome, 1997

¹³⁹ HATT-DIENER, Marie-Noël, *op.cit.*, 2004

¹⁴⁰ LORENCEAU, René, *Bâle de 1860 à 1920 : croissance et mobilités urbaines*, Thèse de doctorat, Tours, 2001

¹⁴¹ ORIS, Michel, « Le champ migratoire de Seraing entre 1857 et 1900. L'impact de la dépression économique sur l'attraction d'une grande ville industrielle » in *Revue du Nord*, t. 79, avril/septembre 1997, pp. 531-547 et PASLEAU, Suzy, « L'immigration des travailleurs à Seraing durant la seconde moitié du XIXe siècle » in *Annales de démographie historique*, Paris, 1993, pp. 227 à 249

¹⁴² *Faire son chemin dans la ville : la mobilité intra-urbaine*, Annales de démographie historique 1999-1

¹⁴³ FARON, Olivier, « Itinéraire(s) urbain(s). Les changements de domicile à l'intérieur de Milan au XIXe siècle » in *Annales de Démographie Historique, Faire son chemin dans la ville*, 1999, n°1, p. 455

¹⁴⁴ ROSENTAL, Paul-André, *op.cit.*, 1999, p. 85

¹⁴⁵ ROSENTAL, Paul-André, *idem*

L'étude des parcours migratoires genevois suit ici les deux axes principaux de l'étude de la mobilité historique. Premièrement, dans le présent chapitre, il s'agira de comprendre comment les nouveaux venus font leur chemin *à travers* la ville, c'est-à-dire de répondre aux questions *restent-ils ?*, et sinon, *où vont-ils ?* Ces interrogations peuvent chacune recevoir plusieurs réponses qui doivent leur multiplicité à la variété des sources disponibles. En interrogeant les deux recensements simultanément il est possible de mettre en évidence les facteurs qui font qu'après six ans un individu est encore présent à Genève. Se pencher sur les durées de séjour issues des permis permet alternativement de distinguer les « oiseaux de passage » de ceux qui semblent trouver leur place dans la ville. Les durées de séjour permettent donc de mettre en évidence le rythme personnel de la mobilité. Enfin, toujours grâce aux permis, il est possible de se faire une idée de la suite du parcours des immigrants, ce qui, en filigrane, révèle la place de Genève dans les chemins de migration à l'époque. A-t-on plutôt affaire à une ville « cul-de-sac » qui représente pour beaucoup l'aboutissement du chemin, ou à une ville tremplin, simple étape dans la poursuite d'objectifs plus ambitieux ?

Voilà donc la structure de ce troisième chapitre. Bien que basé sur les mêmes sources que l'analyse structurelle précédente, il renouvelle la réflexion en s'inspirant de problématiques plus actuelles de l'histoire urbaine ou de l'histoire des migrations.

3.1. 1837-1843, d'un recensement à l'autre

Une première manière d'aborder la question de la rémanence des migrants consiste à s'intéresser à la disparition des individus d'un recensement à l'autre. Il est vraisemblable que la probabilité de rester à Genève, mesurée par la proportion des individus recensés en 1837 toujours présents en 1843, soit influencée par un certain nombre de caractéristiques propres aux migrants. Une réserve importante doit être mentionnée ici. En effet, il n'est pas possible de différencier dans cet exercice les personnes qui disparaissent de Genève pour cause d'émigration de celles qui sont décédées entre-temps. C'est une limite qu'il sera indispensable de prendre en compte au moment d'analyser des résultats. Par chance, le travail d'appariement des recensements a déjà été effectué lors de l'étude longitudinale des recensements dans le cadre des projets FNRS 1114-68113 et 100012-105478. Dès lors, il est possible d'utiliser ces données dans une analyse multivariée afin de connaître l'effet, toutes choses égales par ailleurs, de plusieurs variables individuelles sur la probabilité d'être toujours présent en 1843. Ces dernières sont les mêmes que précédemment, soit le sexe, l'état-civil, l'âge, le lieu de naissance, la branche professionnelle et la religion. D'après les premiers enseignements qui ont été tirés de l'analyse des structures et des systèmes

migratoires, nous pouvons d'ores et déjà avancer quelques hypothèses quant aux effets attendus de chacune de ces variables.

3.1.1. Hypothèses

Le genre est une variable qui possède plusieurs arguments suggérant une influence sur la stabilité des individus. Il est classiquement admis que, dans l'Europe traditionnelle, « les femmes bougent plus que les hommes à courte distance, mais nettement moins à longue distance. »¹⁴⁶, ce qui, néanmoins, ne donne pas d'indications sur la durée des séjours. Cependant, en ce qui concerne la stabilité urbaine, d'autres arguments permettent de penser que les femmes sont moins mobiles que les hommes. Ainsi, comme il a été avancé plus haut¹⁴⁷, une meilleure qualité de vie urbaine inciterait les femmes à davantage rester en ville que les hommes. En outre, le fort célibat définitif féminin tendrait à suggérer qu'un échec matrimonial ne se traduit pas systématiquement par un départ de la ville. Il est toutefois difficile de saisir l'effet genre *toutes choses égales par ailleurs*, car il se peut très bien que si les femmes paraissent moins mobiles, ce ne soit que le reflet d'un profil associant d'autres caractéristiques stabilisatrices. Sans avoir dissipé toutes les incertitudes, nous ferons toutefois l'hypothèse que les femmes sont moins mobiles que les hommes.

Le statut marital devrait également profondément influencer la pérennité de la résidence à Genève. Selon la théorie du *life cycle service*, la domesticité constitue une étape intermédiaire entre l'enfance et le mariage, soit environ de 15 à 25 ans, permettant non seulement de repousser le début de la période féconde, mais également d'amasser suffisamment de ressources pour fonder un nouveau foyer. Ce système explique que la majorité des immigrants soit constituée de célibataires mobiles, qui ne se stabilisent qu'après s'être mariés. Les immigrants qui sont déjà mariés à leur arrivée, de part leurs responsabilités familiales, l'extension de leur réseau social et une stratégie sociale stable, devraient connaître une plus grande stabilité que les célibataires. Une seule réserve pourrait être émise quant aux célibataires définitives qui, même après l'échec de leurs ambitions matrimoniales, restent encore longtemps présentes en ville.

L'âge est également un facteur d'importance qui devrait faire ressortir une plus grande stabilité des adultes au-delà d'un seuil qui peut être estimé aux alentours de 40 ans. C'est en

¹⁴⁶ POUSSOU, Jean-Pierre, « Migrations et mobilité de la population en Europe » in BARDET, Jean-Pierre et DUPAQUIER, Jacques, *Histoire des populations de l'Europe*, vol.2, Paris, Fayard, 1998, p. 270

¹⁴⁷ Voir chapitre 2.2.3 supra.

effet à partir de cet âge que la part des natifs dans la population totale reprend nettement l'ascendant sur celle des allochtones¹⁴⁸, du moins à la période qui nous concerne.

Le lieu de naissance devrait également influencer profondément la propension à rester à Genève, comme l'a montré l'analyse des systèmes migratoires¹⁴⁹. Les Genevois sont naturellement ceux que l'on suppose les plus stables, devant les Français, dont le système migratoire n'est pas basé sur l'immigration temporaire. Les Vaudois et Neuchâtelois devraient montrer un profil intermédiaire, la durée cumulée des contrats dans la domesticité étant probablement plus ou moins équivalente à l'intervalle entre les deux recensements. Les Savoyards, parmi lesquels les Frahans ne sont ici pas repérables, sont supposés se comporter de manière similaire aux Vaudois et Neuchâtelois. Quant aux Allemands et Alémaniques, l'hypothèse est qu'ils soient également plutôt mobiles, en tout cas parmi ceux qui sont actifs dans le petit commerce. Il a déjà été mentionné qu'une partie des Allemands pourrait être des personnes aisées et stables, mais cet effet devrait être absorbé par la variable professionnelle.

L'effet des branches professionnelles est légèrement plus délicat à anticiper. Parmi les métiers les plus stabilisateurs, on peut cependant considérer que les professions libérales doivent être bien placées. Ce groupe est composé d'individus qui ont peu d'incitations à quitter un environnement dans lequel ils occupent une position favorable. Quant aux autres branches, des études antérieures ont montré que les membres de la Fabrique ont la « réputation d'être enracinés à Genève. Ils sont d'ailleurs aussi, et logiquement, les moins brassés. Cette classe socioprofessionnelle qui est au cœur de la société genevoise, de son identité collective, ne peut compter que sur sa dynamique interne. »¹⁵⁰ A l'opposé, le bâtiment, le petit commerce, et dans une moindre mesure la domesticité, sont des secteurs dans lesquels la mobilité devrait être élevée.

La religion est peut-être la variable la plus difficile à saisir. Même si l'appartenance au culte réformé pourrait être un gage d'intégration, il a été maintes fois démontré que la population catholique a connu une forte expansion dans la Genève du XIXe siècle, traduisant une propension des catholiques à s'implanter également à long terme. Comme l'a montré

¹⁴⁸ Voir la pyramide des âges par lieu de naissance, chapitre 2.1.2 supra.

¹⁴⁹ Voir les sections 2.1.3 et 2.2.2 supra.

¹⁵⁰ ORIS, Michel, RITSCHARD, Gilbert et RYCZKOWSKA, Grazyna, *Recrutement et renouvellement des groupes socioprofessionnels à Genève, 1816-1843*, 14^e Colloque de l'Association internationale des Démographes de Langue française, Aveiro, 2006, p.6

Schumacher, « en tout cas jusqu'en 1843, la poussée des catholiques s'explique essentiellement par l'immigration savoyarde et française »¹⁵¹.

Enfin, la variable *anter* indique la présence à Genève au recensement précédent, donc en 1834. Il y a fort à parier que ceux qui étaient déjà présents en 1834 ont d'autant plus de chances de toujours être à Genève en 1843.

L'ensemble des considérations précédentes permet d'énoncer un modèle théorique ainsi que de proposer des effets attendus pour chacune des variables indépendantes, résumés dans le tableau 3.1. A titre d'indication, la dernière colonne du tableau permet de comparer la proportion de chaque groupe qui reste à Genève entre les deux recensements. Il s'agit uniquement d'une évaluation bivariée, contrairement au modèle évalué dans la section suivante.

modèle théorique : $p = F(\text{branche}, \text{état-civil}, \text{lieu de naissance}, \text{sexe}, \text{âge}, \text{religion}, \text{anter})$
où p est la probabilité conditionnelle d'être présent en 1843, sachant que l'on était déjà présent en 1837

¹⁵¹ SCHUMACHER, Reto, *op.cot.*, 2008, p. 167

Tableau 3.1: Effets supposés des variables explicatives mesurées en 1837 sur la probabilité d’être présent en 1843

modalités de référence en gras

Dummy modalité d'origine	effet supposé	Proportion de "survivants" en 1843 ¹⁵²
Branche		
b0 inconnu	?	39%
b1 inactifs	?	57%
b2 "petit" commerce	-	45%
b3 services	?	58%
b4 bâtiment	--	48%
b5 Fabrique	+	59%
b6 domesticité	-	27%
b7 professions libérales	++	77%
Etat-civil		
ec0 inconnu	?	57%
ec1 célibataire	-	48%
ec2 marié	+	60%
ec3 veuf, divorcé (1individu)	?	44%
Lieu de naissance		
ln0 inconnu	?	43%
ln1 Genève	++	63%
ln2 Vaud & Neuchâtel	?	39%
ln3 Allemagne & Suisse all.	-	27%
ln4 Savoie & Gex	?	36%
ln5 France	+	44%
ln6 reste CH & monde	-	26%
Sexe		
sex0 inconnu	?	40%
sex1 homme	-	54%
sex2 femme	+	50%
Classe d'âge		
age0 inconnu	?	31%
age1 0-9	+	67%
age2 10-39	-	46%
age3 40+	+	55%
Religion		
rel0 inconnu	?	35%
rel1 réformé	?	55%
rel2 catholique	?	42%
rel3 autres	?	57%
Présence antérieure		
anter 1 Présent en 1834	+	67%
anter 0 absent en 1834	-	41%

¹⁵² Rappelons ici que la « survie » entre 1837 et 1843 ne permet pas de différencier l’effet de l’émigration de celui dû à la mortalité.

3.1.2. Construction et évaluation du modèle

Le modèle présenté ci-dessus est basé sur une structure de type Binomiale, et peut donc être évalué grâce à une régression logistique effectuée sur la variable *d1843* de l'échantillon du recensement de 1837, qui prend la valeur 1 si la personne est encore présente en 1843 et 0 si ce n'est pas le cas. L'interprétation de cet indicateur est toutefois limitée par l'impossibilité de différencier ceux qui sont décédés de ceux qui ont émigré dans l'intervalle intercensitaire. Quant aux cinq variables catégorielles, elles sont transformées en variables dichotomiques, dont une d'entre elles pour chaque variable d'origine est choisie comme modalité de référence. Afin de faciliter l'interprétation des résultats, la référence a régulièrement été définie comme la modalité qui est supposée avoir l'effet stabilisateur le plus important¹⁵³, en se basant soit sur les hypothèses précédentes, soit sur la proportion d'individus encore présents en 1843 (tableau 3.1). Ainsi, les rapports de cotes pour les autres modalités sont supposés inférieurs à 1¹⁵⁴. Quant à l'âge, seule variable quantitative, les classes ont été quelque peu remaniées par rapport aux analyses précédentes afin de cerner au plus près un âge de haute mobilité. En référence aux commentaires précédents, il a été choisi de procéder au découpage suivant : 0-9 ans, 10-39 ans, 40 ans et plus (âges au temps *t*, soit en 1837). La première classe s'arrête à 9 ans, car les individus les plus âgés ont alors 15 ans en 1843, ce qui laisse à penser qu'ils sont encore trop jeunes pour la phase de départ du *life cycle service*, contrairement aux jeunes adultes de la classe 10-39 ans, dont la borne supérieure est fixée à l'âge où les natifs redeviennent majoritaires dans les recensements (voir figure 2.7). Enfin, les individus ayant dépassé cet âge de la haute mobilité sont supposés être plus stables que les autres ; c'est pourquoi ils ont été choisis comme catégorie de référence. L'introduction d'interactions dans le modèle serait une procédure très gourmande en données, chose qu'il n'est pas possible de se permettre. Le modèle statistique final se présente donc sous la forme suivante.

Soient:

x_k , les k variables dichotomiques individuelles (tableau 4.x)

β_k , les k coefficients des variables individuelles

$\{\beta_0; \beta_1\} \in R$

$$\ln \frac{p(d1843 = 1 | X)}{p(d1843 = 0 | X)} = \beta_0 + \sum_k \beta_k \cdot x_k + \beta_1 \cdot \text{anter}$$

¹⁵³ Sauf pour la profession, en raison du faible nombre de personnes relevant des professions libérales. La Fabrique, dont l'effet est supposé assez proche, offre ainsi de meilleures chances d'obtenir des résultats robustes.

¹⁵⁴ Les coefficients sont exprimés en rapports de cotes (odds ratios), c'est-à-dire qu'un coefficient inférieur à 1 indique un risque moins élevé de rester à Genève que pour la catégorie de référence.

3.1.3. Conclusions du modèle

Ce modèle, une fois estimé (tableau 3.2), obtient une significativité globale très satisfaisante puisque le niveau de rejet du test du chi-2 est inférieur à 1%. Le pseudo R^2 , qui plafonne à environ 10%, peut paraître quelque peu décevant, mais il doit être remis dans le contexte d'une étude historique. Lorsque le modèle complet est confronté à un modèle réduit à la seule variable *anter*, il ressort que les variables personnelles améliorent sensiblement la qualité d'ajustement (comme le prouvent le R^2 ajusté de McFadden, ainsi que les critères d'information bayésien et d'Akaike).

En ce qui concerne la significativité de chaque variable, d'importantes différences doivent être relevées. Alors que les coefficients correspondant aux différentes modalités composant les variables *état-civil*, *âge*, *religion* et *lieu de naissance* ainsi que la dummy *anter* sont presque tous significatifs 5%, voire à moins de 1% pour certains, des problèmes apparaissent pour le *sexe* et la *branche professionnelle*. La faible significativité du premier peut s'expliquer par une probabilité de rester très similaire entre hommes et femmes, celle des premiers n'étant que 4.8% plus faible que celle des secondes. Par contre, il est plus difficile d'expliquer la mauvaise représentation de certaines branches professionnelles, spécialement le bâtiment et le petit commerce. Peut-on en conclure immédiatement que l'appartenance à ces métiers n'influe pas la stabilité à Genève ? Avant de conclure trop rapidement, il serait plus prudent d'attendre ce que peut apporter l'analyse de la durée des permis de séjour, qui incluent les saisonniers, si nombreux dans la construction. Provisoirement les catégories non significatives ne peuvent toutefois pas être interprétées.

Tableau 3.2 : Effets de plusieurs variables individuelles sur le risque relatif d'être toujours présent à Genève en 1843, pour les individus présents en 1837

<i>variables indépendantes</i>	<i>Rapports de cotes</i>	<i>significativité¹</i>		
branche			Ajustement du modèle	
inconnu	0.663	*	Prob. Chi-2	0.000
inactifs	0.769	**	McFadden's Adj R2	0.102
"petit" commerce	0.757	*	LL model	-2034
services	1.153		LL null	-2294
bâtiment	0.898		AIC	4120
Fabrique	1.000		BIC	4279
domesticité	0.595	***		
prof. libérales	1.901			
état-civil			Ajustement du modèle réduit à "anter"	
inconnu	1.791		Prob. Chi-2	0.000
célibataire	0.573	**	McFadden's Adj R2	0.046
marié	1.000		AIC	4381
veuf	0.563	**	BIC	4393
lieu de naissance				
inconnu	0.525	***		
Genève	1.000			
Vaud & Neuchâtel	0.485	***		
Allemagne & Suisse all.	0.338	***		
Savoie & Gex	0.608	***		
France	0.582	***		
reste CH & monde	0.298	***		
sexe				
inconnu	0.814			
homme	1.000			
femme	1.050			
classe d'âge				
inconnu	0.857			
0-9	3.850	***		
10-39	1.217	*		
40+	1.000			
religion				
inconnu	0.949			
réformé	1.000			
catholique	0.815	*		
autres	1.480			
antériorité				
anter	2.447	***		

¹ Degrés de significativité:

*≤0.10, **≤0.05, ***≤0.01

Note: catégories de référence **en gras**

Les résultats obtenus sont cohérents dans l'ensemble avec les prédictions énoncées précédemment. Pourtant, quelques effets semblent rentrer fortement en contradiction avec la théorie. Commençons notre analyse des résultats par ces effets les plus surprenants.

Le résultat le plus surprenant est sans doute celui concernant l'effet genre. En effet, en dépit de la discrimination socio-économique et du différentiel de conditions de travail qui rythment la vie des hommes et des femmes au jour le jour et de la prépondérance du célibat définitif féminin, il n'y a pas de différence significative dans le comportement des hommes et des femmes. Le tableau 3.1 indique que, sans contrôler pour les autres variables, les femmes semblent plus mobiles (49.8% d'entre-elles ont disparu en 1843, contre seulement 46.4% des hommes). Toutefois, le tableau 3.2 indique que cette différence n'est pas significative toute chose égale par ailleurs. En d'autres termes, l'effet observé sur la variable sexe n'est que le reflet d'autres variables corrélées avec le sexe. En outre, il existe également un biais potentiel lié à la nature des sources, et plus particulièrement à la méthode d'échantillonnage mise en œuvre. La sélection alphabétique implique qu'entre 1837 et 1843, les jeunes filles célibataires dont le nom commençait par la lettre « B » et qui ont épousé dans l'intervalle un homme dont le patronyme n'entre pas dans cette catégorie ont pu éventuellement disparaître de l'échantillon de 1843. Même si un effort a été mené pour tenter de retrouver ces jeunes femmes dans les recensement suivants et coupler ainsi les données malgré la méthode alphabétique, il est à craindre qu'une partie d'entre-elles ait échappé à cette correction. Cette limite dans la mesure de l'effet genre est certes décevante, mais il est possible que cette lacune soit comblée par la suite avec l'étude des permis de séjour. En l'état, le sexe n'est pas une variable significative *ceteris paribus*.

Les prévisions concernant l'effet de l'âge sont également remises en doute par les résultats. Il n'est pas surprenant d'observer que les enfants forment le groupe le plus stable avec presque quatre fois plus de chances d'être présents au recensement suivant que les adultes d'âge mûr. Il est toutefois beaucoup plus surprenant que les jeunes adultes soient moins mobiles que leurs aînés. Alors que l'effet non-contrôlé (tableau 3.1) pour les autres variables indiquait une plus faible chance de « survie » pour les 10-39 ans, l'effet contrôlé montre une probabilité d'être toujours présent en 1843 dépassant de 21.7% celle des adultes de plus de 40 ans, toutes chose égale par ailleurs. Ce résultat rentre en totale contradiction avec les observations précédentes qui ont montré que les jeunes adultes forment le gros des troupes des migrants, phénomène par ailleurs expliqué par le *life cycle service*. Cette théorie avait d'ailleurs reçu précédemment une confirmation en première analyse¹⁵⁵. L'explication la plus probable de ces résultats contradictoires est l'impossibilité de différencier l'émigration de la mortalité. Si les

¹⁵⁵ Voir supra, 2.1.1 et 2.1.2.

disparitions des individus de 10 à 39 ans sont majoritairement causées par l'émigration, celles des 40 ans et plus reflètent probablement pour une bonne part la mortalité des personnes âgées.

L'état-civil se révèle être un des facteurs explicatifs les plus puissants. Par rapport à un individu marié, un célibataire possède 42.7% de chances en moins d'être présent six ans plus tard. C'est un élément marquant qu'il est important de mettre en rapport avec la proportion d'immigrants célibataires. Les registres des permis de séjour indiquent que 93 individus sur 100 arrivant à Genève sont célibataires. Ceux-ci, comme nous venons de le voir, ont beaucoup moins de chances de rester à Genève que les mariés. Parlant de Strasbourg, Marie-Noël Hatt-Diener écrit qu'elle « brasse des célibataires et gagne des mariés »¹⁵⁶. Ce qui est vrai pour la cité alsacienne l'est également pour Genève. Le mariage semble donc être une des clefs de l'intégration en ville. A ce propos, des études antérieures ont déjà montré que « la solitude est un facteur d'instabilité. Être logé multiplie par 5 les chances de quitter la cité par rapport aux non logés ! »¹⁵⁷

L'appartenance au culte réformé est un facteur de stabilisation relativement significatif. En effet, les catholiques ont 18.5% de chances en moins que les protestants d'être toujours présents en 1843. Cet effet est pourtant surprenant si l'on considère que, dans le même temps, la proportion des catholiques sur sol genevois augmente de 22.2% à 26.3% entre 1837 et 1843¹⁵⁸. Cette double constatation implique que les catholiques augmentent leur représentation tout en étant également plus mobiles. Ce paradoxe ne peut être expliqué que par un très grand nombre d'arrivées de catholiques, dont il suffit qu'une faible part se fixe à Genève pour que leur population croisse plus rapidement que la population réformée. D'autre part, la croissance naturelle de la cité est entre-temps quasi nulle, ce qui confère à l'immigration un impact d'autant plus considérable. Cet important *turn-over* des catholiques n'est pas sans conséquences sur l'image qu'ils renvoient à la population genevoise « de souche ». Longtemps encore, le catholique reste synonyme d'immigré avec toutes les connotations négatives qui l'accompagnent.

¹⁵⁶ HATT-DIENER, Marie-Noël, *op.cit.*, 2004, p. 183

¹⁵⁷ ORIS, Michel, RITSCHARD, Gilbert et RYCZKOWSKA, Grazyna, « Les solitudes urbaines. Structures et parcours dans la Genève des années 1816-1843 » in *Annales de Démographie historique*, 2006-1 *Les populations vulnérables II*, p.76

¹⁵⁸ SCHUMACHER, Reto, *op.cit.*, 2008, pp. 165 à 169

Les effets des catégories professionnelles ne sont pas vraiment surprenants et confirment de manière générale nos attentes. L'emploi domestique et le petit commerce apparaissent clairement comme des facteurs d'instabilité alors que les professions libérales restent encore au XIXe siècle un monde fermé où les sorties sont des exceptions. En moyenne, les domestiques présentes en 1837 ont 40% de chances en moins que les horlogers d'être toujours en ville en 1843. De manière moins nette, les employés des services (enseignants, mais aussi le petit monde des lingères, lavandières, employés de boutique, « gardes malades », etc.) semblent plutôt stables, mais il est impossible d'assurer que leur comportement soit significativement différent de celui de la Fabrique. Ces résultats confirment que certaines occupations privilégiées ou très ancrées dans l'identité genevoise agissent tels des aimants retenant leurs membres à Genève. Comme ce sont également des milieux fermés aux immigrés, cela explique que ces professions se renouvellent très lentement. A l'opposé, la domesticité imprime un effet répulsif. C'est donc peut-être parce que les femmes sont souvent des domestiques qu'elles se fixent moins à Genève, et le modèle multivarié contrôle pour cet effet.

Après avoir recensé tous les facteurs socio-économiques à notre disposition susceptibles d'influencer la stabilisation à Genève, il nous reste à nous pencher sur la mobilité différentielle de chaque communauté d'immigrés. Le lieu de naissance est en effet une variable très significative. Le fait de ne pas être né à Genève influence de manière très souvent décisive l'avenir des immigrés en ville. Evidemment, ce sont les individus nés sur sol genevois qui possèdent le plus de chance d'être toujours présents en 1843, mais ce qui frappe c'est l'écart proprement abyssal entre eux et toutes les autres origines. Une seule communauté atteint 60% des chances de « survie » des Genevois. Les plus stables, avec 39.2% de probabilité de rester en moins que les Genevois, sont les Savoyards. Ils forment, avec les Français (-41.8%) et, dans une moindre mesure les Vaudois et Neuchâtelois (-51.5%), un noyau d'étrangers à l'installation plus durable que les autres. A l'opposé, les « Allemands » et les immigrés d'origines plus lointaines sont les plus mobiles, puisque leurs probabilités de rester à Genève sont respectivement de 66.2% et 70.2% inférieures à celle des Genevois. L'origine germanique, indépendamment de la profession ou de l'état-civil, est donc une caractéristique de forte mobilité. Cela apporte un élément de réponse à la question levée à la fin de la section 2.2.2. Les « Allemands » sont bien, toutes choses égales par ailleurs, plus mobiles que les autres immigrés, mais combinés avec d'autres caractéristiques, certains profils spécifiques tel un Allemand marié exerçant une profession libérale, peuvent exercer un

effet compensateur et donner au final donner naissance à de rares groupes d'Allemands stables à Genève. Toutes ces constatations ouvrent des perspectives prometteuses en ce qui concerne l'analyse des durées des permis de séjour, complément indispensable à cette analyse car il y a fort à parier que si les saisonniers apparaissaient dans le recensement, le comportement des Savoyards, par exemple, serait fortement réévalué.

Mais la variable la plus importante dans la détermination des chances de rester à Genève entre 1837 et 1843 est sans nul doute la présence à Genève en 1834. Précisément, ceux qui étaient déjà là en 1834 ont 145% de chances supplémentaires, soit 2.5 fois plus de chances, d'être toujours là en 1843 que ceux qui sont arrivés entre 1834 et 1837. Cette constatation indique que la stabilisation à Genève est un processus cumulatif ; plus longtemps le séjour dure, plus il a de probabilités de continuer. Autrement dit, la probabilité d'émigrer est fonction de la durée de séjour, ce dont il est indispensable de tenir compte dans l'analyse des durées de séjour (section 3.2.3).

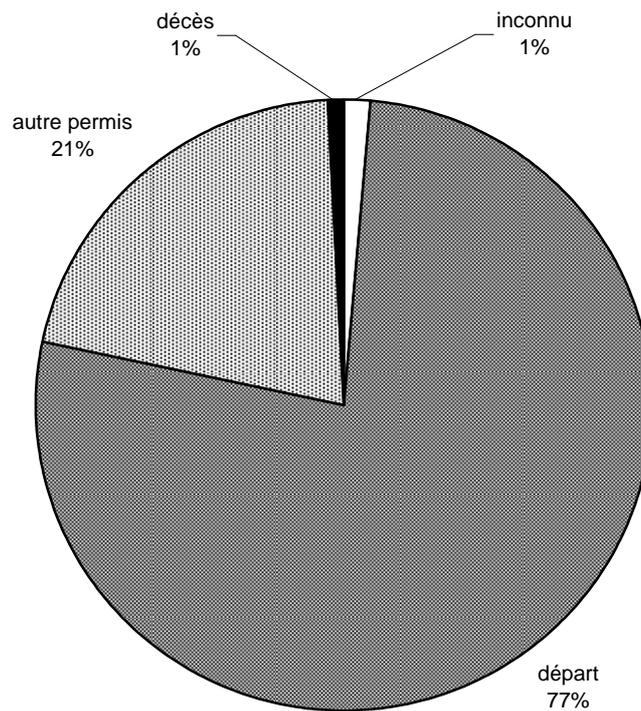
3.2. Les durées de séjour

3.2.1. Typologie des destins des arrivants

Alors que les recensements ne nous informent que sur la présence ou l'absence des individus, les permis de séjours permettent de donner plus de sens à ces observations. Savoir qu'un individu n'est plus dans la ville six ans plus tard, c'est une première information. En comprendre la raison est bien plus intéressant. Les différents motifs qui peuvent faire perdre la trace d'un individu dans les recensements se traduisent dans les permis de séjour par les différentes causes de sortie des registres, enregistrées dans la base de données sous la forme d'événements de plusieurs types. Si l'on se concentre sur leur conséquence finale, le tour des possibilités est vite fait. Les immigrants sont susceptibles de soit rester (et obtenir un autre type de permis), soit partir, soit décéder avant de rejoindre un des deux autres statuts. Une simple représentation de la répartition entre ces différentes options permet de se rendre compte de l'importance des départs, qui représentent trois motifs de sortie des registres sur quatre. Nous reviendrons plus tard sur les différentes raisons qui peuvent présider à ces départs et sur les destinations privilégiées, mais pour l'instant intéressons-nous au temps que ces individus passent à Genève avant de la quitter¹⁵⁹.

¹⁵⁹ La durée de séjour est calculée en mois à partir du nombre de renouvellements de chaque permis, soit en multipliant ce dernier par trois (durée de validité d'un renouvellement). Cette technique a été préférée à la comparaison des dates de sortie et d'entrée en raison de la fiabilité discutable de ces dernières. En effet, de

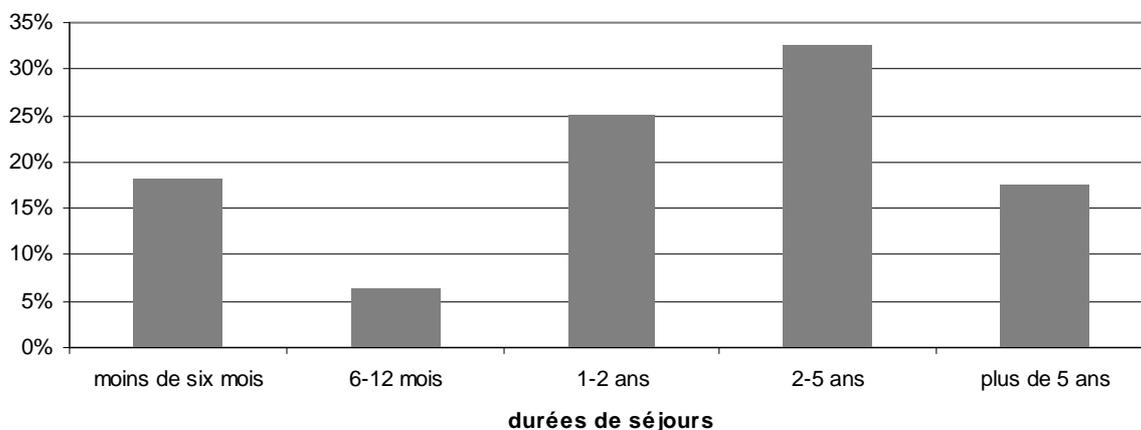
Figure 3.1 : Répartition des motifs de sortie des registres de permis de séjour, 1837-1843



Afin d'étudier les durées de séjour, il est nécessaire de tenir compte des 21% d'arrivants dont on perd la trace suite à l'obtention d'un autre droit de résidence (bourgeoisie, permis de domicile, livret de domestique, permis de séjour ou de domicile à Carouge ou dans d'autres communes genevoises, etc.), ainsi que des 17 décédés et des 24 personnes dont le destin n'a pas pu être déterminé en raison de manques d'informations ou d'incohérences. Pour les premiers, l'analyse de leur durée de séjour demanderait idéalement de retrouver leur trace dans les autres registres et de coupler les informations sous la forme d'une étude longitudinale afin de connaître la durée totale de leur séjour. Une simple représentation des durées de séjour avant sortie du registre des individus obtenant un autre type de permis (figure 3.2) permet d'avancer que le moment privilégié (58%) pour un changement de permis se situe entre un et cinq ans après l'arrivée. Cet intervalle peut être interprété comme le temps d'adaptation précédant la décision de demander un permis de plus long terme. Cette interprétation peut néanmoins être biaisée par l'introduction de la loi de 1844 qui oblige un certain nombre d'étrangers à changer de permis de séjour, ce qui augmente artificiellement la proportion d'individus qui changent de permis.

manière inexplicable, toutes les arrivées sont datées du premier jour du mois. De plus, les dates de sortie de registre sont souvent manquantes si l'individu a négligé d'annoncer son départ.

Figure 3.2 : Distribution des durées de validité des permis de séjour avant changement de type de permis, 1837-43



Au final, 434 individus, soit 23% de l'échantillon, voient leur séjour interrompu prématurément. Les décédés et les individus au destin inconnu ont subi une censure à la fin de leur séjour. Il a également été nécessaire d'introduire une troncature en décembre 1844, année à laquelle une nouvelle loi sur les étrangers a été votée¹⁶⁰. En effet, tout le système des permis ayant été revu, beaucoup d'étrangers ont obtenu un autre type de permis à ce moment. Confirmation de la méthode employée, tous les individus concernés par la troncature de 1844 avaient déjà été l'objet d'une censure en raison de leur changement de permis.

3.2.2. Courbes de survie et effets des facteurs individuels

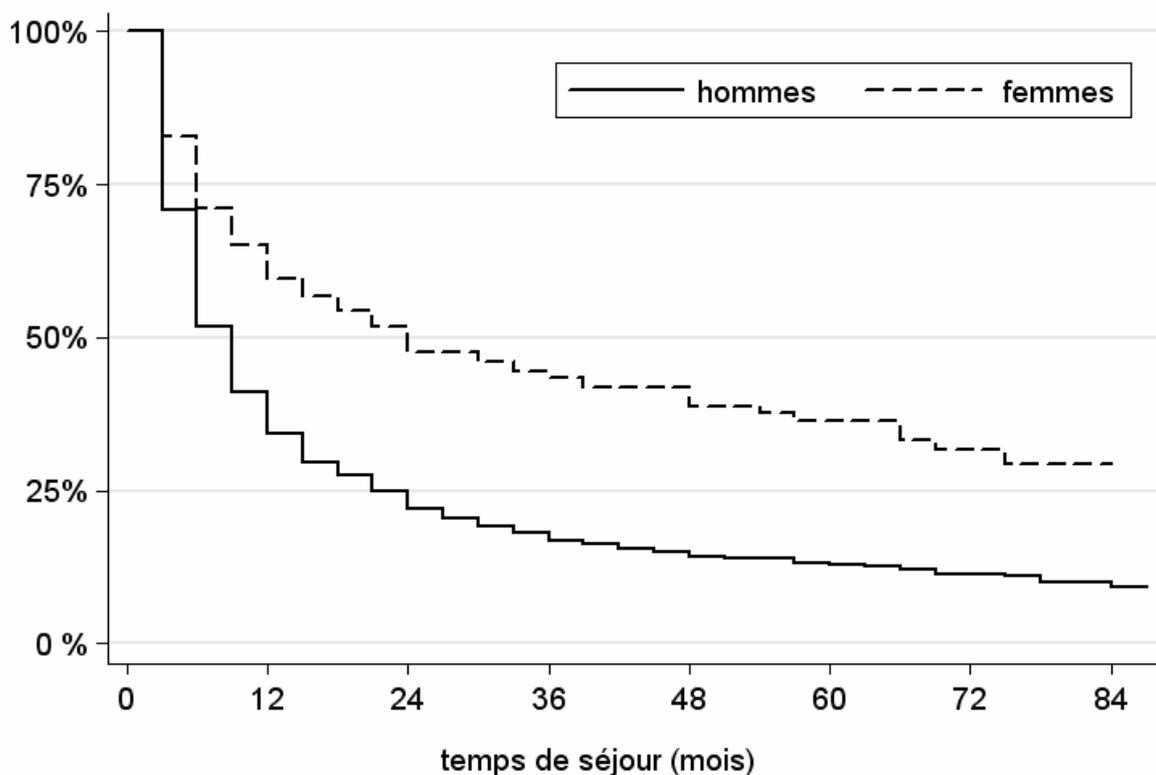
Ayant en main toutes les informations précédentes, il est possible de créer des tables de survie selon la méthode de Kaplan-Meier¹⁶¹. Mieux encore, les caractéristiques personnelles (sexe, origine, état matrimonial, âge et branche professionnelle) sont autant de facteurs qui permettent de calculer des courbes différenciées ainsi que de mener une régression logistique à temps discret. Elles complètent ainsi l'analyse des recensements et permettent de tester l'hypothèse nulle d'indépendance entre la durée de séjour et les caractéristiques en question, afin de déterminer si les comportements des divers groupes diffèrent significativement les uns des autres.

¹⁶⁰ On ne connaît pas la date exacte de l'entrée en vigueur de la loi, votée en février (SCHUMACHER, Reto, *op.cit.*, 2008, p.247). Mais il semble probable qu'une période de quelques mois ait été nécessaire afin de permettre à l'administration de s'adapter. Une troncature en décembre 1844 paraît donc raisonnable.

¹⁶¹ Stata propose un outil permettant de calculer des tables de survie de Kaplan-Meier, habituellement appliquées à l'étude de la mortalité. Ces tables peuvent être facilement adaptées à l'étude de l'émigration, à condition de remplacer la variable *décéder* par *émigrer*, et la *durée de vie* par la *durée de séjour*, mesurant le temps d'exposition au risque d'émigrer.

Une représentation de la courbe de survie des hommes et des femmes (figure 3.3) permet de se faire une première impression du rythme de départ des immigrants. Ce dernier est très élevé, puisqu'après six mois un homme sur deux et trois femmes sur dix sont déjà repartis. Après une année il ne reste plus que 34% des hommes, alors que les femmes sont bien plus nombreuses (60%) à demeurer à Genève. S'en suit alors un déclin moins marqué mais régulier de la proportion de « survivants », qui finit par se stabiliser aux alentours de 10-15% pour les hommes et 30-40% pour les femmes.

Figure 3.3 : Courbe de survie par sexe d'après les permis de séjour 1837-43



En comparaison avec d'autres villes, Genève est dans la norme¹⁶². Pour Bâle, en 1870, Lorenceau a montré qu'après 200 jours (soit légèrement plus de six mois) 50.9% des hommes et 24.4% des femmes ont déjà quitté la ville¹⁶³. A Genève, entre 1837 et 1843, après six mois, c'est le cas de 48.2% des hommes et 28.9% des femmes. Ces individus qui n'effectuent que des séjours éclairs dans la ville correspondent à ceux que Hatt-Diener appelle les « oiseaux de passage »¹⁶⁴.

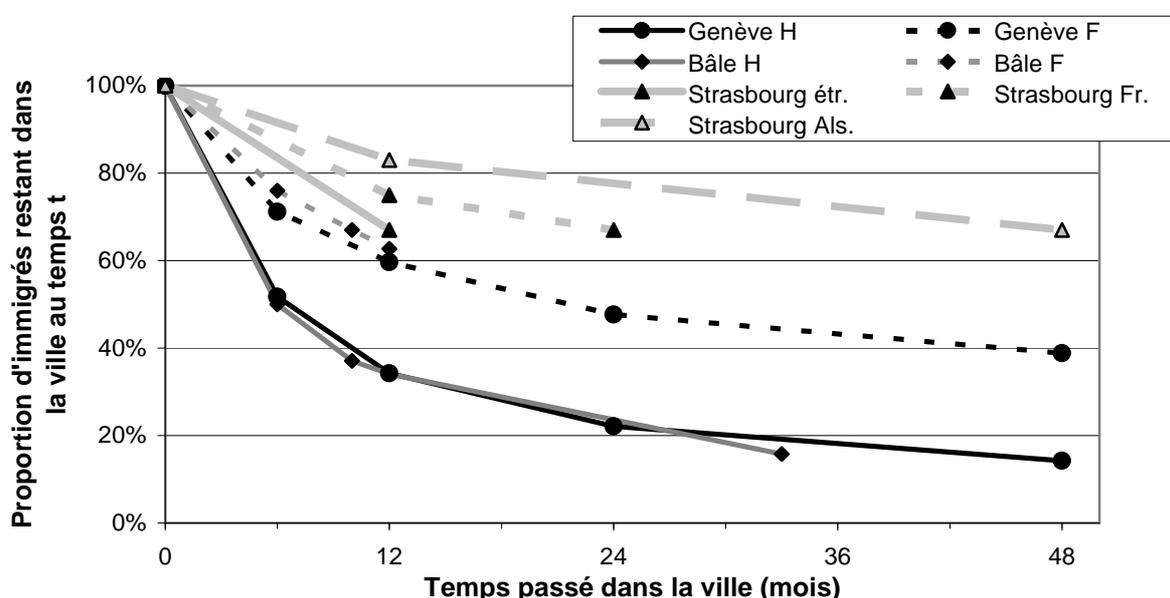
¹⁶² Les méthodes utilisées dans chaque étude ne sont pas toutes identiques. Il n'est notamment pas clair s'il est tenu compte du problème de censure mentionné plus haut. De plus, certaines études combinent plusieurs sources, ajoutant les permis de plus longue durée de manière à compléter les données manquantes.

¹⁶³ LORENCEAU, René, *op.cit.*, 2001, pp. 210 à 212

¹⁶⁴ Le terme est emprunté à HATT-DIENER, Marie-Noël, *op. cit.*, 2004, p. 159, qui elle-même s'inspire de Jean-Luc Pinol.

Après un an, les taux de départ s'élèvent à Bâle à 65.9% pour les hommes et 37.3% pour les femmes, alors qu'à Genève ils atteignent respectivement 65.8% et 40.4%. Les similitudes entre les deux villes helvétiques sont donc frappantes. Le rythme de départ y est quasiment identique¹⁶⁵ pour les hommes, et légèrement supérieur à Genève pour les femmes. Le cas de Strasbourg est quelque peu différent, Hatt-Diener y ayant mesuré des durées de séjour sensiblement plus longues pour la période 1810-1840. Après un an de séjour, la cité alsacienne compte encore deux tiers des étrangers, trois quarts des Français et cinq sixièmes des Alsaciens, ces derniers étant encore présents pour les deux tiers après quatre ans¹⁶⁶ !

Figure 3.4 : Comparaison des durées de séjour à Genève (1837-43), Bâle (1870) et Strasbourg (1810-1840)



Sources : Genève : permis de séjour, Bâle : Lorenceau pp. 210-211, Strasbourg : Hatt-Diener pp. 158-159

Ces deux comparaisons, concernant des villes similaires à Genève¹⁶⁷, donnent de la ville de Calvin l'image d'un lieu de passage et non de destination pour la grande majorité des migrants. Dans le grand train des migrations européennes, Genève n'est en général qu'une station de province dans laquelle le migrant ne fait que passer, attendant la prochaine

¹⁶⁵ Après un an de séjour, l'intervalle de confiance à 5% s'étend de 63.5% à 68.1% pour Genève.

¹⁶⁶ HATT-DIENER, Marie-Noël, *op. cit.*, 2004, p. 158

¹⁶⁷ C'est spécialement le cas pour Strasbourg qui compte à l'époque environ 50'000 habitants mais stagne démographiquement et économiquement, connaît des densités humaines très élevées en raison du maintien des anciennes fortifications, et reste dominée par l'artisanat et la proto-industrie. En outre, la ville est non seulement située sur une frontière, mais elle a également été un bastion du protestantisme depuis la Réforme.

correspondance pour une destination plus accueillante, ou pour s'empresser de rentrer chez lui.

Tenter d'élaborer une typologie des durées de séjour est une entreprise délicate. En cela, quelques décompositions des durées de séjour en fonction d'autres facteurs tels l'état-civil, l'âge, la branche professionnelle ou l'origine¹⁶⁸ peuvent être utiles. Des figures précédentes, il est clairement ressorti qu'une majorité d'immigrants ne fait qu'un court séjour à Genève, mais cette constatation n'est probablement pas généralisable à l'ensemble de la population migrante. En effet, l'étude des recensements a déjà montré que chaque migrant adopte une attitude particulière face à la ville et que, par conséquence, les cheminements des migrants à travers la ville ne sont pas toutes identiques.

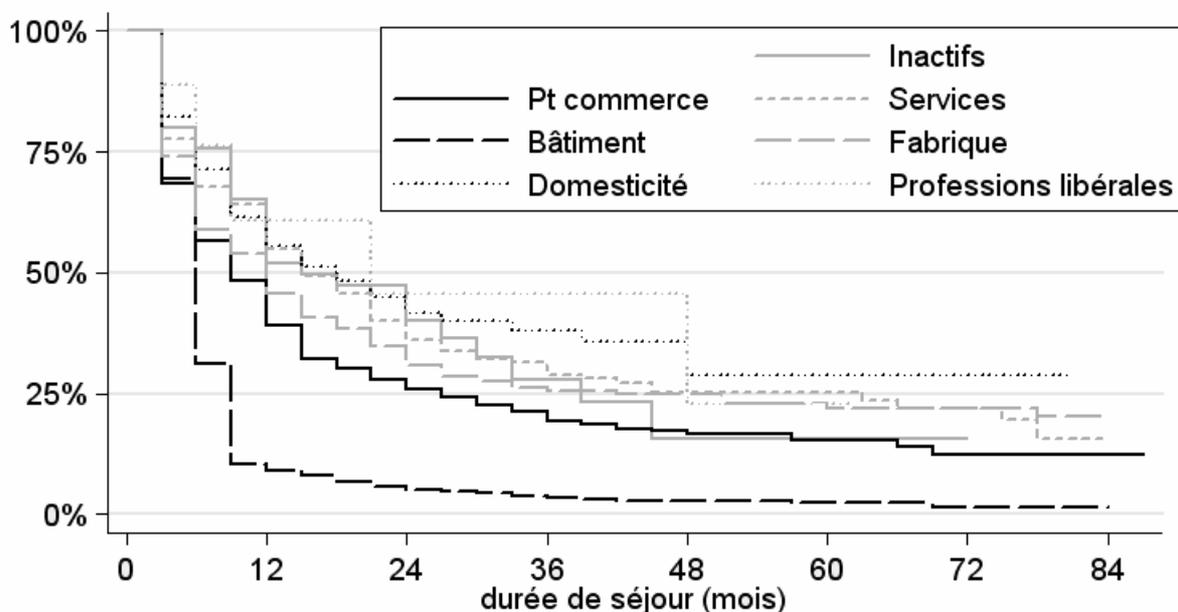
Les courbes de survie par sexe (figure 3.3) montrent des rythmes de mobilité sensiblement différents entre hommes et femmes. Les premiers semblent en effet être non seulement beaucoup plus mobiles dans les premiers mois, mais également moins nombreux à rester à Genève sur le long terme. Cette impression est confirmée par les tests de significativité globale (tableau 3.3) qui indiquent que la distinction par genre est significativement différente de la courbe de survie globale, avec une probabilité d'erreur inférieure à 1%. Sans surprise, ce jugement est confirmé par les tests par paires de facteurs (tableau 3.4), selon lesquels la courbe des hommes est significativement différente de celle des femmes, ceci avec une probabilité d'erreur inférieure à 1%. On peut donc affirmer que les femmes suivent un rythme de mobilité *à travers la ville* plus lent que les hommes. Cela n'implique pourtant pas que le genre est un facteur d'accroissement de la mobilité, toutes choses égales par ailleurs.

L'appartenance professionnelle est également un facteur de différenciation des courbes de survie significatif (tableau 3.3). Comme on peut le lire sur la figure 3.5, cet effet est cependant lié principalement à la courbe de survie très spécifique des ouvriers du bâtiment. En effet, ces derniers suivent un calendrier typique des travailleurs saisonniers, comme cela a été montré dans la section 2.2.2. Arrivant au printemps et repartant à la fin de l'automne, les ouvriers du bâtiment ne restent à Genève que quelques mois. Leur courbe de survie indique qu'ils sont près de 70% à être repartis après seulement six mois. Au bout d'une année, c'est le cas de

¹⁶⁸ Annexes, figure I.

90% d'entre eux, de telle sorte que seule une fraction infime des ouvriers du bâtiment s'installe réellement à Genève. Le bâtiment est donc une activité totalement saisonnière.

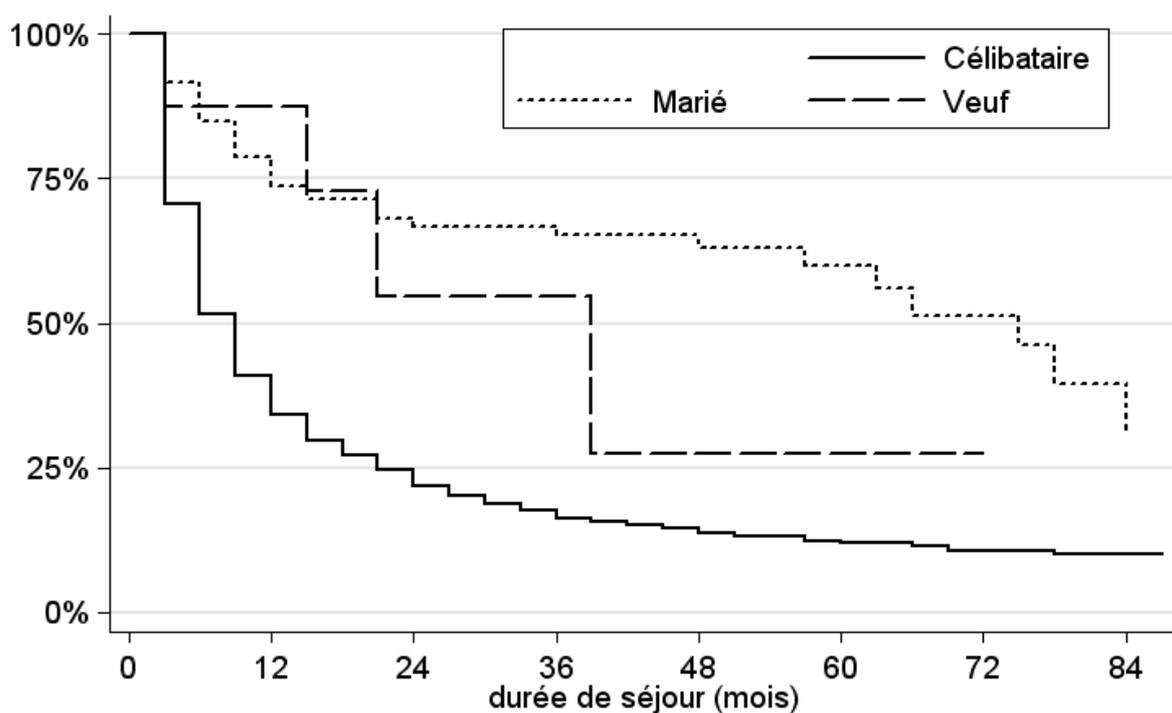
Figure 3.5 : Courbe de survie par branche professionnelle, d'après les permis de séjour 1837-43



Les autres groupes professionnels se distinguent nettement moins les uns des autres, avec un bémol concernant le petit commerce, qui, lui aussi, connaît un calendrier de départ plus rapide que la moyenne. La spécificité de ces deux professions est confirmée par les tests par paires (tableau 3.4), qui indiquent que seules les courbes de survie des employés du bâtiment et des petits commerçants se distinguent significativement des autres. Cette conclusion contredit partiellement celle qui était ressortie de l'analyse des recensements, dans laquelle les domestiques étaient plus mobiles que les deux groupes en question (tableau 3.2). Le biais que constitue l'absence des saisonniers dans les recensements, tout comme la mauvaise représentation des domestiques dans les permis de séjour, expliquent très probablement cette discordance. Quoi qu'il en soit, les rythmes de mobilité à travers la ville de toutes les professions sauf le bâtiment présentent des similitudes frappantes et il n'est pas certain que ces faibles différences, après avoir contrôlé pour les autres variables, résistent à une analyse multivariée.

L'effet de état civil se limite à la différence entre célibataires et mariés en raison du très faible nombre de veufs dans l'échantillon (8). La différence entre les courbes de survie est très significative (tableau 3.4), mettant une fois encore en évidence le caractère plus posé des immigrants arrivés en famille.

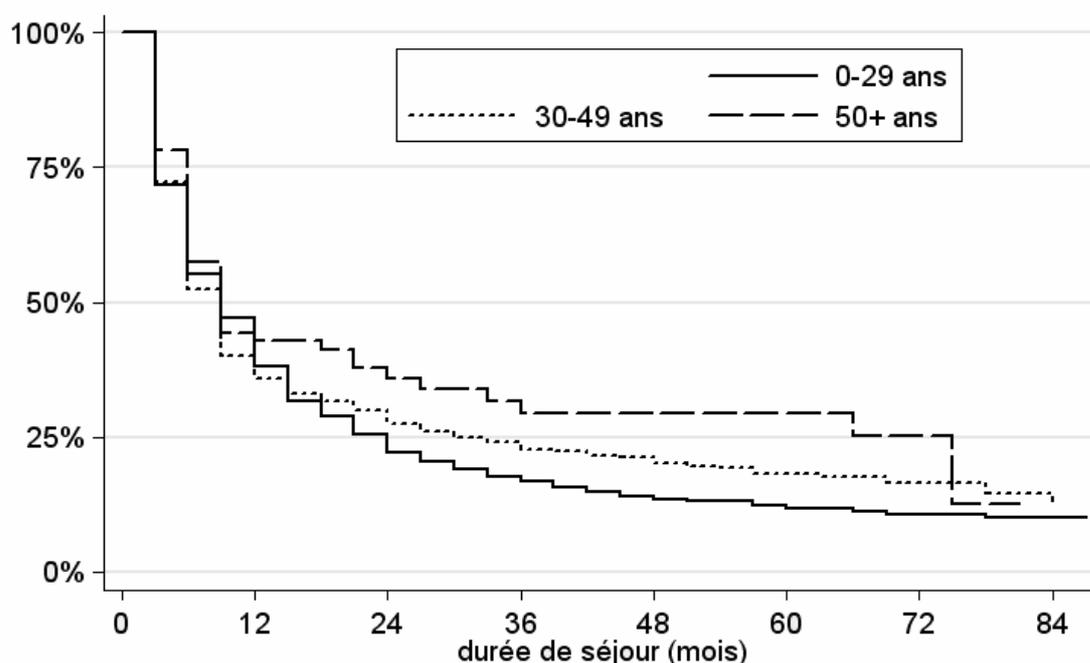
Figure 3.6 : Courbe de survie par état-civil, d'après les permis de séjour 1837-43



L'âge est probablement la variable la plus hermétique à l'interprétation. La répartition en classes utilisée ici est certes légèrement différente de celle utilisée pour les recensements, mais cette modification répond à un impératif de représentativité de chaque groupe. Il n'y a en effet quasiment aucun immigrant de moins de 15 ans enregistré dans les registres, non qu'ils soient entièrement absents, mais ils sont enregistrés avec leurs parents. En dépit de l'intérêt que représenterait leur intégration à l'analyse, l'absence de la plupart des informations les concernant nous a finalement conduit à les ignorer¹⁶⁹. Le découpage s'adapte à ce problème en distinguant les jeunes adultes de moins de 30 ans des adultes d'âge moyen de 30 à 49 ans, ainsi que des adultes âgés de 50 ans et plus. Bien que la tendance soit à une réduction du rythme de la mobilité avec l'âge, cette classification ne permet pourtant pas de dégager d'effet clair, puisqu'aucune des courbes ne se distingue significativement des deux autres (tableau 3.4).

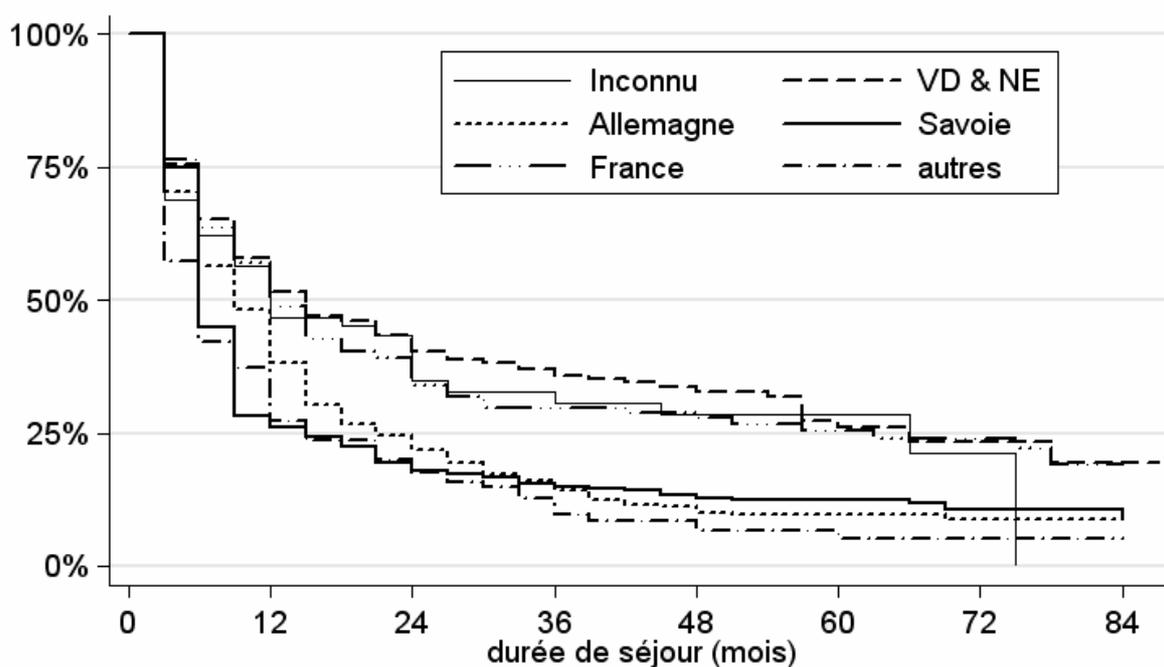
¹⁶⁹ Il serait néanmoins envisageable, à certaines conditions, d'intégrer cette centaine d'enfants dans une prochaine analyse.

Figure 3.7 : Courbe de survie par âge, d'après les permis de séjour 1837-43



La dernière variable susceptible d'influencer la durée du séjour des migrants est leur lieu d'origine. La figure 3.8 montre de manière intuitive une distinction entre, d'une part les Savoyards, les « Allemands »¹⁷⁰ et les nationalités rares dont le rythme de passage est rapide, et d'autre part les Vaudois, Neuchâtelois et Français. Alors qu'un quart de ces derniers se stabilise à moyen terme à Genève, ce n'est le cas que de 10% des premiers.

Figure 3.8 : Courbe de survie par origine, d'après les permis de séjour 1837-43



¹⁷⁰ Les « Allemands » regroupent, comme au chapitre précédent, tant les Allemands que les Alémaniques.

Tableau 3.3 : Significativité globale des facteurs sur les courbes de survie¹⁷¹

modalité	Log Rank	Wilcoxon (Breslow)	Tarone-Ware
<i>branche</i>	0.0000	0.0000	0.0000
<i>état-civil</i>	0.0000	0.0000	0.0000
<i>lieu d'origine</i>	0.0000	0.0000	0.0000
<i>sexe</i>	0.0000	0.0000	0.0000
<i>classe d'âge</i>	0.0074	0.0502	0.0257

Tableau 3.4 : Significativité des différences entre modalités prises deux à deux sur les courbes de survie (test de Wilcoxon-Breslow)

Légende :	≤1%	≤5%	≤10%	>10%
-----------	-----	-----	------	------

<i>branche</i>	inconnu	inactifs	pt commerce	services	bâtiment	Fabrique	domest.	libérales
inconnu	-	0.584	0.003	0.680	0.000	0.257	0.299	0.425
inactifs	0.584	-	0.180	0.793	0.000	0.171	0.839	0.619
"petit" commerce	0.003	0.18	-	0.000	0.000	0.038	0.002	0.149
services	0.68	0.793	0.000	-	0.000	0.097	0.485	0.497
bâtiment	0.000	0.000	0.000	0.000	-	0.000	0.000	0.007
Fabrique	0.257	0.171	0.038	0.097	0.000	-	0.057	0.281
domesticité	0.299	0.839	0.002	0.485	0.000	0.057	-	0.723
prof. libérales	0.425	0.619	0.149	0.497	0.007	0.281	0.723	-

<i>état-civil</i>	inconnu	célib.	marié	veuf
inconnu	-	0.000	0.431	0.299
célibataire	0.000	-	0.000	0.038
marié	0.431	0.000	-	0.651
veuf	0.299	0.038	0.651	-

<i>lieu d'origine</i>	inconnu	VD&NE	"Allemagne"	Savoie	France	reste
inconnu	-	0.435	0.137	0.021	0.714	0.003
VD&NE	0.435	-	0.000	0.000	0.552	0.000
"Allemagne"	0.137	0.000	-	0.025	0.002	0.001
Savoie	0.021	0.000	0.025	-	0.000	0.025
France	0.714	0.552	0.002	0.000	-	0.000
reste monde	0.003	0.000	0.001	0.025	0.000	-

<i>sexe</i>	inconnu	homme	femme
inconnu	-	-	-
homme	-	-	0.000
femme	-	0.000	-

<i>classe d'âge</i>	inconnu	0-29	30-49	50+
inconnu	-	0.013	0.023	0.185
0-29	0.013	-	0.938	0.185
30-49	0.023	0.938	-	0.196
50+	0.009	0.185	0.196	-

¹⁷¹ Le test du Log Rank accorde un même poids à tous les événements (ici les départs), celui de Breslow (une généralisation de Wilcoxon) donne, lui, plus d'importance aux événements ayant lieu en début de période, alors que le test de Tarone-Ware est en quelque sorte un compromis entre les deux premiers.

Quelques constations peuvent être soulignées à ce stade de l'analyse des durées de séjour. Tout d'abord, la grande majorité des immigrants ne se fixe pas à Genève. Seul un homme sur dix et une femme sur trois se stabilisent à moyen terme dans la ville. S'il y a des différences entre certains groupes d'immigrés, ce n'est donc pas sur la question de partir ou rester à Genève, mais sur la rapidité de ce départ. Autrement dit, c'est sur le calendrier des départs que jouent les caractéristiques individuelles¹⁷². Puisqu'à long terme presque tous les immigrants repartent, c'est dans les premiers mois, éventuellement les premières années, que nous pouvons espérer mettre en évidence des différences significatives. Certes, certaines caractéristiques peuvent être associées avec un rythme de mobilité à travers la ville élevé, telles certaines professions (le bâtiment et le petit commerce), certains lieux d'origine (la Savoie et l'Allemagne), le célibat et le fait d'être un homme. Tous ces facteurs sont statistiquement significatifs pris un par un, mais il n'est pas certain qu'ils le restent après avoir été contrôlés pour les autres variables. L'homogénéité des calendriers migratoires est si frappante qu'il est permis de douter d'un tel résultat.

3.2.3. Analyse multivariée des durées de séjour

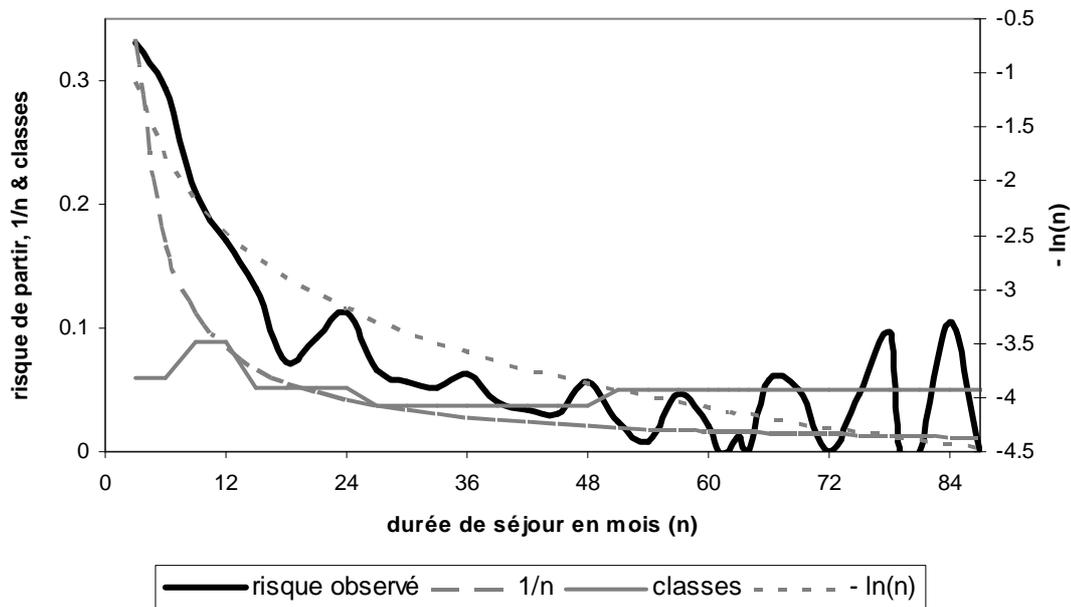
D'après les données à disposition, c'est-à-dire celles des permis de séjour, la méthode la mieux adaptée pour effectuer une analyse multivariée est celle de la régression logistique à temps discret. Cela demande de passer d'une base de donnée dans laquelle chaque ligne représente un individu, à une base de donnée dite personne – période, où chaque ligne représente une période (ici trois mois de séjour) pour une personne. Il faut ensuite créer une variable *événement* qui prenne la valeur 0 si, à la fin de la période, la personne est toujours à Genève, ou 1 si elle part. Les parcours qui finissent par un départ auront donc la valeur 0 pour toutes les lignes sauf la dernière de l'individu, tandis que les parcours censurés auront 0 pour toutes les lignes. La régression logistique s'effectue ensuite sur la variable *événement*, avec comme variables explicatives les facteurs habituels que sont le sexe, l'âge, l'état-civil, la profession et l'origine. Il est toutefois nécessaire d'ajouter à cette liste une variable fonction du temps, car le risque de partir n'est pas constant dans le temps. Comme il a été démontré précédemment au travers des courbes de survie, le risque de partir diminue fortement au cours du temps. Cela nous force à introduire une variable représentant le *risque de base (baseline hazard)*, dont la forme doit être la plus proche possible de la distribution du risque général de partir. Le modèle théorique peut donc être énoncé de la manière suivante.

¹⁷² Une seule exception peut être envisagée, celle des individus mariés, dont la courbe de survie se stabilise à un niveau semble-t-il plus élevé que celle des célibataires.

$$R(t) = r_0(t) + F(\text{sexe}, \text{age}, \text{état-civil}, \text{profession}, \text{origine})$$

Essayons à présent de définir ce risque de base r_0 le plus précisément possible. Pour cela, deux options principales s'offrent à nous. Il est premièrement possible de définir plusieurs classes de durées de séjour suffisamment homogènes en terme de risque de départ, et dans ce cas la classification du modèle 2 (voir page suivante) paraît la meilleure. La méthode alternative est d'approximer la courbe du risque de départ grâce à une fonction algébrique. Au vu de la distribution du risque de départ observé (figure 3.9), deux fonctions semblent être de bonnes candidates : la fonction inverse et le logarithme de la durée de séjour. Chacune de ces deux fonctions algébriques peut être corrigée à l'aide de polynômes de différents degrés, fonctions du nombre de mois passés à Genève de manière à s'approcher au plus près de la distribution du risque observée.

Figure 3.9 : Comparaison des approximations du risque de base



Plusieurs modèles peuvent ainsi être mis en concurrence dans le but de choisir celui qui permet la meilleure approximation du risque de base. En estimant ces modèles et en comparant leur rapport qualité – complexité, au travers de plusieurs indicateurs tels le critère d'information d'Akaike (AIC), le critère d'information bayésien (BIC) ou le pseudo R^2 , il est possible de choisir la meilleure estimation du risque de base. Les différents modèles comparés sont les suivants.

Soient i chaque individu-période et n le nombre de mois passés à Genève.

Modèle 1: classes de 3 mois

$$\text{Modèle 2: } r_0 = \begin{cases} \beta_0 & \text{si } n \leq 6 \\ \beta_1 & \text{si } n \in]6; 12] \\ \beta_2 & \text{si } n \in]12; 24] \\ \beta_3 & \text{si } n \in]24; 48] \\ \beta_4 & \text{si } n > 48 \end{cases}$$

$$\text{Modèle 3: } r_0 = \beta_0 + \beta_1 \cdot \frac{1}{n}$$

$$\text{Modèle 4: } r_0 = \beta_0 + \beta_1 \cdot \frac{1}{n} + \beta_2 \cdot n$$

$$\text{Modèle 5: } r_0 = \beta_0 + \beta_1 \cdot \frac{1}{n} + \beta_2 \cdot n + \beta_3 \cdot n^2$$

$$\text{Modèle 6: } r_0 = \beta_0 + \beta_1 \cdot \frac{1}{n} + \beta_2 \cdot n + \beta_3 \cdot n^2 + \beta_4 \cdot n^3$$

$$\text{Modèle 7: } r_0 = \beta_0 + \beta_1 \cdot \ln(n)$$

$$\text{Modèle 8: } r_0 = \beta_0 + \beta_1 \cdot \ln(n) + \beta_2 \cdot n$$

$$\text{Modèle 9: } r_0 = \beta_0 + \beta_1 \cdot \ln(n) + \beta_2 \cdot n + \beta_3 \cdot n^2$$

Après estimation, il ressort que la méthode par classification est peu satisfaisante. Le modèle 1 est beaucoup trop complexe et un grand nombre de classes ne sont pas significatives. Le modèle 2 est bien moins bon que les modèles avec spécification.

Tableau 3.5 : Comparaison des différentes approximations du risque de base

	LR Chi-2	pseudo R2	Δ Log Likelihood	nombre de paramètres	AIC	BIC
modèle 1	2543	0.2205	1352	33	9040	9254
modèle 2	2520	0.2155	1260	5	9183	9224
modèle 3	2181	0.1866	1090	1	9515	9532
modèle 4	2669	0.2283	1334	2	9030	9054
modèle 5	2680	0.2292	1340	3	9021	9054
modèle 6	2684	0.2295	1342	4	9019	9060
modèle 7	2656	0.2271	1328	1	9041	9057
modèle 8	2683	0.2294	1341	2	9016	9041
modèle 9	2683	0.2294	1341	3	9018	9051

Les modèles n° 5 et 8, correspondant respectivement à une base $1/n$ et $\ln(n)$, sortent nettement du lot. Ils obtiennent les meilleurs pseudo R² et leurs AIC et BIC faibles indiquent qu'ils permettent d'atteindre un bon rapport entre information (Δ LL) et complexité (paramètres). A vrai dire, la majorité de ces modèles sont bons, mais, puisqu'il faut n'en garder qu'un seul, choisissons le modèle 8.

Il est donc à présent possible d'énoncer le modèle final de régression logistique à temps discret.

Soient :

i , chaque individu-période

n , le nombre de mois passés à Genève

x_{k_i} , les k variables dichotomiques individuelles

β_k , les k coefficients des variables individuelles

$$\ln \frac{p(\text{départ} = 1 | i)}{p(\text{départ} = 0 | i)} = \sum_k \beta_k \cdot x_{k_i} + \alpha_1 \cdot \ln(n) + \alpha_2 \cdot n$$

Les hypothèses sont essentiellement les mêmes que celles énoncées au chapitre 3.1.1, à ceci près qu'il est nécessaire de les adapter aux conclusions de l'analyse des courbes de survie précédentes. Ainsi, les hommes, les célibataires, les jeunes, les Savoyards et les Allemands ainsi que les petits commerçants et les ouvriers du bâtiment devraient être moins stables que, respectivement, les femmes, les mariés, les personnes âgées, les Français et les Vaudois ainsi que les professions libérales, la Fabrique et la domesticité. Comme au chapitre 3.1.3, les coefficients sont remplacés par des rapports de cotes (*odds ratios*), de manière à comparer aisément les groupes entre eux.

Le tableau 3.6 indique que, bien que le modèle soit globalement significatif, très peu de paramètres le sont indépendamment. En accordant un risque d'erreur de 10%, trois facteurs seulement enregistrent un effet significatif. Le fait de provenir d'une région germanophone provoque une augmentation de l'instabilité à Genève de l'ordre de 20% par rapport au canton de Vaud. L'effet du bâtiment est du même ordre par rapport à la Fabrique. Plus encore, le mariage, dont l'effet atteint 60% par rapport au célibat, se révèle un puissant facteur de fixation dans la ville. En revanche, les autres variables qui pouvaient encore apparaître significatives dans l'analyse des courbes de survie, ne le sont plus toutes choses égales par ailleurs. D'autre part, les variables exprimant la durée de séjour sont extrêmement significatives. Le temps déjà passé en ville est donc la variable sur laquelle repose principalement la décision de partir. En d'autres termes, les immigrés qui arrivent à Genève à cette époque connaissent un rythme de départ très homogène, fortement orienté sur les premiers mois du séjour. Comme le montre le coefficient du logarithme de la durée de séjour, le risque de partir diminue très rapidement au cours du temps. Seul le mariage, et dans une moindre mesure l'origine germanique et le travail saisonnier, constituent des caractéristiques

suffisamment perturbatrices dans le projet migratoire des immigrants pour permettre de briser ce schéma commun à tous.

Tableau 3.6 : Effets de plusieurs variables individuelles sur les durées de séjour, 1837-43

<i>variables indépendantes</i>	<i>rappports de cotes</i>	<i>sig</i>	<i>Ajustement du modèle</i>	
branche			Prob. Chi-2	0.000
inconnu	1.136		McFadden's Adj R2	0.228
inactifs	0.889		LL modèle	-4493
"petit" commerce	1.033		LL null	5846
services	1.134		AIC	9030
bâtiment	1.214 *		BIC	9212
Fabrique	1.000			
domesticité	1.024			
professions libérales	0.853			
état-civil				
inconnu	1.809			
célibataire	1.578 ***			
marié	1.000			
veuf	1.238			
lieu d'origine				
inconnu	1.092			
Vaud & Neuchâtel	1.000			
Allemagne & Suisse all.	1.200 *			
Savoie & Gex	1.071			
France	1.108			
reste CH & monde	1.163			
sexe				
homme	1.000			
femme	0.864			
classe d'âge				
inconnu	0.962			
0-29	1.052			
30-49	1.004			
50+	1.000			
durée de séjour				
Inmois	0.978 ***			
mois	0.325 ***			

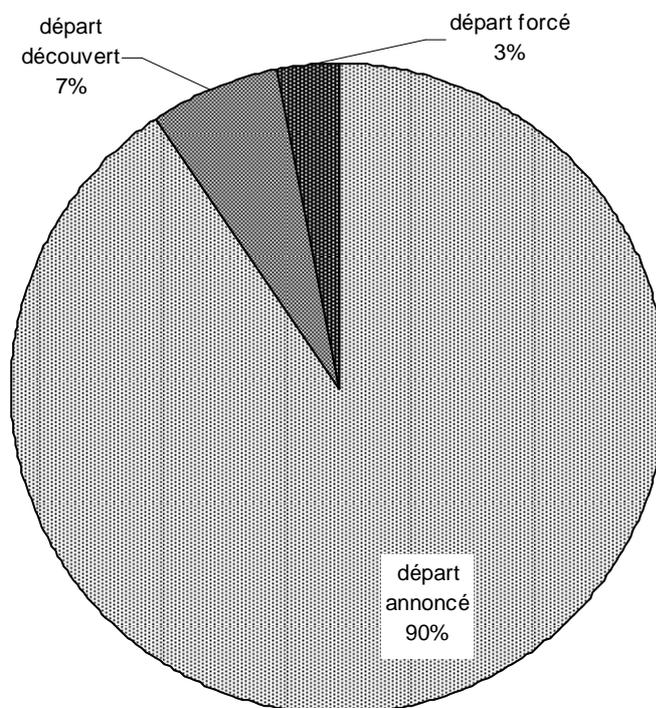
Note: catégories de référence **en gras**

3.3. Genève, ville cul-de-sac, ville arrosoir ou ville tremplin ?

3.3.1. Les conditions du départ

Figure 3.10 : Répartition des motifs de départ, permis de séjour 1837-1843

Jusqu'à présent nous nous sommes essentiellement intéressés à la durée du séjour des immigrants, mais assez peu à l'autre versant de la médaille, c'est-à-dire leurs départs. Les circonstances entourant l'émigration de Genève diffèrent cependant nettement d'une personne à l'autre, selon que son motif est personnel (départ volontaire annoncé), administratif (radiation d'office suite à la découverte de la



disparition) ou forcé (expulsion du territoire). Même si les immigrants sont tenus d'annoncer leur départ afin de récupérer leurs papiers, un certain nombre d'entre eux négligent en effet cette obligation et ce n'est qu'après l'expiration de leur permis que l'administration conclut à leur sortie « sans avis ». Outre cela, les autorités ont également la possibilité d'expulser les individus qu'elles considèrent comme indésirables, à l'image de ce menuisier de Saint-Gall arrivé en 1839, connu pour être un « mauvais sujet laissant partout des dettes »¹⁷³, ces deux femmes, probablement des sœurs, conduites par la police hors du canton pour « libertinage »¹⁷⁴, ou encore ce Vaudois de 17 ans « renvoyé avec les papiers le 9 octobre 1840, pour vol commis sur une barque pour lequel on ne veut pas le poursuivre »¹⁷⁵. Mais ces délits mineurs ne sont pas les seuls à attirer l'attention de la police, qui n'hésite pas à mener des enquêtes sur les activités politiques des immigrants. Ainsi, un Allemand de Hesse, qui s'annonce comme théologien, est vite démasqué, ayant été « incarcéré à Paris en septembre 1843 comme ayant une imprimerie clandestine pour les COMMUNISTES [en majuscules

¹⁷³ AEG, Etrangers D, 1839

¹⁷⁴ AEG, Etrangers D, 1842

¹⁷⁵ AEG, Etrangers D, 1839

dans l'original]. Condamné déjà à Paris en 1833 à une année de prison pour insultes envers le Roi (voir le Fédéral du 27.09.43). Plus que probable [sic] c'est un autre Becker. »¹⁷⁶ Un autre ouvrier, hongrois cette fois-ci, est « conduit par ordre de police avec défense de revenir à Genève, ayant voulu former une coalition d'ouvriers pour faire augmenter les salaires. »¹⁷⁷ Ces exemples montrent à quel point les étrangers sont surveillés, et le cas échéant poursuivis, par la police genevoise. Les femmes subissent aussi régulièrement les commentaires parfois intrusifs des fonctionnaires, comme cette Vaudoise de 30 ans qui « est grosse, passablement avancé [sic] »¹⁷⁸ ou cette Savoyarde de 21 ans « partie sur ordre de police, après la découverte d'un enfant illégitime »¹⁷⁹. Sur l'ensemble de l'échantillon, une quarantaine d'immigrés sont conduits de force hors du territoire, ce qui représente une soixantaine d'expulsions par an en moyenne¹⁸⁰. Ce chiffre est très bas par rapport aux 30 expulsés relevés par Lorenceau dans son échantillon au 16^e de 466 immigrés arrivés à Bâle en 1870, soit environ 480 expulsions par an¹⁸¹. Mais à Bâle tous les types de permis sont pris en compte, ce qui incite plutôt à comparer le taux général d'expulsion¹⁸² qui s'élève à 2.1% à Genève contre 6.4% à Bâle. Gardons toutefois à l'esprit qu'entre 1840 et 1870 le contexte politique et les systèmes migratoires subissent d'importants changements.

3.3.2. Analyse des destinations

L'analyse qui suit porte uniquement sur les destinations des immigrés qui quittent Genève après y être entrés avec un permis de séjour. Il est donc important de garder à l'esprit que les Genevois qui émigrent ne sont pas pris en compte ici. Pour cela il serait nécessaire, mais peut-être pas suffisant, de dépouiller le registre des passeports. Quelles que soient les conditions de ces départs, les immigrés gardent presque toujours le pouvoir de choisir leur destination. Tous les immigrants qui viennent annoncer leur départs sont sensés indiquer leur destination. Toutefois ce n'est pas systématiquement le cas, et si on ajoute aux négligences des fonctionnaires, les immigrants qui ne s'annoncent pas et ceux qui ne partent pas de Genève, le nombre des destinations inconnues augmente sensiblement. Au final, un tiers des arrivants, soit 636 sur 1903, ne donnent pas d'indication sur la prochaine étape de leur parcours

¹⁷⁶ AEG, Etrangers D, 1839. Probablement en référence à August Becker, lui aussi théologien originaire de Hesse, qui vécut à Genève de 1839 à 1843. Pamphlétaire et activiste communiste, il participa en France à la révolution de 1848 avant de s'exiler aux Etats-Unis. VUILLEUMIER, Marc, « Becker, August » in *Dictionnaire Historique de la Suisse*, www.dhs.ch

¹⁷⁷ AEG, Etrangers D, 1840

¹⁷⁸ AEG, Etrangers D, 1837

¹⁷⁹ AEG, Etrangers D, 1837

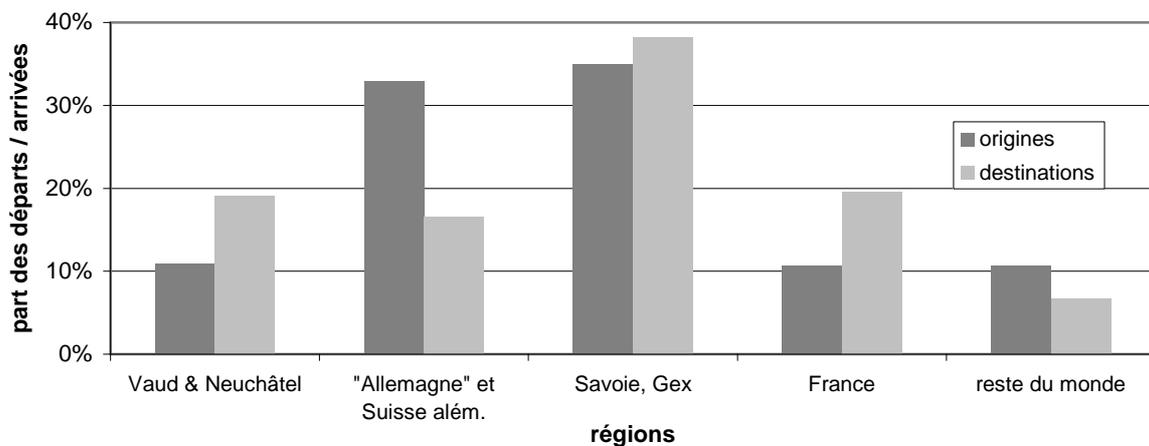
¹⁸⁰ $43 \times 8 / 6 = 57$. Le registre des expulsions devrait permettre de confirmer cet ordre de grandeur.

¹⁸¹ LORENCEAU, René, *op. cit.*, 2001, p. 216

¹⁸² Soit le nombre d'expulsions, rapporté au nombre d'entrées.

migratoire. Pour pouvoir comparer le champ d'immigration et le champ d'émigration, il est nécessaire de soustraire tous les individus dont au moins une des deux informations manque. La figure 3.11 donne ainsi une comparaison des champs d'immigration et d'émigration des individus dont l'origine et la destination sont toutes deux connues. Cette rectification effectuée, il apparaît que les champs d'immigration et d'émigration présentent plusieurs asymétries notoires.

Figure 3.11 : Comparaison des champs d'immigration et d'émigration 1837-43, uniquement si origine et destination sont toutes deux connues



Ainsi, les régions germaniques, grandes pourvoyeuses d'immigrants, n'accueillent qu'une faible part des émigrants. A l'inverse, la France et les cantons de Vaud et Neuchâtel attirent nettement plus qu'ils ne refoulent. Ce déséquilibre confirme que le marasme économique outre-Rhin agit tel un repoussoir pour les migrants en transit par Genève à cette époque et que la France attire toujours plus d'immigrés qui viennent renforcer une démographie apathique.

3.3.3. Quelle place pour Genève ?

L'analyse précédente des champs d'émigration permet de se faire une meilleure idée des régions qui attirent et de celles qui repoussent les migrants. Mais d'autres études ont montré que chaque ville possède un rôle, une position, dans les différents systèmes migratoires. Jean-Luc Pinol a tenté de construire une typologie de ces positions. Pour lui, il faut distinguer les villes conservatoires, les villes Finistère, les villes de passage avec noyau stable, les villes de passage sans noyau stable, et enfin les villes mixtes¹⁸³. Selon lui, Paris est une ville cul-de-sac, qui attire à elle beaucoup de migrants par son rayonnement économique et culturel, au

¹⁸³ PINOL, Jean-Luc, *op. cit.*, 1991, p. 151

contraire de Lyon, dont l'atrophie au profit de la capitale hexagonale est bien connue¹⁸⁴. En Italie du nord, le rôle de Paris est joué par une autre métropole en pleine expansion : Milan. Olivier Faron a montré que « dans la première moitié du XIXe siècle, ce ne sont pas des ruraux abandonnant leurs champs et leurs villages qui viennent grossir la population métropolitaine. L'arrivée à Milan est plutôt la conclusion d'une série de déplacements entre villes, parfois de la plus petite vers la plus grande. »¹⁸⁵

Pour faire une analogie zoologique, les villes peuvent être vues comme faisant partie d'une chaîne alimentaire. Et, comme pour les animaux, toutes les cités ne se trouvent pas au sommet de la pyramide. Certaines, comme Lyon, sont en position de « proies » et voient une part importante de leur population les quitter pour les villes Moloch telles Paris. C'est le cas, par exemple, de Strasbourg dont Marie-Noël Hatt-Diener qualifie le statut « d'étape dans un tour ». Parmi ceux qui quittent la ville alsacienne, beaucoup tentent leur chance dans une localité de plus grande taille : Paris en tête, suivi de Metz, Lyon, Karlsruhe, Francfort, etc.

Un dernier exemple plus original du rôle « redistributeur » des villes est celui de Seraing en Belgique. Bien que « pour la plupart, Seraing ne soit qu'une étape (...) [elle] fonctionne plutôt comme centre de relais, redistribuant dans les centres industriels de la région liégeoise, la main d'œuvre recrutée dans les communes plus petites et plus rurales. » Ce schéma ne vaut toutefois « qu'à partir de la période 1877-1887 »¹⁸⁶.

Les différentes positions que peuvent occuper les villes sont donc nombreuses. Dans ce cas, quelle est la place de Genève dans cette hiérarchie urbaine? Elle peut être différente selon les systèmes migratoires mis en évidence précédemment. La distribution des destinations en fonction de l'origine des migrants (tableau 3.7 et figure 3.12) confirme cette intuition.

Tableau 3.7 : Destination des émigrants selon leur origine, 1837-43¹⁸⁷

	destination							
	inconnu	VD & NE	"Allemagne"	Savoie	France	reste		
origine	inconnu	51.9%	13.0%	6.5%	9.1%	15.6%	3.9%	100%
	VD & NE	53.0%	34.4%	1.8%	2.1%	8.1%	0.7%	100%
	"Allemagne"	25.5%	16.8%	33.6%	8.5%	13.5%	2.2%	100%
	Savoie	28.6%	3.3%	0.2%	62.9%	4.7%	0.3%	100%
	France	40.5%	4.5%	3.2%	5.9%	41.8%	4.1%	100%
	reste	27.0%	8.4%	4.5%	14.6%	13.5%	32.0%	100%

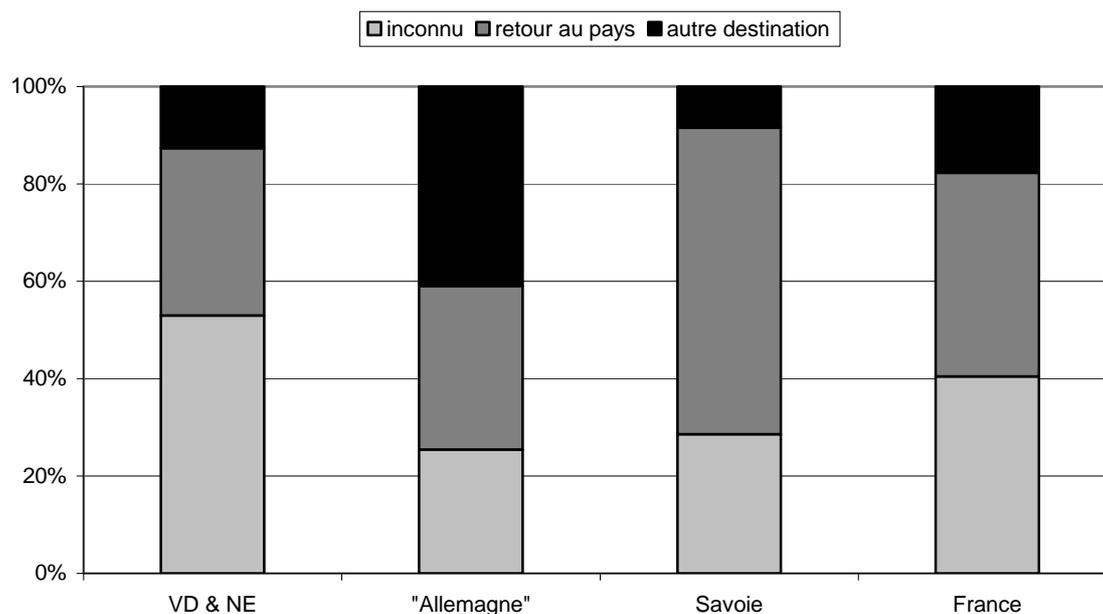
¹⁸⁴ A titre d'exemple, lire GRAVIER, Jean-François, *Paris et le désert français*, Paris, le Portulan, 1947.

¹⁸⁵ FARON, Olivier, *op. cit.*, 1997, p. 454

¹⁸⁶ PASLEAU, Suzy, *op. cit.*, 1993, p. 249

¹⁸⁷ Les personnes qui ne quittent pas Genève au terme de l'observation (et dont l'observation est donc censurée) sont comptabilisées dans la catégorie destination inconnue. En effet, même si ils restent à Genève grâce à l'obtention d'un autre type de permis, leur destination finale est inconnue.

Figure 3.12 : Typologie des destinations des émigrants selon leur origine



Les Vaudois et Neuchâtelois, qui sont les plus enclins à prolonger leur séjour à Genève (voir la figure 3.8), sont logiquement nombreux à ne pas avoir de destination connue (ce qui inclut le fait de rester à Genève). Mais ils sont également un tiers à rejoindre leur région d'origine. Ce profil confirme la domination du *life cycle service* dans le schéma migratoire vaudois et neuchâtelois. Soit la migration, qui se voulait temporaire, devient définitive, pour les femmes par le mariage avec un Genevois et pour les hommes par l'intégration dans une branche professionnelle valorisée (voire ch. 2.1.3), auquel cas il n'y a pas de prochaine destination. Soit la stratégie reste conforme au projet initial et le retour au pays à l'âge du mariage est alors la prochaine étape du parcours migratoire. Il n'y a pas d'autre destination possible.

Les Français suivent une logique similaire, puisque comme le montrent le tableau 3.2 et la figure 3.8, ils sont plus stables à Genève que la moyenne des étrangers, et sont également nombreux à repartir pour la France. Pourtant, les villes d'origine ne correspondent pas aux villes de départ. Paris reste le premier lieu de destination, augmentant encore la domination qu'elle avait sur les lieux d'origine. Lyon, par contre, se profile essentiellement comme un lieu de destination. C'est, pour ainsi dire, la meilleure solution de rechange à proximité de Genève. Dans la hiérarchie urbaine, du point de vue des migrants français, Genève se situe en dessous de Lyon, elle-même sous la coupe de Paris.

Pour les « Allemands » la situation est nettement différente. Partant de manière plus décidée, ils ne sont qu'un tiers à rentrer directement chez eux après un passage à Genève. Sachant qu'ils sont très peu à se fixer au bout du Léman (figure 3.8), environ 40% d'entre eux ne font

que poursuivre le tour des villes européennes entamé avant leur arrivée. Ils sont ainsi nombreux à tenter leur chance dans les régions avoisinantes (les autres destinations). Par ordre décroissant, Berne, Lyon, Lausanne, Neuchâtel, Paris, Bâle, Chambéry et Zurich sont les villes qui attirent le plus ces artisans ambulants, au total près de la moitié d'entre eux.

Le cas des Savoyards est très spécifique, comme peut le laisser penser le caractère hautement saisonnier de l'immigration des Frahans mis en évidence dans le deuxième chapitre. Sur les 498 Savoyards de l'échantillon qui quittent Genève, 362 repartent dans leur commune d'origine. Le retour « au pays » est donc la norme et, dans le cas des Frahans, il ne peut être interprété comme un échec, il est simplement le signe de la fin de la campagne d'été. Pour les Savoyards, la ville de Genève est juste le lieu où le travail se trouve. Leur région d'origine est alors encore très peu touchée par l'industrialisation, avant le développement du tourisme et de l'hydroélectricité qui permettront un essor économique tardif. Genève est donc une des places d'embauche saisonnières naturelles, au même titre qu'Annecy, Chambéry ou Grenoble, mais plus dynamique que ces dernières.

Au final, quelle est donc la place de Genève dans le parcours de ces milliers d'hommes et de femmes qui frappent à sa porte chaque année ? Au risque de passer pour pyrrhoniens, nous sommes forcés d'admettre que la réponse, comme souvent en histoire, est multiple. Genève, en fait, présente plusieurs visages à ceux qui la fréquentent en fonction de ce qu'ils en attendent. Etape d'un tour à l'échelle européenne pour les artisans germaniques, promesse d'un ailleurs proche et meilleur pour les jeunes Vaudoises et Neuchâteloises, terre de refuge ou ville tremplin, selon leurs motivations religieuses ou économiques, pour les Français, ou encore marché du travail naturel pour les Savoyards. Genève est tout cela en même temps.

4. FAIRE SON CHEMIN AU SEIN DE LA VILLE

La dernière partie de ce travail aborde le concept de mobilité sous un angle encore différent. Dans le deuxième chapitre, la mobilité était considérée dans sa dimension la plus simple, dans le seul but de distinguer l'origine de ceux qui arrivent à Genève. Ainsi, elle n'était définie que comme la différence entre deux points dans l'espace : le lieu d'origine et Genève. Dans le troisième chapitre, la mobilité a pris une dimension nettement plus dynamique en englobant également les durées de séjours à Genève. En d'autres termes, elle a gagné une troisième dimension, temporelle cette fois, permettant de mesurer un rythme de mobilité.

Dans les pages qui suivent, ce n'est pas tant de définition que nous changeons, mais plutôt d'échelle d'analyse. Le célèbre *Tournant Critique* des Annales s'est proposé entre autres de faire en sorte que « le savoir historique ne progresse pas par totalisation mais, pour user de métaphores photographiques, par déplacement de l'objectif et par variation de la focale. (...) à chaque niveau de lecture, la trame du réel apparaît différente. »¹⁸⁸ Au chapitre précédent la focale était réglée sur un niveau régional, voire européen. Dans cette dernière partie, l'échelle d'analyse est la ville elle-même. Etudier la mobilité intra-urbaine, c'est comprendre comment les individus perçoivent leur espace, non plus au niveau de leur trajectoire migratoire, mais au plus profond de leur vie quotidienne d'étranger à Genève. Comprendre cette vie de tous les jours nécessite de suivre les immigrants tout au long de leur chemin dans la ville, c'est-à-dire en commençant par la première adresse qu'ils déclarent. Ces lieux par lesquels ils arrivent dans la ville sont de réelles « portes » de la vie urbaine, des quartiers, îlots ou même parfois immeubles spécifiques qui accueillent les premiers pas des immigrants dans leur nouvel environnement. Par la suite, l'étude des chemins au sein de la ville peut s'enrichir de l'analyse du pouls de cette mobilité intra-urbaine, en calculant la fréquence des déménagements rapportée à la longueur des séjours. Dans cette ville qui grouille, le tempo de la mobilité à grande échelle géographique permet d'indiquer dans quelle mesure les immigrants subissent la ville ou si au contraire ils finissent par y trouver un certain équilibre.

Genève, avant la révolution radicale, est une ville fermée. Repliée dans ses fortifications, elle attend, plus pour longtemps, que le souffle libéral la sorte de son sommeil. Sa structure n'a quasiment pas changé depuis le temps de Calvin qui, trois siècles plus tôt, avait ajouté à l'isolement symbolique de la Réforme un isolement physique, celui d'une impressionnante structure défensive comprenant murailles, fossés et glacis sur une largeur de plusieurs

¹⁸⁸ LEPETIT, Bernard , « Tentons l'expérience » in *Annales ESC*, 1989, vol.44, no 6, p. 1321

centaines de mètres. Sur la rive gauche, la colline Saint-Pierre est un labyrinthe de ruelles tantôt escarpées, tantôt encombrées de dômes en bois qui finissent par céder dans les années 1820 aux convictions hygiénistes du syndic Jean-Jacques Rigaud et de l'ingénieur cantonal et futur général de la guerre du Sonderbund, Guillaume-Henri Dufour. Au sommet de la colline, derrière la cathédrale, se trouvent les plus beaux quartiers. La rue des Granges et celle de l'Hôtel-de-Ville abritent les palais cachés des grandes familles genevoises. Sur la rive du lac, en aval de celles que l'on appelle aujourd'hui encore les Rues Basses, se trouve le quartier commerçant. Déjà au Moyen âge c'est ici que se tenaient les foires qui faisaient la renommée de la ville dans toute l'Europe¹⁸⁹. Cette opposition entre peuple commerçant de la *Basse-ville* et grande bourgeoisie de la *Haute-ville* se cristallise souvent autour de la place du Molard, célèbre pour ses exécutions publiques mais également pour être, plus qu'un port commercial, un lieu de rencontre et d'échange où « la campagne déverse ses produits chaque mercredi et chaque samedi ; dimanche, elle y envoie, traditionnellement, ses hommes »¹⁹⁰. Entre les deux, les ruelles escarpées qui mènent au Bourg-de-four, à la cathédrale ou à l'Hôtel de ville ont été quelque peu négligées par les historiens de la Genève urbaine. Pourtant, comme nous aurons l'occasion de le voir plus loin, elles ont joué un rôle central dans l'histoire sociale de la ville. Enfin, sur la rive droite, le faubourg de Saint Gervais est connu comme le « sanctuaire » de la Fabrique genevoise. Combien d'Histoires de Genève n'ont-elles pas été inspirées par le caractère si spécifique et l'esprit frondeur des cabinotiers de Saint Gervais¹⁹¹ !

Au vu de la description qui vient d'être faite, on pourrait penser qu'il est aisé de diviser la ville en quelques quartiers bien distincts. Cet exercice, beaucoup l'ont tenté en se basant sur les quatre *Arrondissements* ou *Sections* définis sous le régime français en lieu et place des anciennes dizaines : Saint Gervais sur la rive droite y compris l'Isle, le Parc dans la continuité du pont de l'Île à l'ouest de Saint Pierre, le Collège sur le flanc nord et autour du Bourg-de-four, et enfin la Douane englobant plus ou moins la Basse-ville. En apparence très séduisant, ce découpage se révèle pourtant pauvre en enseignements. Si Saint Gervais se détache de manière assez évidente par son isolement physique ainsi que par la spécialisation professionnelle évoquée précédemment, il est délicat de fixer des limites précises aux trois autres arrondissements sans tomber dans le piège de l'arbitraire. Si quelques rues typiques peuvent donner à un quartier l'illusion d'une identité spécifique, beaucoup d'autres sont en réalité composées de savants mélanges de populations et d'activités. Dans une ville aussi

¹⁸⁹ BEERLI, Conrad André, *Rues Basses et Molard, Genève du 13^e au 20^e siècle*, Genève, 1983, pp. 115 à 154

¹⁹⁰ BEERLI, Conrad André, *idem*, p. 408

¹⁹¹ SCHALLER, Régis, *Saint-Gervais : du faubourg au quartier : Mutations sociales et économiques de 1846 à 1930*, Genève, mémoire d'histoire économique et sociale, 2008

compacte que Genève en 1840, quelques allées peuvent séparer un îlot commerçant d'un quartier ouvrier, une nouvelle élite économique ambitieuse d'une masse immigrée vivant dans le plus grand dénuement. Le jugement de Beerli, qui note une « survivance d'une vie sociale très différenciée, à l'intérieur d'un îlot, d'une portion de rue, ou même d'un immeuble »¹⁹², bien que concernant le XVIIIe siècle, vaut encore en grande partie pour le début du XIXe. C'est principalement en raison de cette difficulté à trouver les bonnes frontières des arrondissements, surtout sur la colline Saint-Pierre, que les études utilisant les quatre arrondissements administratifs ont souvent abouti à des résultats décevants. A titre d'exemple, Wehrly conclut que « les conditions de logement et de salubrité des sections de Parc et de Saint-Gervais/Isle étaient toujours situées de part et d'autre des fourchettes (...) [alors que] les conditions de Collège et de Douane sont si variées qu'elles ne permettent pas de dégager une règle générale. »¹⁹³

Gilbert Eggimann, en changeant d'échelle, a montré de manière convaincante que le niveau de la rue permet de tirer des conclusions plus pertinentes. Distinguant « des regroupements aisés », il assure qu'à l'échelle de la rue, « les Genevois de la première moitié du XIXe siècle devaient avoir une vision claire de la structure du paysage urbain. »¹⁹⁴ Il reste pourtant certains problèmes insolubles telles les longues rues qui parfois revêtent plusieurs visages, comme la rue de la Cité ou la rue Verdaine. Parfois une concentration d'individus s'observe au croisement de deux ou trois rues. Dans ce cas, c'est l'intersection qui fait sens et non la rue. Dans ces conditions, l'outil de l'analyse des correspondances utilisé par Eggimann ne permet pas d'illustrer toute la complexité de la géographie urbaine genevoise.

Face à l'échec plus ou moins marqué de ces différentes méthodes, deux conclusions s'imposent. Premièrement, il est nécessaire d'augmenter encore la précision de l'analyse en descendant au niveau de l'adresse. Deuxièmement, la cartographie, que les récents développements des systèmes d'informations géographiques ont rendue bien plus accessible, semble être un outil plus approprié que la statistique descriptive. Par chance, il existe un plan de Genève très précis datant de 1837-40 que l'on doit à Robert Céard (1781-1860), lieutenant-colonel du bataillon des sapeurs-pompiers, qui l'avait commandé dans le but de faciliter les

¹⁹² BEERLI, Conrad André, *op. cit.*, 1983, p. 242

¹⁹³ WEHRLY, Ruth, *op. cit.*, 1974, p. 80

¹⁹⁴ EGGIMANN, Gilbert, *L'évolution du paysage urbain à Genève au XIXe siècle*, Thèse en Sciences Economiques et Sociales, Université de Genève, 1989, p.82

interventions en cas d'incendie¹⁹⁵. Ce plan, ainsi que deux autres de 1726-28 et 1896-1911, ont été récemment numérisés par les soins des Systèmes d'Information du Territoire Genevois (SITG). Une fois le relevé des adresses effectué, soit un millier de points sur le plan Céard, il a été facile d'y coupler les statistiques tirées des permis de séjour et des recensements. Cette technique de cartographie apportera, nous l'espérons, un nouveau regard sur l'histoire de la géographie urbaine de Genève, en mettant à profit l'interdisciplinarité comme le prônaient les auteurs des *Annales* en 1989 : « le devoir des historiens est de s'affranchir des contraintes disciplinaires et de mettre à profit toutes les ressources offertes par les sciences sociales. »¹⁹⁶

4.1. Une géographie urbaine de l'immigration ?

Représenter l'incidence spatiale du phénomène migratoire nécessite d'en distinguer deux images différentes : les points d'entrée dans la ville, soit la matérialisation du flux des immigrants qu'on peut lire dans les premières adresses des permis de séjour, et la distribution spatiale de la présence étrangère qui peut être approchée grâce aux recensements. Ces deux représentations peuvent en quelque sorte être lues comme, premièrement, le processus de création, et deuxièmement, ses conséquences à moyen terme sur la géographie urbaine de l'apport humain.

Afin de se faire une première idée de Genève en 1840 et définir quelques notions essentielles de toponymie, commençons par distinguer quatre zones topographiques. Il est important d'insister sur le fait que cette division est totalement indépendante de celle qui a été présentée plus haut, dans le sens qu'elle ne s'appuie que sur des constatations géographiques et non administratives ou socio-économiques. L'étude de la topographie genevoise fait ressortir quatre aires, les deux collines Saint-Pierre et Saint-Gervais situées de part et d'autre du Rhône, l'Isle au milieu de ce dernier, et la Basse-ville, extension médiévale de Saint-Pierre gagnée sur le lac. Certaines frontières de ce découpage correspondent à la structure des Arrondissements administratifs, mais sont, elles, définies selon des critères objectifs. Sur la carte 4.1 se distinguent clairement les quatre quartiers topographiques. La colline Saint-Pierre, au sud donc sur la rive gauche, présente un réseau routier composé de grands axes peu inclinés, orientés NW-SE parallèlement au lac, en haut de la colline et à ses pieds, et des ruelles perpendiculaires au lac escarpant les flancs. Sur Saint-Gervais, le réseau est plus facile à lire car tout le quartier est en pente douce, même les grands axes.

¹⁹⁵ ROTH, Barbara, « Céard, Robert » in *Dictionnaire Historique de la Suisse*, www.dhs.ch

¹⁹⁶ LEPETIT, Bernard, *op. cit.*, 1989, p. 1322

Carte 4.1 : Genève en 1840, d'après le plan Céard



4.1.1. Arriver à Genève, les portes d'entrée de la ville

Les 1903 individus de l'échantillon qui arrivent à Genève entre 1837 et 1843 déclarent au total 737 premières adresses différentes. Malheureusement, ces déclarations ne sont pas toujours de bonne qualité, et par conséquent de nombreuses adresses sont introuvables sur le plan Céard. La complexité du système d'adresse de l'époque, qui rend très délicate l'attribution de chaque immeuble à la bonne rue, combinée à la mauvaise connaissance de la ville par les migrants à leur arrivée, explique probablement la majorité des erreurs. Les

migrants citent également souvent des lieux-dits (par exemple des cafés ou des auberges dont on ignore l'adresse officielle) qui ne sont pas mentionnés sur le plan. Ainsi, seules 423 adresses ont pu être placées sur la carte, abritant un total de 1326 immigrés, soit 70% des individus. Aucune adresse qui n'a pas pu être placée n'accueille plus de 10 immigrés de l'échantillon entre 1837 et 1843. Ce résultat, on le verra, est moins bon que pour les recensements, mais il permet néanmoins de se faire une idée assez précise des principaux points d'entrée dans la ville. La représentation des premières adresses des immigrants, qui correspond à la carte 4.2, fonde en effet plusieurs constatations importantes que l'on pourrait résumer en deux mots : universalité et homogénéité spatiales.

Universalité, car les lieux d'accueil des immigrés se répartissent sur la presque totalité de l'espace urbain. Très peu de secteurs échappent au phénomène. Le sommet de la colline Saint-Pierre, où pour ainsi dire aucun immigrant n'apparaît, constitue la seule mais importante exception à la règle. Ce secteur est composé des rues suivantes, en partant du Bourg-de-Four : Saint-Léger, de l'Hôtel-de-ville, Taconnerie, alentours de la cathédrale, puits Saint-Pierre, rue des Chanoines (actuelle rue Jean Calvin), du Soleil-Levant, de la Boulangerie et alentours de l'église Saint-Germain, Grand Rue, rue des Granges, du Cheval Blanc, du Grand-Mézel, de la Tertasse. En bref, il s'agit de la Ville Haute, noyau historique et siège du pouvoir ecclésiastique (cathédrale) et séculier (Hôtel de ville) depuis les origines antiques de Genève. Les grandes familles y disposent de réels palais, certes à l'apparence extérieure discrète (nous sommes toujours en terre calviniste !), mais luxueux à l'intérieur. En somme, il aurait été étonnant de trouver des immigrés dans ces rues, les plus huppées de la ville. La situation aurait certainement été différente si les domestiques avaient été intégrées dans la base de données. Ce n'est malheureusement pas le cas, rappelons-le, avant 1844.

Homogénéité, car en dehors du secteur de la Haute-ville, les points d'arrivée des immigrés forment un semi plutôt régulier dans l'espace urbain. Un seul point de passage se distingue clairement : le secteur de Rive situé au carrefour des rues de Rive, de la Fontaine et du Purgatoire. Il s'agit-là de la seule réelle *porte de la ville* qui se distingue de l'ensemble de l'espace urbain. On le verra plus loin, cette concentration est due presque uniquement aux ouvriers du bâtiment, principalement savoyards. D'autres secteurs absorbent un flux d'immigrants important, sans toutefois se distinguer de manière flagrante du reste de la ville : Saint-Gervais, où notamment les rues de Coutance, du Temple et Rousseau apparaissent fréquemment dans les déclarations ; dans la Basse-ville, les rues du Rhône, Neuve et de la

Croix-d'Or accueillent également leur part de nouveaux arrivants, de même que sur Saint-Pierre, les ruelles pentues tels le Perron, la Rôtisserie ou la Tour de Boël. Tous ces secteurs offrent aussi de nombreuses opportunités de logement, mais ils n'accueillent pas les immigrants au même rythme effréné qu'à Rive.

Carte 4.2 : Les premières adresses des immigrants, d'après les permis de séjour 1837-43



Revenons plus précisément sur le secteur de Rive, le seul qui puisse réellement assumer l'appellation de *porte d'entrée* dans la ville. Comme on l'a constaté sur la carte 4.2, le nombre d'immigrants qui y arrivent est très nettement supérieur au reste de la ville. Cette

concentration s'explique principalement par la présence d'un très grand nombre d'immigrés dans quelques maisons spécifiques. Dans le détail, le secteur de Rive est dominé par cinq à dix adresses qui, toutes, accueillent très majoritairement des Savoyards. Plusieurs immeubles semblent officier comme de véritables petites Savoies en terres genevoises, tels les numéros 2, 6, 7 et 9 rue de Rive qui, ensemble, voient passer 111 Savoyards sur 145 immigrés, ou les 238 et 239 rue de la Fontaine (46 Savoyards sur 48 immigrés). On peut leur ajouter le 170 rue de la Madelaine (10 Savoyards sur 11 immigrés) et le 158 rue du Purgatoire (12 sur 16)¹⁹⁷, qui possèdent des caractéristiques similaires sans toutefois atteindre la même importance numérique. Ce phénomène a d'ailleurs déjà en son temps attiré l'attention des contemporains qui remarquent « à Rive, autour des hôtelleries de la Croix de Savoie et du Coq d'Inde, pataches du Faucigny, berlingots crotlés de hobereaux. »¹⁹⁸ Cette concentration d'immigrants de même nationalité rappelle également les descriptions de Hatt-Diener concernant certains immeubles strasbourgeois où « se succèdent de nombreux charpentiers tous venus par groupes de deux ou trois d'Allemagne du Nord ou de Suisse. »¹⁹⁹ Elle relève également que dans cette ville les « jeunes gens choisissent leurs étapes, leurs patrons, leurs logements en s'appuyant sur des réseaux de parentèle et de voisinage. »²⁰⁰ Ils « viennent en groupe, ils sont du même village, du même pays, ils logent ensemble ou se relaient chez un même patron selon un itinéraire balisé par des recommandations. »²⁰¹ Difficile de trouver de meilleurs mots pour décrire la situation des Frahans à Genève, à la nuance que, pour ces derniers, l'itinéraire est plus que balisé, il est fixé à l'avance par la communauté elle-même. En effet, ce regroupement impressionnant ne peut être expliqué que par la gestion autonome de ces immeubles par les Frahans eux-mêmes, ce qui confirme la grande organisation avec laquelle s'effectuent les migrations saisonnières savoyardes. Nous avons précédemment montré que tant le départ des villages au printemps que le retour pour Noël, ou encore la vie sur les chantiers sont encadrés par la fameuse confrérie des *Trois Couronnés*. On peut probablement ajouter à ses fonctions l'organisation du logement des Frahans. Le quotidien de ces derniers à Genève doit en conséquence être en grande partie épargné par le stress du marché du logement. Isolés du

¹⁹⁷ Rappelons qu'il s'agit toujours d'un échantillon sur les B et non des effectifs totaux. Par exemple, si un immeuble accueillait 100 immigrés de l'échantillon sur les six ans d'observation, il aurait une moyenne de $100 \times 8/6 = 133$ arrivées d'immigrés par année.

¹⁹⁸ MONNIER, Philippe, *La Genève de Toeppfer*, Genève, A. Julien, 1914, p. 29. Difficile à savoir à quoi correspond cette hôtellerie de la Croix de Savoie. Peut-être s'agit-il d'un des bâtiments mis en évidence plus haut, mais cette hypothèse n'a pu être confirmée. En outre, notons le ton ironique de la description, puisqu'une patache est une diligence de mauvaise qualité, et les berlingots (probablement une pièce de vêtement) des hobereaux (gentilshommes) sont crotlés (crottés).

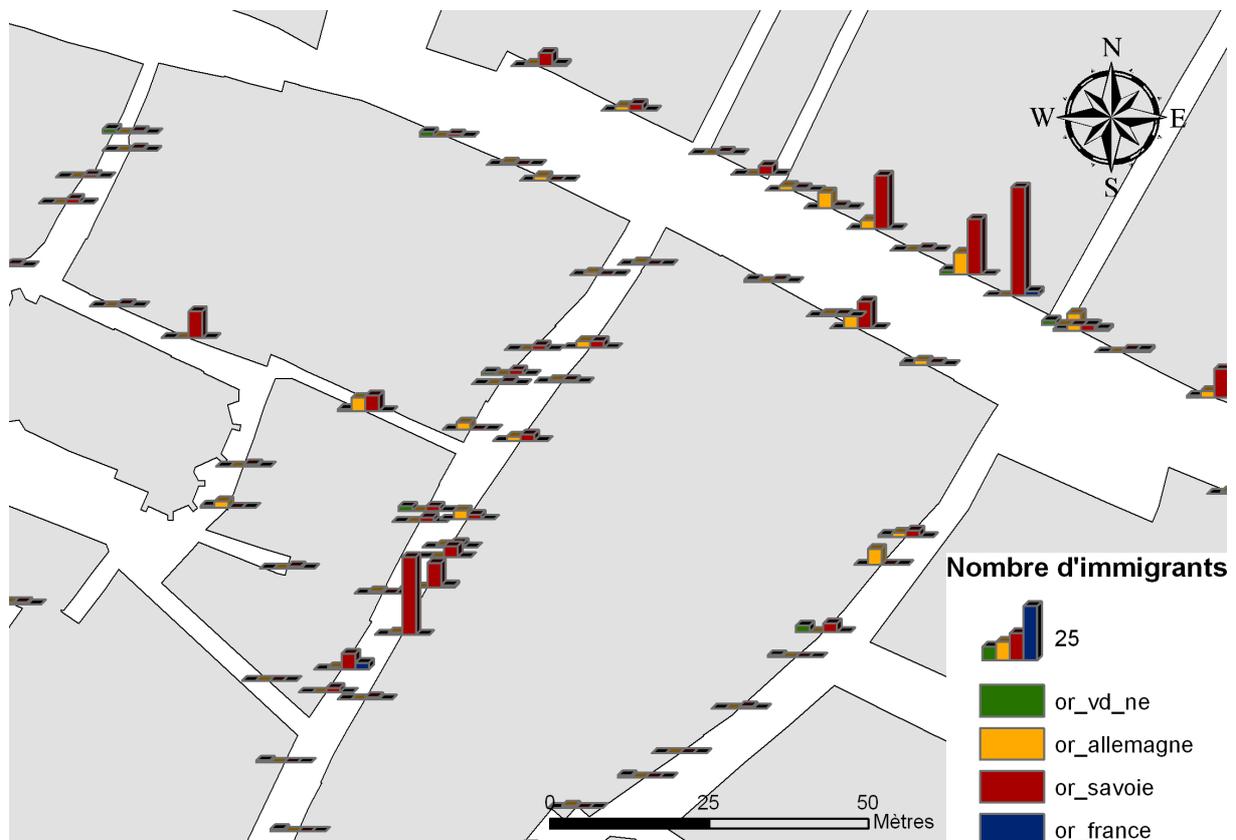
¹⁹⁹ HATT-DIENER, Marie-Noël, *op. cit.*, 2004, p. 160

²⁰⁰ HATT-DIENER, Marie-Noël, *idem*, p. 161

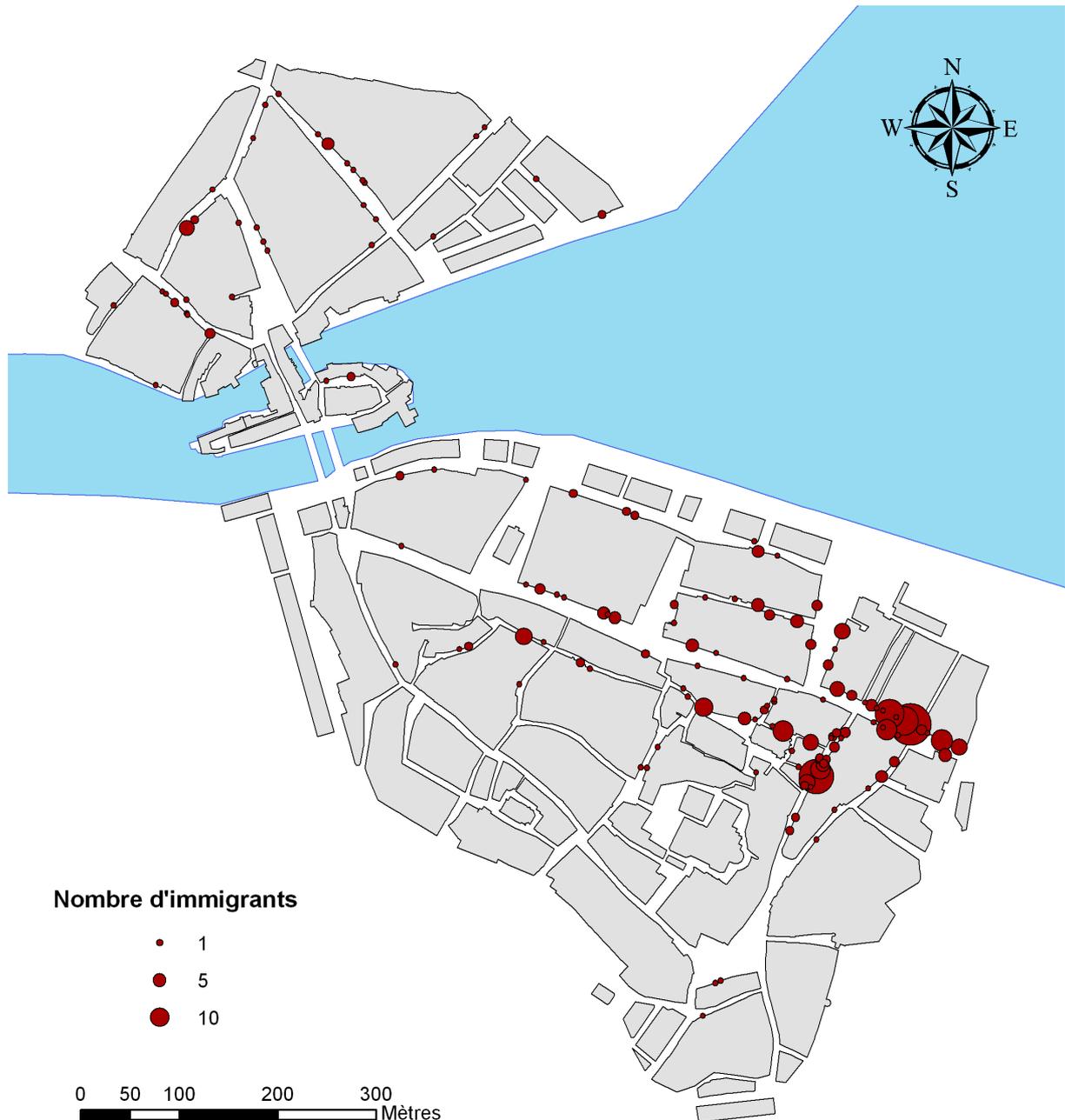
²⁰¹ HATT-DIENER, Marie-Noël, *ibidem*, p. 164

reste de la population genevoise, leur objectif n'est absolument pas de se fixer en ville, de s'intégrer à leur nouvel environnement. Au contraire, le soutien logistique fourni par leur confrérie leur permet de se dégager de tout souci pratique et de se concentrer sur ce pourquoi ils sont là : construire Genève et rapporter au pays de quoi subsister une saison de plus. Comme le montre la carte 4.4, le secteur de Rive concentre la grande majorité de toutes les premières adresses déclarées par les Savoyards. Nous sommes donc en présence d'un double phénomène de concentration, puisque Rive est non seulement une zone dominée par les Savoyard, mais elle concentre également presque tous ces mêmes Savoyards.

Carte 4.3 : Composition par origines des immeubles du secteur de Rive



Carte 4.4 : Premières adresses des Savoyards dans la ville



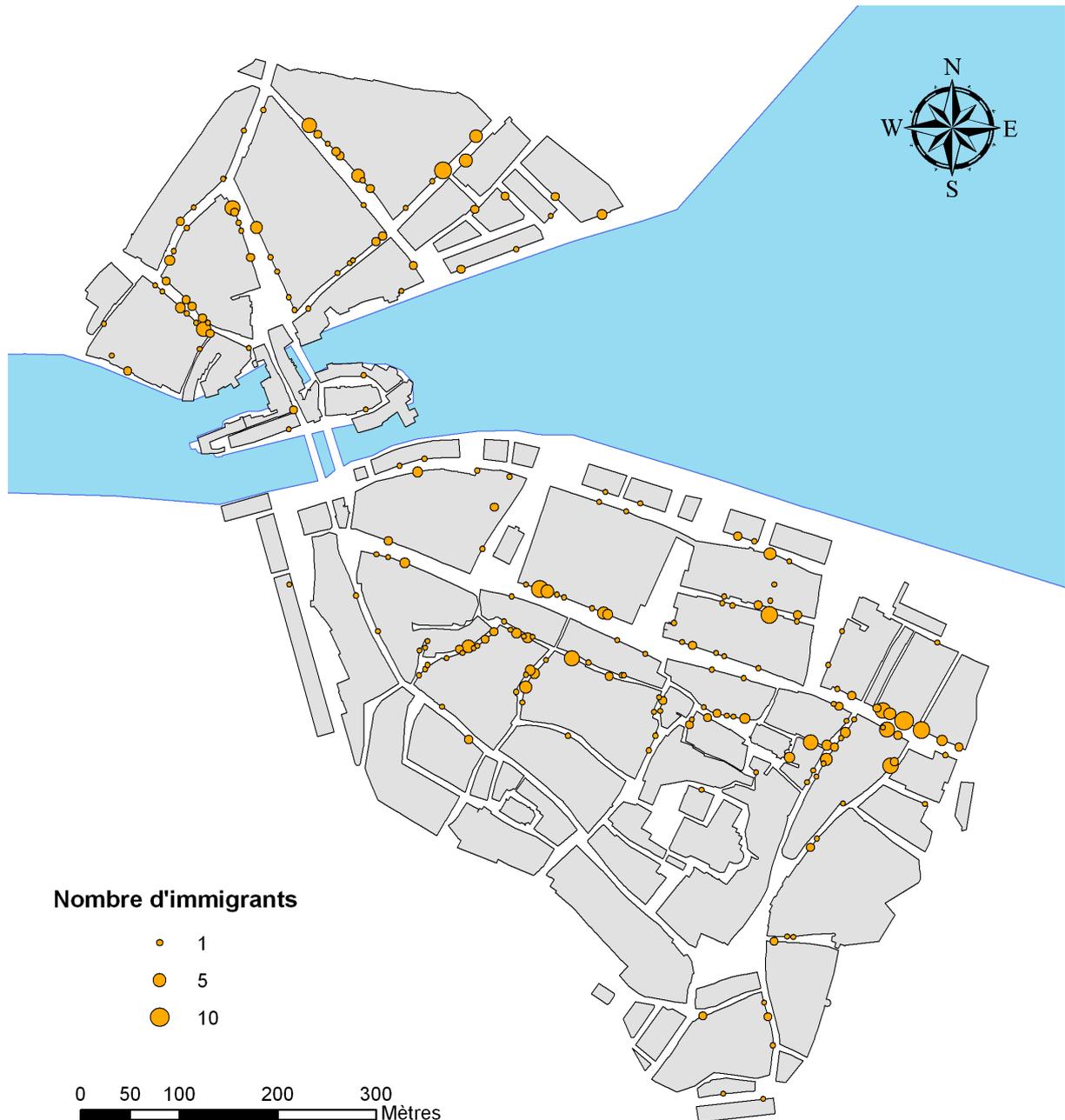
Il a déjà été montré que l'expression spatiale de la migration dans le reste de la ville est homogène en termes d'effectifs. Il faut préciser qu'elle est également communautairement hétérogène. En comparant les distributions de chaque origine dans la ville, sur les cartes 4.5 à 4.7, on s'aperçoit en effet qu'il n'y a pas de concentration communautaire ailleurs qu'à Rive. Genève est une ville communautairement hétérogène.

Carte 4.5 : Premières adresses des Vaudois et Neuchâtelois dans la ville



Les lieux d'accueil des Vaudois et Neuchâtelois à Genève sont dispersés dans la cité. Peu de rues se détachent, à part, éventuellement, la rue Rousseau à Saint-Gervais, et la Tour-de-Boël sur Saint-Pierre. Cependant, si les domestiques étaient enregistrées, il y a fort à parier qu'elles seraient nombreuses dans la Haute-ville, là où les plus belles demeures se trouvent.

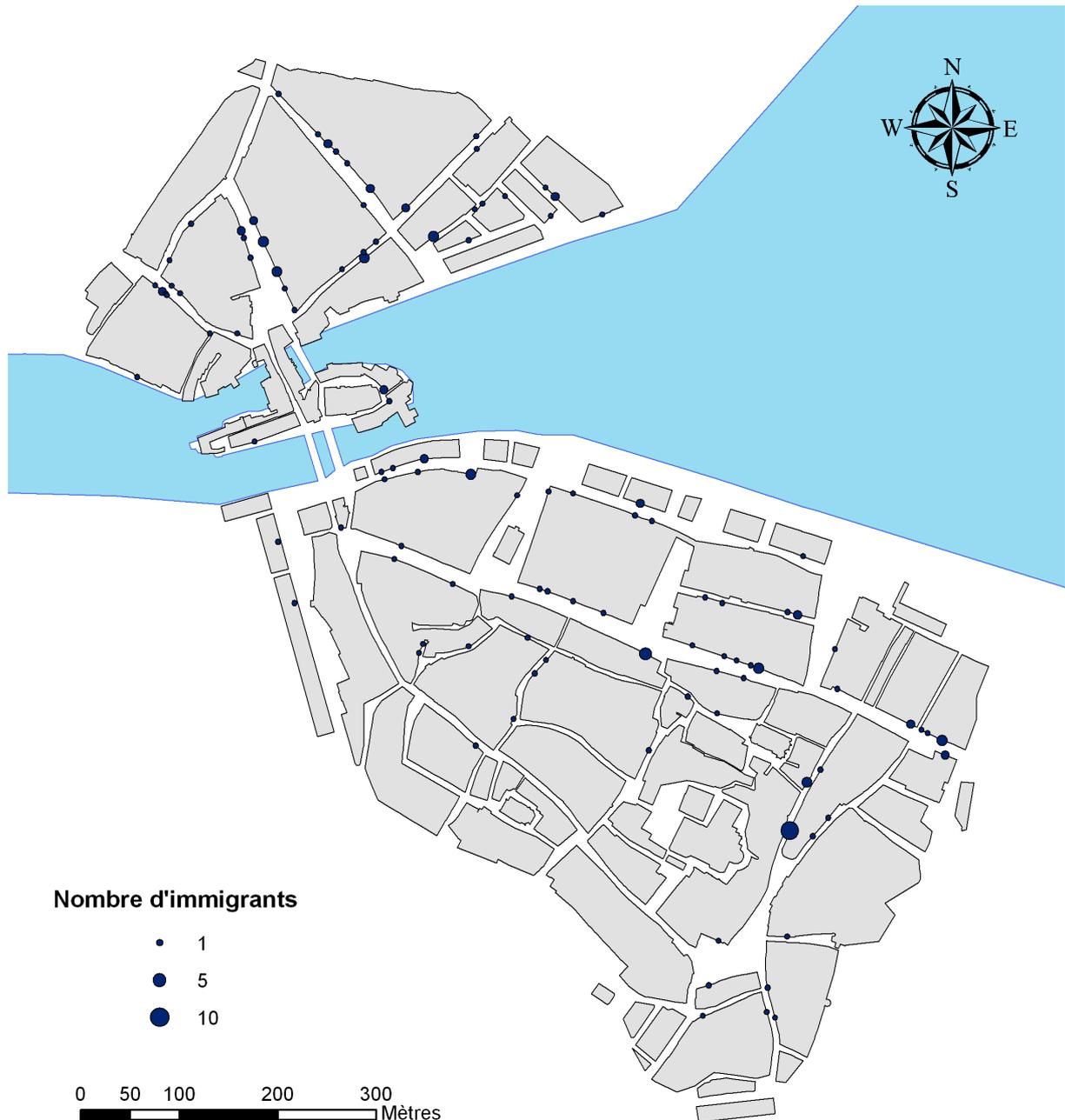
Carte 4.6 : Premières adresses des Allemands dans la ville



Le même constat peut être dressé en ce qui concerne les « Allemands » (autant de la future Allemagne que de Suisse allemande). Ils sont cependant assez nombreux à arriver à Rive, à la rue du Temple et dans toutes les rues en pente de Saint-Pierre.

Concernant les Français, il n'y a pas non plus de lieux d'accueil privilégiés. Ils se retrouvent un peu partout en ville, à l'exception, comme toutes les autres nationalités, de la Haute-ville.

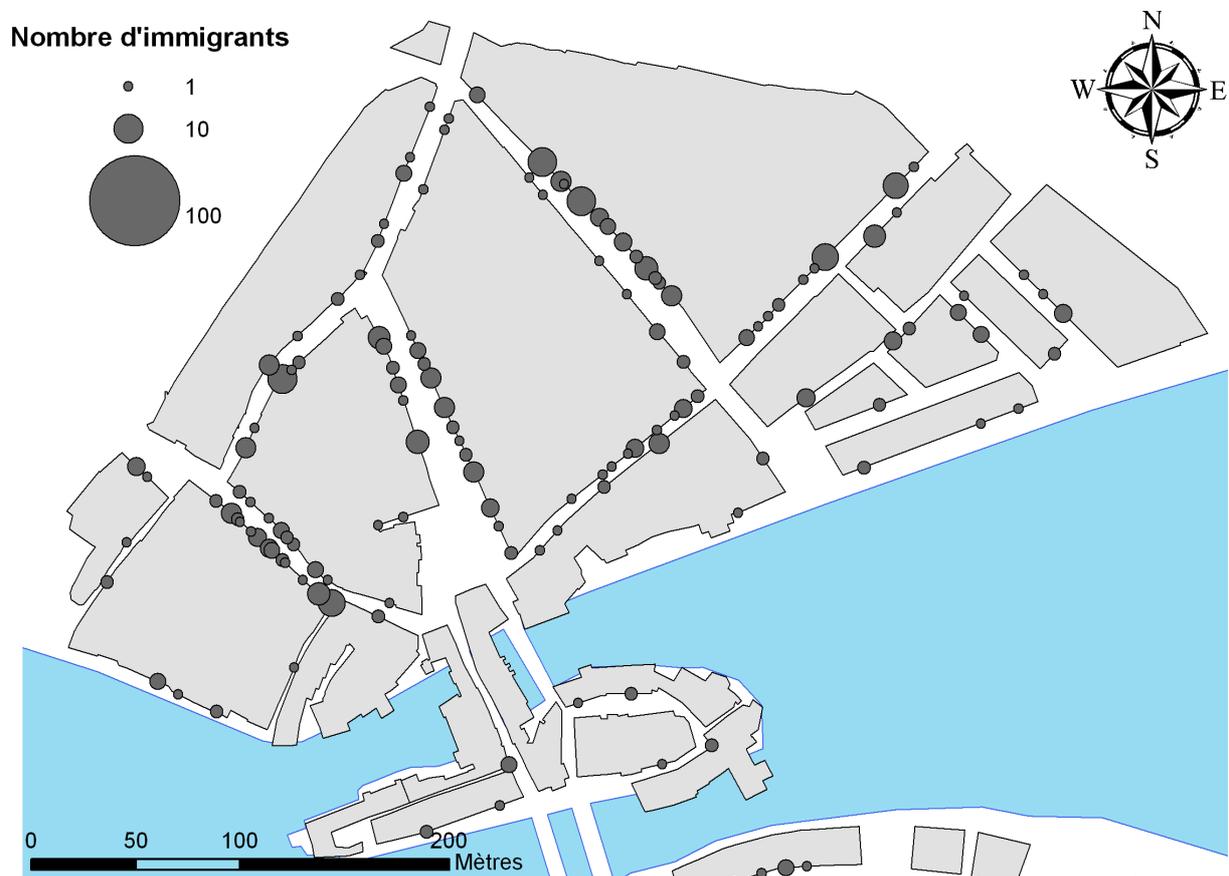
Carte 4.7 : Premières adresses des Français dans la ville



La ville de Genève, à l'exception des secteurs de la Haute-ville et de Rive, présente donc un profil à la fois homogène en effectifs et hétérogène en termes communautaires. En effet, qu'il s'agisse de Saint-Gervais, de la Basse-ville ou des petits passages pentus de Saint-Pierre, aucun n'atteint ni le degré de concentration, ni l'homogénéité communautaire du secteur de Rive. Dans le secteur de Saint-Gervais (carte 4.8), c'est tout le quartier ou presque qui est concerné par le phénomène migratoire, respectant ainsi une certaine tradition d'ouverture. Les trois axes perpendiculaires au lac, rues Rousseau, de Coutance et du Temple, ainsi que les voies parallèles, Corps-Saints, Cornavin, Etuves et Cendrier, absorbent tous une part plus ou

moins comparable d'immigrés. Contrairement à Rive, peu d'immeubles sortent du lot. Saint-Gervais est donc un secteur accueillant toutes les communautés. Vaudois et Neuchâtelois, Français, Allemands et Savoyards y sont tous représentés. La logique d'implantation des immigrés à Saint-Gervais revêt donc un caractère plus spontané que dans le secteur de Rive. Il n'est toutefois pas anodin que les Frahans aient choisi un autre secteur comme point de rassemblement, en raison de la domination de la Fabrique et de l'artisanat en général à Saint-Gervais. Il est probable en effet que les cabinotiers, cette *aristocratie ouvrière*²⁰², n'auraient pas vu d'un bon œil l'invasion de leur quartier par des ouvriers étrangers à la Fabrique. Monnier dit des cabinotiers qu'ils entretiennent « un mépris immense pour ceux qui ne sont pas de [leurs] partie ou de [leur] bord (...) pour les tailleurs, les menuisiers, les maçons »²⁰³

Carte 4.8 : Répartition des immigrés dans le secteur de Saint-Gervais



Un dernier point concernant les conditions d'arrivée dans la ville mérite encore attention. La localisation n'est pas le seul critère qui influence la qualité du logement des immigrants ; sa nature (surface à disposition, ameublement, nombre de colocataires, etc.) est également importante. Il n'est toutefois pas aisé d'effectuer ce type de distinctions sur la base des

²⁰² BABEL, Antony, *La Fabrique genevoise*, Neuchâtel & Paris, V. Attinger, 1938, p. 14

²⁰³ MONNIER, Philippe, *op. cit.*, 1914, p. 226

informations disponibles. En effet, les seules précisions que donnent les immigrés sont la mention, parfois, du nom d'un hôtel ou d'un café, voire d'un manège. Ce type de remarques concerne 64 individus (voir tableau 4.1), dont la plupart travaillent probablement pour l'établissement en question. En effet, 44 de ces personnes déclarent une profession en rapport avec l'hôtellerie, la restauration ou les écuries, tels ces quatre cuisiniers, six garçons d'écurie, six sommeliers, six garçons de café ou encore ce garçon limonadier. Dix-sept autres, par contre, exercent des professions qui ne paraissent pas être compatibles avec le secteur. Il s'agit-là probablement de clients qui demandent un permis dans le but de prolonger leur séjour. Monnier donne une description vivante de la cohabitation entre serviteurs et clients, conférant à ces enseignes une ambiance particulière : « devant les Balances [probablement l'Hôtel de la Balance ci-dessous], équipages, berlines, calèches, valets de place, postillons et livres ; les oisifs y viennent chercher les nouvelles et les nouvelles les apporter. »²⁰⁴

Tableau 4.1 : Hôtels et autres établissements

établissement	individus
Hôtel des Bergues	12
Lion d'Or	7
Café de la Couronne	7
Hôtel du Léman	6
Manège	5
Café du Théâtre	4
Hôtel de la Balance	4
2 Suisses	3
Café Bel-Air	2
Hôpital	2
Vingt-deux cantons	2
Café du Nord	1
Croix fédérale	1
Ecu de France	1
Ecu de Genève	1
Epée couronnée (Perron)	1
Hôtel de France	1
Hôtel de l'Europe	1
Hôtel des Deux Princes	1
Hôtel du Lac	1
Pharmacie des Bergues	1
total	64

²⁰⁴ MONNIER, Philippe, *op. cit.*, 1914, p. 30. Pour plus d'informations concernant les établissements genevois au début du XIXe siècle, consulter par exemple MANGET, J.-L., *Manuel topographique et statistique de la ville et du canton de Genève, contenant toutes les indications utiles aux étrangers...*, Genève, Manget et Cherbulliez, 1823.

On le voit, l'hébergement dans les hôtels et autres cafés ou résidences apparaît comme un phénomène marginal. Il le serait un peu moins si les registres des hôtels étaient pris en compte, mais il serait surprenant de découvrir une activité touristique importante en ce début de XIXe siècle. Les autres types de logements sont très difficiles à distinguer en raison du manque d'informations présentes dans les registres de permis de séjour. On peut toutefois imaginer que les immeubles du secteur de Rive, occupés presque exclusivement par des Savoyards et probablement préparés à leur attention, réservent un accueil tout différent des logements de fortune par exemple de la Tour de Boël, de la Pélisserie ou encore de Saint-Gervais. Certes, il semble que les conditions de logement à Genève à cette époque n'ont jamais dégénéré de manière dramatique, mais les taux d'occupation par immeuble ou par lit atteignent parfois la limite du supportable pour les occupants. Wehrly relève qu'en 1831, un logement sur deux dépasse un taux d'occupation de 1.5 personne par pièce, et deux logements sur trois comptent plus d'une personne par lit (même dans l'hypothèse où il n'y aurait que des lits à deux places, il resterait un quart des logements avec moins de lits que d'habitants)²⁰⁵. Sans indication supplémentaire, il n'est malheureusement pas possible de pousser plus loin l'analyse. Une solution possible serait de coupler les registres des permis de séjour avec le recensement de 1831, celui qu'utilise Wehrly, de manière à voir quels sont les migrants qui arrivent dans les meilleurs logements. Ce travail demanderait un effort considérable qui dépasse les limites de ce mémoire. Néanmoins, il est possible de comparer les permis de séjour avec les recensements, et ainsi de mieux comprendre dans quel environnement les immigrants effectuent leurs premiers pas dans la ville, et où ils se stabilisent.

4.1.2. La structure spatiale de la présence étrangère en 1837

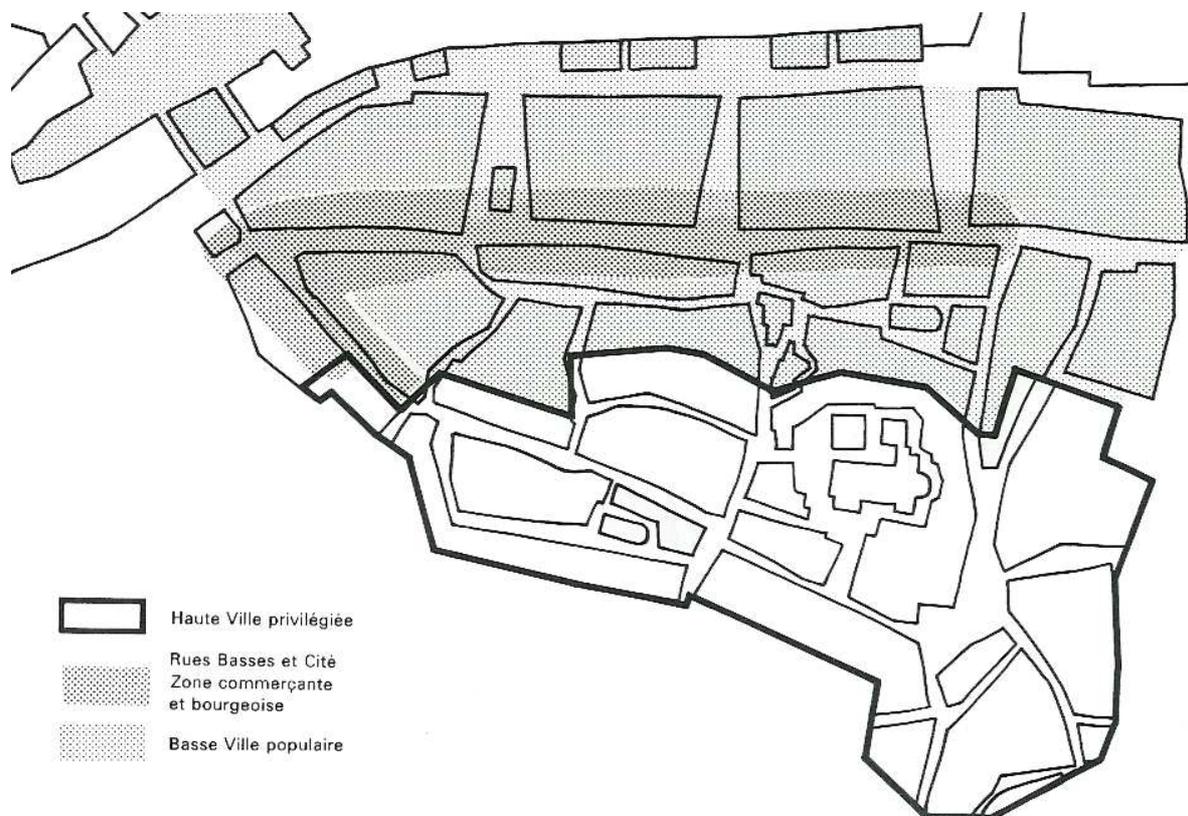
Dans la section précédente nous avons pu observer les points d'entrée dans la ville au travers des premières adresses des permis de séjour. Mais cela ne nous indique pas où les immigrants se fixent. Quels sont les secteurs de grande densité étrangère ? Y a-t-il des ghettos communautaires à Genève ? Voilà deux questions auxquelles les recensements peuvent apporter des réponses. Mais il serait d'abord intéressant d'acquérir une meilleure connaissance du niveau de vie qui prévaut dans les secteurs d'accueil des immigrants, de manière à comprendre dans quelles conditions s'effectue leur arrivée.

Grâce au travail de Georges Boujol, qui a cartographié la capacité financière des ménages en 1816 en se basant sur les sommes récoltées lors de la collecte en faveur des victimes de la

²⁰⁵ WEHRLY, Ruth, *op. cit.*, 1974, pp. 46 à 53

famine de 1816-1817, il est possible de se faire une idée de l'aisance des quartiers dans lesquels se trouvent les secteurs d'accueil des immigrants. La carte 4.9 est, à ce titre, très explicite. La Basse-ville, y compris le secteur de Rive, ainsi que les flancs de Saint-Pierre sont situés dans des quartiers à faible capacité financière. La bande plus aisée que la moyenne de la Basse-ville, ce que Boujol appelle la « zone commerçante et bourgeoise », soit les rues Basses et la Cité, apparaît moins dans les premières adresses (voir carte 4.2). On note néanmoins que les rues de la Cité, des Allemands et du Terraillet, ainsi que les places de la Fusterie et du Molard accueillent moins d'immigrés que le reste de la Basse-ville. A l'opposé, la Haute-ville, qui n'accueille aucun immigré, correspond au quartier le plus aisé. A ceci il faut ajouter que Saint-Gervais se situe, dans les estimations de Boujol, dans les mêmes ordres de grandeur que Rive, la Croix-d'Or ou Longemalle²⁰⁶. Nous pouvons donc conclure que les lieux d'arrivée des immigrants coïncident avec les quartiers les moins favorisés de Genève. La ville de Calvin ne se présente donc pas sous ses plus beaux atours aux immigrants, puisque les quartiers aisés leurs sont fermés.

Carte 4.9 : Capacité financière en 1816, d'après Boujol, repris par Beerli²⁰⁷



²⁰⁶ BEERLI, Conrad André, *op. cit.*, 1983, p. 359, tiré de BOUJOL, Georges, *Genève face à la disette de 1816-1817*, mémoire de licence SES, Genève, 1971

²⁰⁷ BEERLI, Conrad André, *idem*, p. 360

Les recensements constituent une autre source très intéressante pour ce qui est d'analyser la structure spatiale de la société genevoise. Les 3315 individus faisant partie de l'échantillon de 1837 déclarent 776 adresses différentes, dont 639 ont pu être placées sur le plan Céard. Au final, ce sont 2805 individus qui ont été localisés, soit un « score » respectable de 85%. Grâce à ce travail, il est possible de comparer les lieux d'arrivée et la distribution statique des étrangers dans la ville. La carte 4.10 montre à nouveau une présence étrangère dans toute la ville, et cette fois-ci même dans certaines zones de la Haute-ville. Le caractère universel de l'espace urbain en tant qu'espace migratoire est donc confirmé, et même renforcé, lorsqu'il s'agit de considérer l'ensemble des immigrés à un moment donné. Par rapport aux premières adresses, une différence importante apparaît toutefois. La poche de Rive disparaît en grande partie, ce qui est probablement dû au fait que le recensement a lieu en février, lorsque les Frahans sont dans leurs villages, mais également au fait qu'il s'agit là de stock et non plus de flux. Rive n'est donc qu'un lieu d'accueil, une porte de la ville, mais pas un lieu d'implantation plus important qu'un autre.

Un autre point qui ressort de l'analyse des adresses des recensements est une fois encore l'hétérogénéité de la présence étrangère. Il n'y a pas de petite Allemagne ou de petite Savoie dans la distribution statique des immigrés à Genève en 1840. Peut-être est-ce dû à la compacité de la ville. Genève est sans doute trop petite pour offrir la possibilité aux immigrés de se regrouper. Dans ce sens, il serait intéressant d'effectuer une analyse semblable sur une période postérieure à la destruction des fortifications. Les nouvelles banlieues offriraient alors probablement des contrastes plus marqués.

Carte 4.10 : Distribution des étrangers dans la ville selon le recensement de 1837



4.2. Le rythme de la mobilité intra-urbaine

4.2.1. Précarité, mobilité intra-urbaine et opinion publique

Une certaine vision traditionnelle de la mobilité urbaine des immigrants suppose une relation automatique entre courte durée de séjour et instabilité au sein du tissu urbain. Selon ce point de vue, comme l'explique Jean-Luc Pinol, « les ménages seraient d'autant plus mobiles dans le logement qu'ils sont de passage dans la ville. (...) L'échec de l'intégration urbaine se manifesterait par le départ de la ville qui viendrait sanctionner une trajectoire brève et erratique dans la cité. »²⁰⁸ Cette idée reçue est clairement perceptible au travers du jugement des contemporains genevois, particulièrement au sein du concept vague et chargé de connotations ambiguës de *population flottante*. Cette expression ne figure d'ailleurs étrangement pas dans les dictionnaires modernes. Il faut se rendre sous l'entrée *flottante* pour trouver les significations suivantes : « qui n'est pas attaché fixement et a une relative liberté de mouvements », « qui n'est pas fixe ou assuré », « *caractère, esprit flottant*, incertain dans ses jugements, ses décisions »²⁰⁹, ou encore « qui ne s'arrête à rien de précis. »²¹⁰ On apprend également que les contraires de flottant sont aussi variés que « assuré, fixe, précis, résolu, sûr ». ²¹¹ Ce bref tour d'horizon est instructif, puisqu'on décèle sous ce terme d'apparence anodine plusieurs appréciations qui, associées aux concepts de population et d'immigration, peuvent devenir des qualificatifs lourds de sens. Au terme de *population flottante* peuvent ainsi, plus ou moins inconsciemment, se superposer les idées de population vagabonde, insaisissable ou incontrôlable, qui expriment la volonté toujours répétée de maîtriser la quantité et la qualité du flux humain passant les portes de la ville. D'autre part, à travers les idées de mauvaise assurance ou de non fixation, émerge de manière insidieuse une notion d'insécurité, qui peut exprimer une crainte de dangerosité, de nuisance et de mauvaise morale associée à cette population étrangère.

Ces deux dimensions du discours sur la *population flottante*, population insaisissable car trop mobile, et population dont il faut se méfier, sont particulièrement prégnantes dans deux textes de contemporains, l'un de 1837 et l'autre de 1879. Le premier, dont l'auteur, Alphonse de Candolle, est professeur et député au Conseil représentatif, se présente sous la forme d'une lettre ouverte au Conseil d'Etat sur *La question des étrangers qui séjournent ou qui*

²⁰⁸ PINOL, Jean-Luc, « La mobilité dans la ville révélateur des sociétés urbaines ? » in *Faire son chemin dans la ville : la mobilité intra-urbaine*, Annales de démographie historique 1999-1, p.12

²⁰⁹ *Petit Robert*, Paris, Le Robert, 1991, p. 796

²¹⁰ *Petit Larousse*, Paris, Larousse, 1997, p. 445

²¹¹ *Petit Robert*, Paris, Le Robert, 1991, p. 796

*s'établissent dans le canton de Genève*²¹². Avec pour intention de classer les étrangers du canton selon la « qualité » de leur comportement, il énumère quatre critères permettant de différencier les immigrés utiles à Genève de ceux qui sont, selon lui, indésirables. Ces quatre points consistent à présenter, premièrement, « une faible proportion de crimes et délits », deuxièmement, un faible risque « de tomber à la charge des établissements publics de charité », troisièmement « des habitudes de travail », et enfin un renoncement « aux idées étrangères pour prendre les nôtres »²¹³. Ces critères expriment une volonté de réduire autant que possible le potentiel de nuisance des immigrés, tant dans une optique de sécurité (physique et idéologique) que de précarité (fainéantise et abus de l'aide sociale). Le lecteur attentif notera à quel point, étrangement (ou non), ces critiques trouvent une résonance actuelle dans le contexte politique suisse de ce début de XXI^e siècle. Face à la problématique immigrée, l'histoire et les discours politiques tendent à se répéter.

Le second texte est celui de John Cuénoud, directeur de la police centrale genevoise dans les années 1870, qui, à la demande de la Société d'Utilité publique, rédige un rapport sur la *Population flottante et les classes dangereuses à Genève*, sous-titré *Nos dangers intérieurs*. Avec une nostalgie étrange d'un temps où « notre ville était fermée, la population genevoise ne formait qu'une grande famille, les étrangers établis à Genève (...) semblaient faire partie de notre nationalité, tant ils s'étaient appropriés nos mœurs et nos coutumes »²¹⁴, il réitère, probablement sans en avoir conscience, les mêmes accusations que de Candolle quarante ans plus tôt. Afin de souligner la difficulté de contrôler le flux des étrangers, il insiste sur le nombre de 2 à 3'000 personnes, selon lui immaîtrisable, qui franchissent chaque jour la frontière cantonale. Puis, usant d'une violence verbale rare, il prône le renforcement des contrôles qui « permettrait de purger le pays de cette foule de parasites qui pressure nos concitoyens et nos sociétés de bienfaisance. »²¹⁵

Ce qu'il faut retenir de ces deux pamphlets, dans le contexte d'analyse qui est le nôtre, c'est l'apparente association entre population de passage, dangerosité et, surtout, précarité économique. Cette affirmation constitue un jugement très péremptoire, voire éventuellement un raccourci fallacieux, qui mérite d'être sérieusement remis en doute. Certes, il est délicat d'estimer le niveau de précarité de la population immigrante, mais il est possible de trouver

²¹² de CANDOLLE, Alphonse, *Lettre à un de MM. les Conseillers d'Etat sur la question des étrangers qui séjournent ou qui s'établissent dans le canton de Genève*, Genève, 1837

²¹³ de CANDOLLE, Alphonse, *idem*, p.9

²¹⁴ CUÉNOUD, John, *La population flottante et les classes dangereuses à Genève (nos dangers intérieurs)*, Genève, Fick, 1879, p. 3

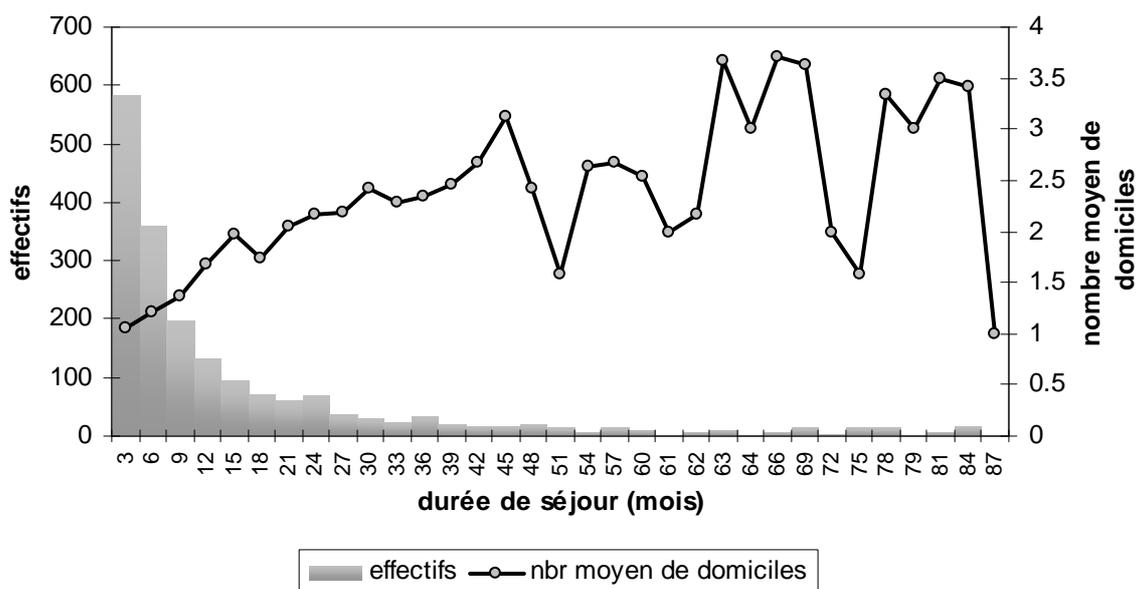
²¹⁵ CUÉNOUD, John, *idem*, p. 21

d'autres indicateurs du stress économique que subissent les immigrés. Il est ainsi probable que l'instabilité professionnelle représente une des causes principales de la précarité économique. Etre forcé de subir des changements rapides et répétés d'employeurs n'est en tout cas pas un signe positif en ce qui concerne l'état financier d'un ménage. Or, il est bien connu que, dans la ville de la marche qu'est encore celle du début du XIXe siècle, « tous cherchent la proximité du domicile avec le lieu de travail (...) Aussi, tout changement de profession ou de localisation de l'exercice de la profession encourage-t-il au déménagement. »²¹⁶ La fréquence des déménagements peut donc faire office de *proxy*, même grossier, pour estimer la précarité économique des immigrés. Les permis de séjour constituent, de ce point de vue, une source exceptionnelle, puisque tous les changements d'adresse des titulaires de permis ont été enregistrés, certes sans mentionner la date des déménagements. Grâce à ces données, il est possible d'étudier la pertinence d'une relation entre la durée du séjour des migrants et le nombre de leurs domiciles. Autrement dit, et tenant compte des hypothèses précédentes, il s'agit de mesurer la force de la relation entre séjours de courte durée et précarité. Si, au contraire de ce que sous-entendent les contemporains, « les individus qui séjournent longtemps dans la même ville sont aussi ceux qui ont la mobilité intra-urbaine la plus forte »²¹⁷, les individus aux séjours les plus courts devraient connaître moins de domiciles. La figure 4.1 semble confirmer cette hypothèse, puisque la moyenne des domiciles paraît en effet suivre une évolution positive. Jusqu'à une durée de séjour de quatre ans, la relation est presque linéaire, passant d'un domicile en moyenne pour des séjours de trois mois, à légèrement plus de trois domiciles pour des séjours de 45 mois. Par la suite, l'évolution devient nettement plus erratique, phénomène qui doit sans doute être attribué à la réduction des effectifs. Il pourrait également s'agir du signe de l'importance croissante d'autres variables personnelles, hypothèse qui sera abordée plus loin dans ce chapitre.

²¹⁶ HATT-DIENER, Marie-Noël, *op. cit.*, 2004, p. 257

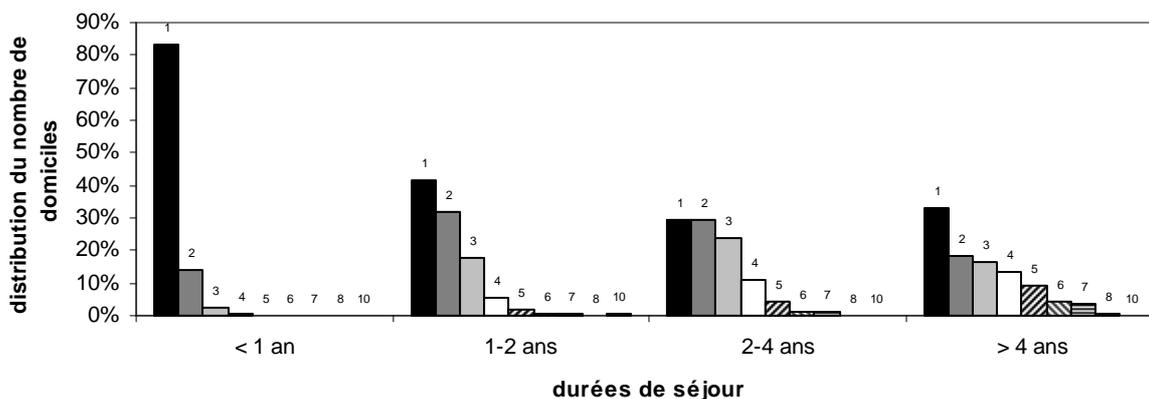
²¹⁷ PINOL, Jean-Luc, *op. cit.*, 1999, p. 12

Figure 4.1: Nombre moyen de domiciles en fonction de la durée de séjour



La distribution du nombre de domiciles en fonction de la durée de séjour porte un nouveau coup au jugement des contemporains, et par conséquent supporte un peu plus la thèse de Pinol. La figure 4.2 montre que 80% des immigrants séjournant moins d’une année ne connaissent qu’un seul domicile, contre seulement 30% de ceux qui restent de 2 à 4 ans, soit une fréquence proche de celle de 2 et 3 domiciles.

Figure 4.2 : Distribution du nombre de domiciles en fonction de la durée de séjour



Présentée sous forme de tableau et en effectifs bruts, cette même distribution permet de poursuivre la remise en doute du lien supposé entre population flottante et précarité. En effet, sur les 1261 individus de l’échantillon qui restent moins d’une année, 1047 ne connaissent qu’un seul domicile, et 176 deux. Les Frahans constituent l’exemple type de cette population combinant séjour de courte durée et forte stabilité intra-urbaine.

Tableau 4.2 : Durée de séjour et précarité du logement, permis de séjour 1837-43

	durée du séjour					effectifs	
	< 1 an	1-2 ans	2-4 ans	> 4 ans			
nombre de domiciles	1	1047	124	58	44	précarité extrême	1
	2	176	95	58	24	2	2
	3	29	52	47	22	3	26
	4	7	17	22	18	4	322
	5	1	5	8	12	5	1411
	6		1	3	6	sécurité extrême	126
	7	1	1	3	5		
	8				1		
	10		1				

Dans le tableau 4.3, la position la moins enviable est celle de ceux qui, malgré un séjour court, subissent un nombre élevé de déménagements. Dans l'échantillon en présence, trois personnes correspondent à un état d'extrême précarité (classes 1 et 2). Il s'agit de deux femmes, une Fribourgeoise et une Savoyarde, et un homme du canton de Vaud.

Marguerite B. est la personne de l'échantillon qui a connu le plus de logements, dix en quinze mois de présence à Genève ! Originnaire de Galmitz, dans le canton de Fribourg, elle arrive à l'âge de 33 ans en déclarant une formation de tailleuse. Son parcours dans la ville est tumultueux et difficilement compréhensible. Arrivant à la rue Neuve dans la basse ville, elle passe ensuite sur Saint Gervais, aux Corps Saints, puis au Temple et enfin à la place de Saint Gervais. Elle traverse cependant à nouveau le Rhône pour une adresse proche de la première, aux boucheries de Longemalle, qu'elle quitte ensuite pour plusieurs petites rues de la rive gauche : Terraillet, Rôtisserie, Perron et Madelaine. Sa dernière adresse se trouve aux Machines, sur l'Isle. Le parcours intra-urbain de Marguerite B. se concentre donc sur les ruelles déshéritées de la Basse-ville, et des flancs de la colline Saint Pierre, ainsi que Saint-Gervais, soit tous les quartiers les moins favorisés de la ville. Ce schéma renforce un peu plus l'impression de précarité qui se dégage de ce cheminement au sein de Genève.

Louis François B. arrive de Gilly (Vaud) en avril 1838 et a déjà quitté la ville une année plus tard. Il déclare être guillocheur²¹⁸, probablement encore en phase d'apprentissage d'après son jeune âge (17 ans). Son parcours est également composé d'allers-retours continuels entre les quartiers défavorisés des deux rives. Arrivé au Paradis, il part directement pour Coutance, puis revient au Perron et à la Tour de Boël, repart pour Coutance (une autre maison), le Temple et, enfin, le quai du Seujet. Le rythme effréné de cette mobilité urbaine laisse à penser que Louis François B. était peut-être hébergé sur les chantiers où il exerçait ou par des

²¹⁸ Ouvrier réalisant des « guillochis », motifs composés de traits symétriques gravés, par exemple, dans la pierre ou l'ivoire.

collègues chez qui il finissait son apprentissage. Quoi qu'il en soit, son séjour à Genève a probablement été vécu comme une période de grande instabilité, source d'insécurité matérielle, voire psychologique.

Troisième personne vivant dans une précarité extrême, Caroline B. arrive en juin 1842 de Thoiry (Savoie) et repart en mai 1844 pour Lyon. Jeune domestique de 21 ans à son arrivée, elle n'exerce pourtant pas dans les milieux les plus huppés de la ville, ce qui pourrait illustrer la discrimination subie par les domestiques savoyardes face à leurs collègues vaudoises. Débutant à Saint-Gervais, précisément au quai du Seujet, son parcours se concentre ensuite dans les mêmes rues peu recommandables situées sur les flancs de Saint Pierre, soit le Perron, la Tour de Boël, la Taconnerie, Verdaine, la rue Neuve et le Terraillet.

Ces trois parcours, des plus sinueux et instables, s'apparentent plus à des chemins de croix qu'à des ascensions sociales. Ils ont ceci de commun qu'ils se concentrent sur deux poches urbaines identifiées comme spécialement défavorisées : Saint Gervais et les petites rues transversales reliant la basse ville au sommet de Saint Pierre. De plus, ces trois personnes sont typiques d'une population économiquement à risque : trois célibataires, soit catholiques soit jeunes, actifs dans des professions peu reconnues, les petits services et le bâtiment. Si ces exemples sont extrêmes, ils illustrent toutefois l'état de précarité que subissent, à un degré plus modéré, les 350 personnes regroupées dans les classes 1 à 4. Notons cependant que ces dernières ne représentent qu'un sixième des nouveaux arrivants ! A l'opposé, la meilleure situation est occupée par ceux qui connaissent une grande stabilité géographique sur une longue période. Selon ce critère, les plus à l'aise sont les 44 individus qui ne connaissent qu'un seul logement sur une durée de séjour de plus de quatre ans. L'opposition de ces deux groupes²¹⁹ soulève la question de leur composition (tableau 4.3). Il paraît évident qu'elle diffère de celle de l'ensemble des permis. Autrement dit, si l'idée d'un lien déterministe entre brièveté de séjour et forte mobilité intra-urbaine a été falsifiée, il paraît évident que d'autres facteurs que la durée de séjour doivent rentrer en compte dans le nombre de déménagements. La figure 4.1 est en cela trompeuse car elle représente des moyennes, ignorant la grande diversité des situations individuelles qui ressort au travers du coefficient de variation²²⁰. Ce

²¹⁹ Les favorisés sont les 44 individus ne déclarant qu'un seul domicile pour un séjour de plus de quatre ans. Les situations précaires sont définies comme celles des 351 individus des classes 1 à 4 du tableau 4.3. Il s'agit d'une analyse en paires (*pairwise*), malgré la présentation qui pourrait faire croire à une analyse multivariée.

²²⁰ Le coefficient de variation (CV) est une mesure de dispersion qui prend également en compte le niveau des données. On le calcule en divisant l'écart-type par la moyenne : $CV = \frac{\sigma}{\mu}$.

dernier, encore bas pour les séjours les plus brefs (0.25 pour séjours inférieurs à trois mois), augmente très rapidement au cours des deux premières années de séjour (0.7 après quinze mois), puis connaît de fortes variations mais à un niveau plutôt élevé (de 0.4 à 0.8).

Tableau 4.3 : Comparaison des plus favorisés et des plus précaires (1) avec la totalité de la population immigrée, 1837 à 1843

nom de la modalité	permis	n	favorisés(2)	précaires(3)
branche	100%		100%	100%
inconnu	10%	194	14%	10%
inactifs	3%	50	0%	2%
"petit" commerce	33%	622	30%	47%***
services	9%	179	11%	7%
bâtiment	24%	453	5%***	13%***
Fabrique	17%	317	23%	19%
domesticité	4%	79	18%***	3%*
professions libérales	0%	9	0%	0%
état-civil	100%		100%	100%
inconnu	1%	12	11%	1%
célibataire	93%	1774	66%***	93%
marié	6%	109	23%***	6%
veuf	0%	8	0%	1%
lieux d'origine	100%		100%	100%
inconnu	4%	77	7%	3%
Genève	0%	0	0%	0%
Vaud & Neuchâtel	15%	285	34%***	15%
"Allemagne" et Suisse alémanique	28%	542	14%**	38%***
Savoie, Gex	32%	601	18%*	24%***
France	12%	220	25%***	9%
reste du monde	9%	178	2%	11%
sexe	100%		100%	100%
homme	90%	1706	66%***	88%
femme	10%	197	34%***	12%
classes d'âge	100%		100%	100%
inconnu	2%	43	0%	3%
0-29	52%	984	39%*	56%*
30-49	42%	803	48%	39%
50+	4%	73	14%***	3%

(1) Les favorisés sont définis comme les 44 individus n'ayant qu'un domicile en plus de quatre ans. Les situations précaires sont définies comme les classes 1 à 4 du tableau 4.3.

(2) Probabilité associée à un test de Student sur la dummy de la modalité

sous $H_0: \mu_{\text{favorisés}} = \mu_{\text{(tous permis sauf favorisés)}}$, *** ≤ 0.01 , ** ≤ 0.05 , * ≤ 0.1

(3) Probabilité associée à un test de Student sur la dummy de la modalité

sous $H_0: \mu_{\text{précaires}} = \mu_{\text{(tous permis sauf précaires)}}$ *** ≤ 0.01 , ** ≤ 0.05 , * ≤ 0.1

Plusieurs conclusions s'imposent après avoir effectué cette double comparaison. Premièrement, alors que les hommes forment 90% de l'apport migratoire total, ils ne représentent que deux tiers des plus favorisés. Sans affirmer que les hommes sont systématiquement en situation plus précaire que les femmes, nous pouvons néanmoins

avancer que parmi ceux qui sont le moins mis sous pression par la société urbaine, les femmes sont proportionnellement surreprésentées. Elles y restent toutefois minoritaires.

Deuxièmement, les individus mariés sont proportionnellement beaucoup plus nombreux au sein des immigrés privilégiés que dans la population immigrante totale, bien qu'ils restent minoritaires. Il faut toutefois tenir compte du fait qu'il s'agit ici de l'état civil déclaré à l'arrivée. Les mariages célébrés après l'arrivée à Genève ne sont donc pas pris en compte. On peut supposer que la part des personnes mariées serait encore plus élevée si ce biais était corrigé. En revanche, la répartition des états-civils au sein des individus en situation précaire ne se distingue pas significativement de celle de l'ensemble des permis.

Troisièmement, les individus âgés sont représentés de manière plus importante parmi les plus favorisés que dans les deux autres groupes. Les moins de 30 ans, qui forment la moitié de l'immigration et sont surreprésentés parmi la population vulnérable, ne comptent plus, eux, que pour un gros tiers. Parmi les privilégiés, ce sont au contraire les 30-49 ans qui sont les plus nombreux. L'âge apparaît donc comme un facteur protecteur dans la ville.

Quatrièmement, les ouvriers du bâtiment sont sous-représentés dans les deux sous-groupes. Ce phénomène s'explique par le fait qu'ils font des séjours courts mais sont peu exposés à la mobilité intra-urbaine. Les domestiques, elles, sont très significativement surreprésentées parmi les plus privilégiés. Ces deux groupes s'opposent donc au petit commerce, qui, lui, est très significativement surreprésenté dans le groupe des plus vulnérables.

Enfin, l'importance de l'origine tend à confirmer les constatations précédentes. Les Vaudois, les Neuchâtelois et les Français, tous engagés dans des professions sécurisantes comme les professions libérales ou la domesticité, sont significativement surreprésentés parmi les privilégiés. A l'inverse, confirmant l'opposition mise en évidence concernant les branches professionnelles, les « Allemands » sont significativement sous-représentés parmi les privilégiés et surreprésentés parmi les plus vulnérables. Ainsi, les Allemands, et non les Savoyards, sont la communauté la plus exposée à la précarité du logement, et donc probablement à la précarité économique.

La vision des contemporains, en tout cas de la faction idéologique proche de Candolle et Cuénoud, ne correspond donc pas à une réalité historique. Alors que ces derniers placent systématiquement les Savoyards au centre de leurs critiques, les Allemands, curieusement, y échappent en grande partie. De Candolle tient des propos catégoriques : « les institutions de la Savoie sont si différentes de celles des cantons suisses, que les habitants de l'un des deux pays transportés dans l'autre ont bien de la peine à comprendre ce qu'ils voient. (...) »

Efforçons-nous d'arriver à ce point que les Savoyards viennent ici seulement pour vendre, pour acheter, ou pour travailler, sans s'établir, eux, leurs femmes et leurs enfants. »²²¹ A l'opposé, les Allemands sont « une des populations les plus rangées, les plus honorables que nous ayons dans le canton. »²²² Comment expliquer ce déséquilibre entre la critique exagérée portée aux Savoyards et la relative indifférence de l'opinion publique face à la situation précaire des artisans allemands ? Cette hostilité est d'autant moins compréhensible qu'elle ignore les tensions permanentes au sein de la population entre Genevois et Allemands. Irène Herrmann relève « une animosité haineuse réservée à tout germanophone. »²²³ Ce paradoxe ne peut s'expliquer que par un attachement à l'identité protestante, l'incapacité à abandonner l'image pluriséculaire du Savoyard menaçant, la tentative de construire une nouvelle identité helvétique en se basant sur le rejet de l'Autre, voilà quelques éléments de réponse.

Somme toute, une analyse bivariée telle que vient d'être menée ne suffit pas à expliquer un phénomène qui, on s'en doute, est intimement lié aux conditions de vie spécifiques de chaque individu. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire d'intégrer toutes les variables personnelles dans une analyse multivariée.

4.2.2. Analyse multivariée du rythme de la mobilité au sein de la ville

Analyser le rythme de la mobilité au sein de la ville signifie également, si l'on accepte les hypothèses énoncées à la section précédente, se pencher sur les causes de la précarité sociale, si ce n'est économique, des immigrés en ville. Même si ces hypothèses peuvent paraître audacieuses, elles ont le mérite de donner du sens à l'analyse du phénomène de l'instabilité intra-urbaine. En outre, elles reposent à la fois sur des constatations empiriques, des exemples concrets de parcours urbains tumultueux correspondant à des profils socio-économiques précaires, ainsi que sur des observations confirmées par d'autres auteurs²²⁴.

La méthode la mieux adaptée à une telle analyse est une régression dite de *Poisson*, qui est particulièrement adaptée aux variables discrètes comme le nombre de domiciles. Cette technique implique que la variable expliquée suive une distribution dite de *Poisson*, soit essentiellement que sa moyenne et sa variance soient égales. Mathématiquement, la distribution de Poisson implique donc essentiellement la condition suivante.

²²¹ de CANDOLLE, Alphonse, *op. cit.*, 1837, pp. 24 et 25

²²² de CANDOLLE, Alphonse, *idem*, p. 13

²²³ HERRMANN, Irène, *op. cit.*, 2003, p. 216

²²⁴ Voir supra, section 4.2.1.

$$X \sim \text{Pois}(\lambda) \Rightarrow \lambda = \mu = \sigma^2$$

Ici, concernant la variable nombre de domiciles, la moyenne (1.569) et la variance (1.099) sont proches, ce qui laisse penser que les conditions de la régression de poisson sont remplies. La période d'exposition, soit ici le temps de séjour, est également prise en compte par le modèle. Ainsi, la variable expliquée se trouve finalement être le taux de déménagements. En d'autres termes, l'effet calculé sur ce taux s'apparente à une mesure de l'influence de chaque facteur individuel sur la précarité des parcours intra-urbains.

Concernant les variables explicatives, la modalité dont l'influence stabilisatrice est supposée la plus forte (effet négatif maximum sur le nombre de domiciles) est définie comme la modalité de référence²²⁵. Les hypothèses suivantes peuvent être énoncées.

Concernant la branche professionnelle, les professions libérales devraient connaître la mobilité intra-urbaine la plus faible. Leurs revenus élevés leur permettent de s'installer dès leur arrivée dans les logements les plus confortables. Les membres de la Fabrique, ces cabinetiers profondément intégrés à la société genevoise et dont l'atelier est très souvent situé dans les combles de leur logement, devraient également montrer de faibles taux de déménagements. A l'inverse, les petits commerçants et les artisans, qui souvent se trouvent dans des conditions économiques précaires, de même que les domestiques dont les contrats ont une durée déterminée, sont susceptibles de connaître plus de déménagements. Les ouvriers du bâtiment, on l'a vu au moins en ce qui concerne les saisonniers, sont isolés du marché du logement classique, principalement hébergés dans le secteur de Rive. On s'attendrait donc à ce qu'ils connaissent très peu de logements. Pourtant, puisque nous mesurons des taux de déménagements, la courte durée de leurs séjours pourrait avoir un effet amplificateur.

En ce qui concerne l'état-civil à l'arrivée, les célibataires devraient connaître un rythme de mobilité intra-urbaine plus élevé que les couples mariés. Le tableau 4.4 a déjà montré que les individus mariés sont surreprésentés parmi les personnes les plus épargnés par la précarité urbaine. Comme cela a déjà été montré concernant la mobilité *à travers la ville*, le mariage devrait donc être également un facteur de stabilité *au sein de la ville*.

Quant aux lieux d'origine, il est probable que les Français, dont les perspectives d'installation à Genève s'étendent sur le long terme, la bonne maîtrise de la langue et une meilleure capacité de construction de réseau social, connaissent une faible mobilité dans la ville. L'inverse est

²²⁵ Sauf pour la profession, où la Fabrique est retenue en raison du plus grand nombre de ses représentants.

attendu concernant les « Allemands », qui ne voient probablement en Genève qu'un lieu d'installation temporaire, ont plus de peine à trouver leurs marques au sein d'une population qui leur réserve une « animosité haineuse. »²²⁶ Le comportement des Savoyards est difficile à prédire pour les mêmes raisons que celui des ouvriers du bâtiment.

L'effet genre est ici aussi concevable, dans la mesure où les hommes subissent peut-être plus les visages les plus hostiles de la ville. Beaucoup de variables sont toutefois corrélées avec le sexe, et pour cette raison il est délicat de prédire un effet toutes choses égales par ailleurs. En outre, le tableau 4.4 est ambigu puisque les femmes sont surreprésentées au sein du groupe des moins précaires, mais y restent toutefois minoritaires.

L'âge, enfin, dont on a déjà montré l'effet protecteur concernant la mobilité *à travers la ville*, devrait également agir comme facteur stabilisateur *au sein de la ville*. Cette hypothèse est confirmée par les résultats obtenus dans le tableau 4.4, qui montre que les individus les plus âgés sont surreprésentés parmi les plus favorisés par la société urbaine.

Les prédictions sur les effets de chaque variable peuvent donc être résumés dans le tableau 4.4.

²²⁶ HERRMANN, Irène, *op. cit.*, 2003, p. 216

Tableau 4.4 : Effets supposés de plusieurs variables individuelles sur le taux de déménagements

dummy modalité d'origine		effet
branche		
b0	inconnu	?
b1	inactifs	-
b2	"petit" commerce	+
b3	services	?
b4	bâtiment	?
b5	Fabrique	-
b6	domesticité	+
b7	professions libérales	--
état-civil		
ec0	inconnu	?
ec1	célibataire	+
ec2	marié	-
ec3	veuf	?
lieu d'origine		
or0	inconnu	?
or2	Vaud & Neuchâtel	-
or3	Allemagne & Suisse all.	+
or4	Savoie & Gex	?
or5	France	-
or6	reste CH & monde	?
sexe		
sex1	homme	+
sex2	femme	-
classe d'âge		
age0	inconnu	?
age1	0-29	+
age2	30-49	+
age3	50+	-

NB: modalités de référence en gras

Le modèle statistique peut alors être énoncé de la manière suivante.

Soient:

x_{k_i} , les k variables dichotomiques individuelles (tableau 4.5)

β_k , les k coefficients des variables individuelles

λ , le nombre de domiciles et t , la durée de séjour en mois

$m_i = \frac{\lambda_i}{t_i}$, le taux de déménagements de chaque individu

$$\ln m_i = \sum_k \beta_k \cdot x_{k_i}$$

Les résultats de la régression obtenus par ce modèle sont présentés dans le tableau 4.5.

Tableau 4.5 : Effets de plusieurs variables individuelles sur le taux de déménagements, 1837-43 (temps d'exposition = durée de séjour en mois)

<i>variables indépendantes</i>	<i>IRR sig</i>	<i>Ajustement du modèle</i>	
branche		Prob. Chi-2	0.0000
inconnu	0.938	McFadden's adj. R2	0.040
inactifs	0.947	AIC	6058
"petit" commerce	1.175 ***	BIC	6169
services	0.920	LL null	-3155
bâtiment	1.526 ***	LL modèle	-3009
Fabrique	1.000		
domesticité	0.816 *		
professions libérales	0.805		
état-civil			
inconnu	0.536 ***		
célibataire	1.465 ***		
marié	1.000		
veuf	1.526 *		
lieu d'origine			
inconnu	0.920		
Vaud & Neuchâtel	1.000		
"Allemagne"	1.223 ***		
Savoie & Gex	1.081		
France	1.007		
reste CH & monde	1.418 ***		
sexe			
homme	1.191 ***		
femme	1.000		
classe d'âge			
inconnu	2.028 ***		
0-29	1.187 *		
30-49	1.130		
50+	0.000		

NB1: catégories de référence **en gras**

NB2: IRR = ratios des taux de déménagement

La qualité d'ajustement du modèle n'est certes pas excellente, mais peu d'améliorations peuvent être apportées sans avoir recours à d'autres données. Diminuer le nombre de variables exige de redéfinir les catégories de références, ce qui, sur un plan conceptuel, n'est pas concevable²²⁷. Le pseudo R2 de McFadden, en outre, doit être interprété avec circonspection puisqu'il ne s'agit pas, comme son nom l'indique, d'une mesure de la qualité

²²⁷ Il serait par exemple délicat d'interpréter les effets associés à deux professions, disons par exemple le bâtiment et le petit commerce, par rapport à toutes les autres professions.

d'approximation classique au sens du R2 d'une régression linéaire. De plus, il est possible de dégager plusieurs effets significatifs cohérents, certes peu nombreux, mais très instructifs.

Le célibat exerce un effet très puissant sur la mobilité au sein de la ville, puisqu'un individu célibataire subit un rythme de mobilité près de 50% plus élevé qu'un individu marié. Cela confirme l'effet protecteur du mariage. Etre célibataire, pour un immigré à Genève au début du XIXe siècle, signifie donc subir de plein fouet la pression de la société urbaine. Cela peut se comprendre plutôt aisément si l'on pense à tous les atouts que procure le mariage sur le plan social, à travers le renforcement des réseaux d'influence ou sur le plan financier, et la possibilité pour les couples de surmonter les périodes de stress économique que représentent les changements d'activité grâce à la combinaison des deux revenus. Le mariage est enfin un gage de reconnaissance sociale, une étape souvent indispensable dans l'obtention d'une certaine considération de la part des employeurs et donc dans la stabilisation du parcours professionnel et résidentiel.

Même si l'effet est de moindre ampleur, les hommes sont également plus mobiles que les femmes, toutes choses égales par ailleurs. On peut ainsi considérer que les hommes sont plus souvent forcés à déménager que les femmes, reflétant des défis différents imposés par la société urbaine. Les hommes seraient donc plus souvent qu'à leur tour les victimes du stress urbain. Cette conclusion peut surprendre, voire choquer ceux qui savent combien les femmes ont subi cette période de l'histoire occidentale. Ne dit-on pas que le XIXe siècle a été le pire pour la condition de la femme ? Souvenons-nous qu'il ne s'agit ici que d'une mesure indirecte de la précarité urbaine, au travers d'un indicateur, le taux de déménagement, qui pourrait être interprété de manière différente. De plus, l'échantillon omet la plus grande partie de la population féminine, puisque seuls les immigrés sont considérés, et que les domestiques n'y figurent pas. Difficile dans ces conditions d'être catégorique.

La jeunesse semble être un facteur de plus grande mobilité intra-urbaine. Même si l'effet n'est pas tout à fait significatif avec un risque d'erreur de 10.8%, on peut considérer toutefois que les jeunes adultes sont plus concernés par la mobilité *au sein de la ville* que leurs aînés. Cela n'est pas surprenant, puisque les jeunes gens sans expérience professionnelle se voient proposer de nombreux défis qui exigent d'eux une mobilité plus élevée, tandis que les individus plus expérimentés bénéficient d'une relation de confiance plus stable avec leur employeur.

Deux branches professionnelles ressortent comme des facteurs de précarité. Le bâtiment, en effet, présente un taux de déménagement significativement plus élevé que les autres professions. Mais la raison est essentiellement à chercher du côté de la longueur du séjour. En effet, l'analyse des longueurs de séjour a permis de montrer (figure 3.5, tableau 3.4) que les employés du bâtiment connaissent un rythme de mobilité à travers la ville nettement plus élevé que les autres ouvriers. Quant au petit commerce, même si l'effet est plus faible, il est significatif. Travailler dans le petit commerce est un facteur indéniable de stress urbain, effet qui s'additionne avec la région d'origine pour les « Allemands ».

L'influence de la région d'origine, enfin, permet de compléter et conclure les analyses précédentes. Deux régions ressortent comme d'importants facteurs de précarité urbaine. Les individus de la dernière catégorie proviennent de régions variées et, en grande majorité, lointaines. On y trouve beaucoup d'Italiens, ainsi que quelques Anglais et Néerlandais, aux côtés de Suisses des cantons catholiques, le Valais, Fribourg et le Tessin pour la plupart. Il est délicat de tirer des conclusions générales pour ces 158 individus, mais on peut néanmoins supposer que l'éloignement, géographique et/ou culturel, de leur région d'origine est en partie responsable de la difficulté qu'ils rencontrent pour se stabiliser en ville. La brièveté de leurs séjour (voir figure 3.8) peut également rentrer en ligne de compte, à l'instar de ce qui a été dit concernant les ouvriers du bâtiment. Plus explicite est l'effet mesuré sur les « Allemands »²²⁸, spécialement si on le compare aux chiffres obtenus concernant les Savoyards. Alors que les seconds sont connus pour effectuer les séjours les plus bref (figure 3.8), ce sont bel et bien les Allemands qui subissent un taux de déménagement plus élevé toutes choses égales par ailleurs. L'effet est même très net et montre bien à quel point la trajectoire migratoire des Allemands est erratique. Leur installation à moyen terme, sans même parler d'une hypothétique stabilisation, est difficile et lente. Etre allemand est un des principaux facteurs de précarité résidentielle à Genève dans les années 1840. Il est probable que cela reflète une position inconfortable au sein du marché du travail, et même de la société urbaine.

En conclusion, faire son chemin dans la société urbaine genevoise est un processus qui dépend des projets que les immigrants ont conçu avant leur départ. Les individus n'effectuant que des séjours brefs à Genève, cette *population flottante* que d'aucuns perçoivent comme potentiellement dangereuse et économiquement vulnérable, ne vit dans les faits pas toujours

²²⁸ Il s'agit, encore une fois, tant des « Allemands » d'outre-Sarine que des « Allemands » d'outre-Rhin.

dans des conditions précaires. Certes, quelques rares « oiseaux de passage », dont les trois personnes citées en exemples constituent l'archétype, subissent un stress social, et probablement économique, imbriqué à une extrême instabilité intra-urbaine. Mais ils ne représentent de loin pas la majorité des cas. De manière globale, ceux qui prévoient que leur séjour à Genève ne durera que quelques mois savent probablement avant de partir où ils seront logés. L'exemple des Frahans est peut-être le plus explicite à cet égard. Regroupés dans quelques maisons spécialement préparées à leur intention, probablement grâce aux soins de leur confrérie, ils ne subissent pas le marché du logement urbain malgré des séjours de très courte durée. Si l'on considère les quatre moins bonnes classes (1 à 4, voir tableau 4.2) comme représentant la part des individus qui vivent réellement dans la précarité, cette situation n'aurait concerné qu'un sixième de la population immigrante. Et ce ne sont pas les Savoyards, régulièrement pris pour cible des critiques sur la mauvaise « qualité » de l'immigration, mais les Allemands qui y sont surreprésentés. La région d'origine la plus défavorable toutes choses égales par ailleurs en termes de précarité résidentielle et probablement économique, mis à part les individus venus de loin, est « l'Allemagne » et non la Savoie. La frange de l'élite politique genevoise qui s'acharne quotidiennement sur les Savoyards semble donc ignorer la situation préoccupante des Allemands. En fin de compte, la perception par l'élite de l'immigration est probablement plus dépendante des idées reçues que d'une réalité qui n'est vécue que par l'intermédiaire de préjugés.

CONCLUSIONS

« Migration is simultaneously a demographic, socioeconomic, and psychological event. »²²⁹

En quelques mots, Steve Hochstadt résume toute la difficulté à donner une définition complète du phénomène migratoire. L'histoire d'une migration est celle d'une rencontre entre un individu et une communauté. L'insertion à plus ou moins long terme de cet individu dans son milieu d'accueil dépend à la fois de ses attentes face à la ville et de l'accueil qui lui est réservé par ce milieu. En d'autres termes, comme nous l'avons annoncé dans l'introduction, le parcours d'un immigrant dans la ville est fonction de deux composantes : la *composante communautaire* et la *composante du migrant*. Ces deux composantes ont toutefois été longtemps l'objet d'a priori qui ont imprimé une vision trop simpliste du phénomène migratoire. Quelles sont ces idées préconçues, quelles alternatives peuvent leur être opposées pour former au final un modèle explicatif cohérent du phénomène migratoire ? Nous verrons ensuite en quoi les résultats soulevés par ce travail confirment ce modèle.

L'historiographie s'est longtemps limitée à deux hypothèses trop simples concernant deux des composantes de la migration, soit le milieu d'accueil et le migrant. Premièrement, dans le cas des migrations urbaines, la ville constituerait une communauté hostile qui « broierait et acculturait »²³⁰ systématiquement ceux qui tenteraient de s'y adapter. Deuxièmement, le but universel de tout immigrant serait de s'intégrer durablement dans son milieu d'accueil. Ces deux affirmations n'ont jamais fait l'objet de démonstrations, tant leur acceptation tacite était générale à une certaine époque. Pourtant, cette vision doublement réductrice a connu de nombreuses révisions depuis quelque temps, qui permettent d'envisager l'événement migratoire sous une perspective plus complexe et probablement plus réaliste. Les deux alternatives théoriques suivantes offrent ainsi des perspectives plus riches pour l'étude des migrations.

En ce qui concerne le milieu d'accueil, l'attitude systématiquement allophobe de la communauté urbaine doit être fortement nuancée, dans la mesure où cette hostilité ne se dirige pas de manière homogène sur tous les immigrants. Le cas de Genève constitue, de ce point de vue, un bon exemple de société dont les attaques se dirigent essentiellement sur certains types d'immigrants bien précis. Comme cela a été expliqué à plusieurs reprises dans ce travail, les

²²⁹ HOCHSTADT, Steve, *op. cit.*, 1999, p. 7

²³⁰ PINOL, Jean-Luc, *op. cit.*, 1991, p. 157

autorités et les personnages influents, souvent sous le couvert de l'Union Protestante, tentent de limiter le nombre de Savoyards et de catholiques dans la ville, usant régulièrement d'une rhétorique stigmatisante. La population, quant à elle, dirige plutôt son hostilité en direction des Allemands, qu'elle ne prend d'ailleurs pas la peine de différencier entre Confédérés et Allemands d'outre-Rhin. A l'opposé, Français, Vaudois et Neuchâtelais sont le plus souvent accueillis avec bienveillance. L'exemple genevois montre donc clairement que l'accueil de la communauté n'est pas identique pour tous les migrants.

De même, du point de vue des immigrants, il est aujourd'hui évident que l'implantation à long terme n'est pas un objectif poursuivi par tous, et que « le départ n'est pas forcément un échec, il s'inscrit dans une trajectoire personnelle qu'il faut étudier pour en comprendre les raisons. »²³¹ Cette même idée est exprimée de manière particulièrement convaincante au travers du concept de *projet migratoire* que développe Paul-André Rosental. Ce faisant, il se distancie de la théorie néo-classique qui prétend que l'*homo oeconomicus* choisirait de migrer suite à un calcul rationnel pesant les arguments de répulsion (*push*) et d'attraction (*pull*) ou de coûts et de bénéfices. Il propose ainsi, selon ses propres termes, une nouvelle « façon de penser la migration, (...) plus conforme (...) à la complexité des personnes, [qui] considère que ces dernières s'insèrent dans une histoire, et que leur comportement ne doit pas être traduit seulement en termes d'actes, mais aussi, simultanément, en terme de perspectives et de projets. »²³² C'est donc en « conférant aux migrants une « épaisseur » spatiale et temporelle plus large »²³³, en prenant en compte un certain nombre de caractéristiques personnelles comme l'étendue de leur « territoire familial »²³⁴, leurs attaches maritales, leur profession ou leur âge, ainsi que des contraintes socioéconomiques issues des communautés d'origine, comme les normes sociales dans lesquelles ils ont été élevés, les traditions migratoires de leur population ou les conditions économiques propres à leur région d'origine, que l'on saisit leurs attentes réelles face à la société qui les accueille. On peut donc distinguer au sein même du *projet migratoire* du migrant deux effets qui viennent d'une part de *caractéristiques personnelles* et, d'autre part, de contraintes socioéconomiques qui définissent ce que l'on pourrait appeler un *habitus migratoire*. Selon Bourdieu, « les structures qui sont constitutives d'un type particulier d'environnement (...) et qui peuvent être saisies empiriquement sous la forme des régularités associées à un environnement socialement structuré, produisent des

²³¹ HATT-DIENER, Marie-Noël, *op. cit.*, 2004, p.158

²³² ROSENTAL, Paul-André, *op. cit.*, 1999, p. 79

²³³ ROSENTAL, Paul-André, *idem*, p.106

²³⁴ ROSENTAL, Paul-André, *ibidem*, p.57

habitus, systèmes de dispositions durables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principe de génération et de structuration de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles, objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente des fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre. »²³⁵

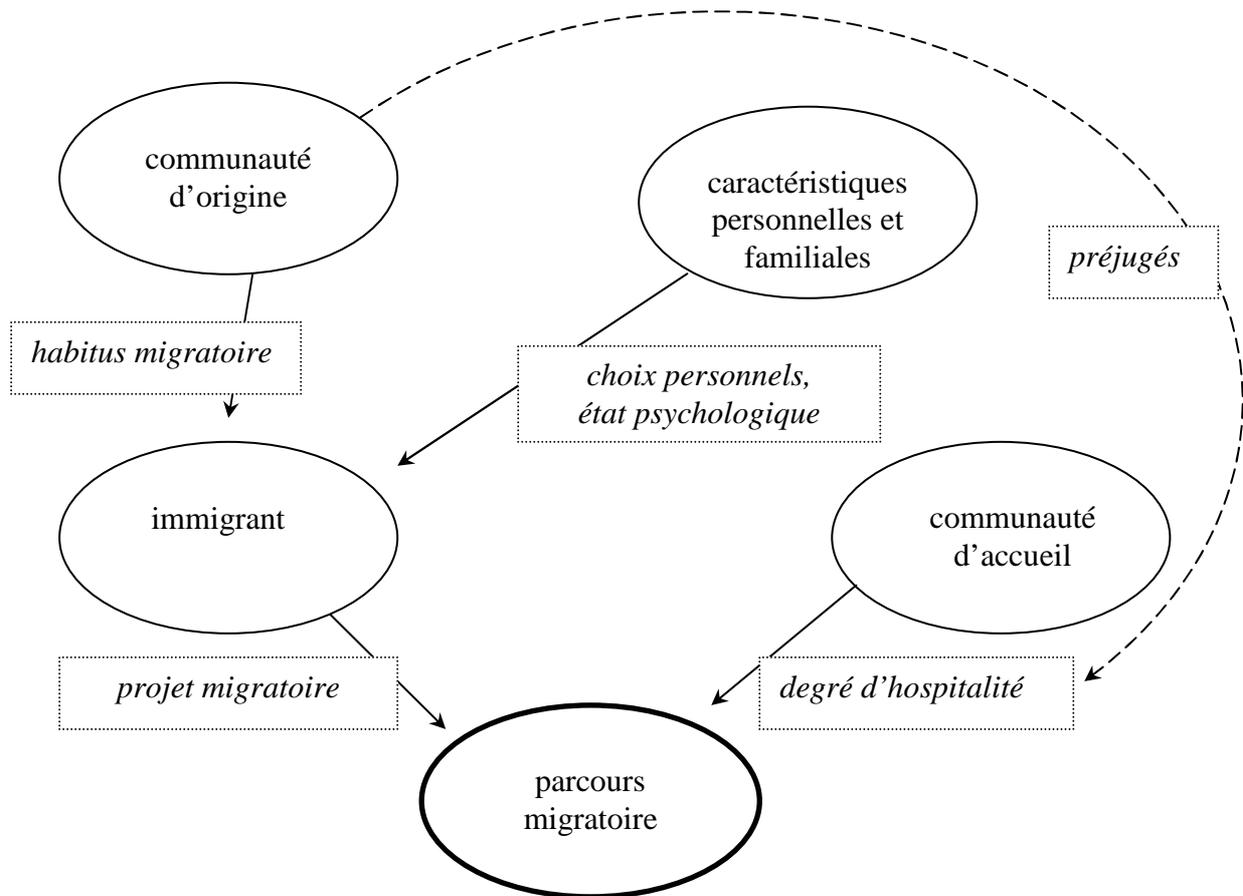
Appliqué au contexte de la migration, le concept d'*habitus* permet de définir cette part du projet migratoire qui est indépendante des caractéristiques personnelles du migrant, qui ne fait qu'hériter au cours d'un processus de socialisation de contraintes imprimées par sa communauté d'origine et qui sont issues elles-mêmes du comportement migratoire antérieur des individus qui l'ont précédé. Ces *habitus migratoires* expliquent à large échelle, « l'articulation directe entre la dimension personnelle de maturation des projets migratoires, et la création de flux de mobilité massifs »²³⁶, qui correspondent, selon notre point de vue, à ce que Klaus Bade qualifie de systèmes migratoires « aux structures stables et durables, avec des traditions migratoires profondément enracinées, et qui se prolongeaient souvent d'une génération à l'autre. »²³⁷ Si l'*habitus migratoire* se révèle fort, tous les individus suivent sans distinction la même voie unique tracée par leur héritage culturel et social, et le système migratoire prend alors une apparence homogène. Si, au contraire, les individus laissent plus d'espace à leurs aspirations personnelles, alors les caractéristiques individuelles prennent le pas sur les pesanteurs du système dans son ensemble. La balance entre ces deux composantes du projet migratoire est délicate à mesurer mais, à l'aide des résultats obtenus au cours de ce travail, il est possible d'illustrer quelques effets intrinsèques de ces différentes composantes sur les parcours des immigrants dans la ville.

²³⁵ BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972, p.175

²³⁶ ROSENTAL, Paul-André, *op. cit.*, 1999, p. 106

²³⁷ BADE, Klaus, *op. cit.*, 2002, p. 25

Figure 4.3: Modèle explicatif du parcours migratoire



Commençons par mettre en évidence l'effet de quelques caractéristiques personnelles sur la destinée des immigrants qui arrivent à Genève en ce début de XIXe siècle. Certes, nous manquons de beaucoup d'informations personnelles importantes, telles que la présence en ville de proches ou l'existence d'antécédents migratoires. Nous pouvons néanmoins faire ressortir quelques effets assez instructifs.

La variable personnelle qui a le plus d'influence sur le parcours des immigrants dans la ville est sans conteste l'état civil. La majorité des immigrants est célibataire au moment de leur arrivée puisque seuls 5% de ceux qui obtiennent un permis sont mariés. Les étrangers recensés sont cependant nettement plus nombreux à être mariés, 35.5% en 1837 et 36.1% en 1843. En elle-même, cette différence implique déjà que les mariés sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à se stabiliser en ville que les célibataires. Cette intuition est confirmée par l'analyse des parcours à travers la ville (chapitre 3), qui montre que les individus mariés ont presque deux fois plus de chances que les célibataires d'être toujours

présents à Genève après six ans (tableau 3.2). De plus, le calendrier migratoire calculé sur les permis de séjour est significativement plus rapide pour les personnes célibataires que pour les personnes mariées (tableau 3.6). L'influence du mariage dans le parcours migratoire des immigrants se matérialise également en ce qui concerne la mobilité intra-urbaine et le niveau de précarité. Le quatrième chapitre a ainsi permis de montrer que l'institution du mariage exerce un effet protecteur puissant sur les immigrants (tableau 4.5). Le fait de se marier est donc un des éléments très influents de cet ensemble de *caractéristiques personnelles* qui s'impose, toutes choses égales par ailleurs, sur les contraintes de l'*habitus migratoire*. Une bonne illustration de ce phénomène est celui des jeunes Vaudoises dont l'*habitus migratoire*, calqué sur le concept du *life cycle service*, consiste à repartir dans leur pays après avoir emmagasiné un certain capital social et financier qui leur permettra de se marier à leur retour. Pourtant, au cours de leur séjour qui dure généralement plusieurs années, une partie de ces femmes trouvent à Genève un époux et transforment leurs projets pour rester définitivement au bout du lac.

Le sexe des migrants est une variable personnelle qui peut aussi occasionnellement avoir une importance sur le parcours migratoire. Ce n'est pas le cas pour la survie à Genève après six ans (tableau 3.2). Par contre, pour les renouvellements des permis de séjour, une simple comparaison du calendrier migratoire des hommes et des femmes montre que les premiers effectuent des séjours souvent plus courts que les secondes (figure 3.3). On peut donc dire que les femmes se stabilisent en moyenne plus facilement en ville. Cependant, cette analyse ne tient plus lorsque l'on introduit d'autres variables personnelles. Le caractère presque exclusivement masculin des migrations saisonnières rend probablement compte de la majorité de cet effet genre, ce qui explique que le sexe ne soit pas une variable significative, toutes choses égales par ailleurs. En ce qui concerne la mobilité intra-urbaine, être une femme a, par contre, un effet protecteur. Elles connaissent en effet un taux de déménagement plus faible que les hommes, ce qui traduit probablement une exposition plus faible au stress économique. L'absence des femmes domestiques ne permet toutefois pas de conclure de manière catégorique.

L'âge est une caractéristique personnelle dont l'effet, une fois qu'il est contrôlé par les autres facteurs dans un ensemble multivarié, apparaît finalement faible, quel que soit le type de mobilité en question, à travers ou au sein de la ville. En terme de longueur de séjour à Genève, l'âge n'est pas une variable significative. Bien que l'analyse de la présence d'un

recensement à l'autre soit biaisée par l'impossibilité de différencier les émigrés des personnes décédées, celle des renouvellements des permis de séjour montre clairement qu'il n'y a pas d'écart significatif dans le rythme de mobilité à travers la ville, selon l'âge des migrants à l'arrivée (tableau 3.6). Quant à l'effet de l'âge sur la turbulence des parcours intra-urbains, il n'est pas totalement net. Certes, la jeunesse constitue un facteur d'élévation du rythme de déménagement, donc du niveau de précarité, mais cet effet n'est juste pas significatif avec un risque d'erreur de 10%.

Les différentes logiques des systèmes migratoires, soit les habitus migratoires propres à chaque communauté, impriment également une marque profonde sur le déroulement du parcours des immigrants dans la ville. Grâce aux conclusions cumulées au cours de ce travail, il est possible de saisir l'effet intrinsèque de ces structures structurantes et d'en construire une typologie basée sur les systèmes présents à Genève au début du XIXe siècle. Un point essentiel qui ressort de l'analyse structurelle est la forte distinction entre les Genevois et tous les immigrants, quelle que soit leur origine. Ces derniers sont sensiblement plus jeunes, plus souvent catholiques et plus souvent célibataires que les natifs. Entre eux, pourtant, de profondes différences apparaissent (figure 2.3). Les recensements comme les permis de séjour font ressortir des affinités claires entre les origines des migrants et un certain nombre de caractéristiques socioéconomiques qui témoignent de l'activité simultanée à Genève de plusieurs systèmes migratoires.

Deux systèmes semblent fonctionner sur des logiques de cycles plutôt longs. Les Français, dont une partie encore importante garde de Genève l'image de la Rome protestante, envisagent leur séjour sur le moyen, voire le long terme. L'aspiration à s'installer durablement à Genève s'exprime au travers de la forte propension des Français à rester six ans ou plus dans la ville. Les citoyens hexagonaux n'ont que 40% de chances (nettes) en moins que les Genevois d'être toujours présents à Genève après six ans (tableau 3.2). Par contre, en ce qui concerne le rythme à court terme de la mobilité à travers la ville, les Français ne se distinguent pas de manière significative des autres nationalités. Il est possible que ce résultat s'explique par une tendance à passer plus rapidement aux permis de domicile. Dans le tumulte urbain, les Français sont plutôt épargnés. Ils sont ainsi surreprésentés parmi les individus les plus stables au sein de la ville (tableau 4.3), mais cet effet se dissipe lorsque les autres variables sont intégrées dans l'analyse.

Les Savoyards non saisonniers, qui sont d'ailleurs majoritairement des Savoyardes, sont souvent des domestiques venus trouver, à proximité de leur lieu d'origine, une activité économique que la campagne du Genevois ne leur offre pas. L'analyse couplée des deux recensements (tableau 3.2) montre clairement qu'être savoyard²³⁸ est une caractéristique positive dans la probabilité d'être présent après six ans en comparaison des autres origines. L'installation sur le moyen, voire le long terme, est assez surprenante, car elle déjoue non seulement la théorie du *life cycle service*, mais également l'hostilité marquée de pans significatifs de la société genevoise envers les Savoyards. Leur parcours semble donc rester insensible à l'attitude agressive de certaines élites genevoises. Les mesures prônées par l'Union Protestante, à savoir le remplacement à terme de tous les employés de maison catholiques par de « bons protestants », semblent avoir été inefficaces à contrer l'incorporation progressive de Genève dans un bassin de recrutement régional dont elle devient le centre économique et le principal marché du travail. Ce sentiment d'impuissance n'échappe pas aux observateurs attentifs qui relèvent que « les employeurs protestants semblent toujours avoir fait passer leurs intérêts économiques avant la solidarité confessionnelle. »²³⁹ La répugnance du milieu genevois envers les Savoyards semble donc ne s'être exprimée qu'au travers de mots et non d'actes, un jugement qui rejoint celui de Friedli lorsqu'il conclut que « l'Union protestante a suscité un mythe qui la dépasse largement. »²⁴⁰

Le cas des Vaudois et Neuchâtelois est moins tranché. Certes, la logique du *life cycle service* voudrait que les jeunes femmes qui s'engagent comme domestiques à Genève quittent la ville après quelques années pour retourner se marier dans leur pays. Mais, entre temps, comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, elles peuvent rester plusieurs années en ville, voire s'y fixer définitivement, si l'occasion se présente. Cependant, les Vaudois présentent globalement une probabilité plus faible que les deux premiers groupes de rester d'un recensement à l'autre (tableau 3.2), ce qui confirme qu'une majorité repart, sans doute pour rentrer au pays, conformément aux coutumes et au projet initial.

²³⁸ Rappelons une fois encore que les saisonniers n'apparaissent pas dans les recensements, puisque ces derniers sont réalisés entre janvier et février, soit avant le début de la belle saison. A l'inverse, les permis de séjour délivrés aux Savoyards concernent presque uniquement des saisonniers, ce qui interdit d'en tirer plus de conclusions concernant ce système migratoire spécifique.

²³⁹ FRIEDLI, P.-A., *op. cit.*, 1984, p.361

²⁴⁰ FRIEDLI, P.-A., *idem*, p. 368

Les deux derniers systèmes migratoires fonctionnent selon des logiques passablement différentes des trois premiers. Les Allemands²⁴¹, victimes dans leurs pays d'une trappe malthusienne préindustrielle qui se fait toujours plus pressante avant que l'industrialisation ne passe le Rhin, ne visent pas Genève en particulier. L'analyse des départs montre qu'une forte proportion d'entre eux, environ 40% soit bien plus que les autres origines (figure 3.12), continue son chemin vers d'autres villes helvétiques (Lausanne, Berne, Zürich, Bâle, etc.) et européennes (Lyon, Paris, Strasbourg, Francfort, etc.). C'est le principe du tour, qui est au centre de l'habitus migratoire germanique de la première partie du XIXe siècle. Ces petits commerçants, artisans et autres colporteurs arrivent à Genève de manière spontanée, sans préparation, ce qui les rend spécialement vulnérables au stress urbain. Peu appréciés de la population genevoise, ils ne peuvent pas s'appuyer sur un soutien interne qui leur permet de se stabiliser à l'intérieur de la ville, ce qui se traduit notamment par un taux de déménagement élevé (tableau 4.5).

Les Frahans, ces saisonniers du bâtiment savoyards qui constituent le cinquième système migratoire d'importance à Genève, ont une toute autre vision de la ville que les Allemands. Bien qu'ils n'effectuent que des séjours de très court terme à Genève – cet aspect se lit encore mieux sur la courbe de survie des ouvriers du bâtiment²⁴² (figure 3.5, tableau 3.6) que sur celle des Savoyards – ils font preuve d'une organisation à toute épreuve avant et pendant leur présence à Genève. Contrairement aux Allemands, les Frahans bénéficient du soutien d'une corporation très active, la *Confrérie des Trois Couronnés*, qui organise la formation, le trajet, le logement et le retour des Frahans. Cette institution leur permet d'échapper au stress urbain, comme le montre leur sous-représentation dans le groupe le plus vulnérable de la population (tableau 4.3). Si les Frahans peuvent limiter leur nombre de déménagements, ils le doivent à une stratégie de logement qui leur permet de bénéficier de bâtiments quasiment réservés dans le secteur de Rive (cartes 4.3 et 4.4). La très bonne organisation de leur migration saisonnière est un exemple éloquent de domination d'un système migratoire par un habitus migratoire puissant. Les considérations personnelles n'ont pas de place au sein du parcours migratoire des Frahans, de toute manière sélectionnés avant leur arrivée, faisant d'eux autant de clones qui suivent les voies imposées par une institution au puissant pouvoir de socialisation.

²⁴¹ Il s'agit toujours autant des futurs Allemands que des Confédérés alémaniques, qui font partie du même système.

²⁴² Car, si 63% des Savoyards travaillent dans le bâtiment, 83% des ouvriers du bâtiment sont savoyards (ce qui illustre le monopole des Frahans sur le secteur de la construction).

Ce mémoire a donc finalement permis de mettre en lumière la diversité des parcours des immigrés à Genève au début du XIXe siècle. Il a été possible de montrer l'importance de chaque composante de leur trajectoire dans la ville. Chaque immigré réalise un cheminement à travers et au sein de la ville, fruit d'un compromis entre des envies personnelles, un contexte social et un système de valeurs hérités de sa communauté d'origine, ainsi que des opportunités offertes par la communauté d'accueil. Relevons tout de même que la grande majorité de ceux qui arrivent à Genève n'y reste que pour une période plutôt brève. La figure 3.4 illustre cette réalité d'une ville en « perpétuel renouvellement »²⁴³, selon l'expression qu'utilise Jean-Luc Pinol. Ce n'est pas une particularité genevoise puisqu'on retrouve le même schéma au moins à Bâle et probablement dans la plupart des villes de moyenne importance de l'époque. Cette remarque implique que l'intégration dans la ville est un processus cumulatif et que la variable la plus importante pour prédire la persistance d'un immigrant est le temps qu'il a déjà passé en ville (tableau 3.2). Genève ne retient à long terme dans ses murs qu'une part infime de ceux qui y pénètrent, mais une fois passée une certaine période, le risque de partir devient plus faible.

En conclusion, revenons à Genève et à l'importance de l'immigration dans son processus de développement. On connaît depuis longtemps l'importance de l'apport migratoire pour Genève à d'autres époques : de ses foires de la Renaissance à son rôle international, en passant par l'horlogerie importée par les Huguenots. Mais peut-être a-t-elle été sous-estimée au XIXe siècle. L'ouverture de Genève à un flux d'immigration toujours plus fort de la fin du 1^{er} Empire à la révolution radicale, prémisse de mouvements qui s'élargissent jusqu'à la Grande guerre, peut être interprétée comme un moment annonciateur, peut-être nécessaire, des grands bouleversements politiques, culturels et économiques qui touchent la ville dès les années 1850. Le ralliement des catholiques de Genève aux Radicaux pourrait être une dimension encore sous-exploitée des causes de la révolution de 1846. De même, la disparition progressive d'une mentalité traditionnelle et fermée au progrès technique, qui permet à Genève de ne pas manquer la seconde révolution industrielle, pourrait être liée à la dilution d'un esprit conservateur genevois au sein d'une société toujours plus cosmopolite. Finalement, l'immigration a peut-être joué pour Genève le même rôle que pour Strasbourg, dont Hatt-Diener écrit qu'elle « ne paraît assoupie qu'à travers un type de focale. L'immobilité du paysage urbain jusqu'en 1830 au moins [pour Genève il s'agirait des années

²⁴³ PINOL, Jean-Luc, *op. cit.*, 1991, p. 151

1850], la faible et lente croissance de la population, la permanence de structures collectives tant dans la vie économique que dans la différenciation des espaces urbains masquent des mobilités dont l'ampleur était insoupçonnée. »²⁴⁴ Mieux encore, « sous les apparences d'une ville assoupie, Strasbourg [comme Genève] bruit d'un mouvement toujours recommencé, précédant sans aucune ambiguïté l'ère de l'industrialisation. »²⁴⁵

²⁴⁴ HATT-DIENER, Marie-Noël, *op. cit.*, 2004, p. 264

²⁴⁵ HATT-DIENER, Marie-Noël, *op. cit.*, 2004, p. 183

ANNEXES

Fig. A : Regroupement des modalités pour l'analyse des correspondances des recensements

nom de la modalité	exemples, commentaires	encodage
branche		
inconnu	contient 13 "agriculteurs"	0
inactifs		1
"petit" commerce	artisanat, textile, alimentation	2
services	transport, services publics, religion, enseignement,...	3
bâtiment		4
Fabrique		5
domesticité		6
professions libérales		7
état-civil		
inconnu		0
célibataire		1
marié		2
veuf, divorcé (1individu)		3
lieux de naissance		
inconnu		0
Genève		1
Vaud & Neuchâtel		2
reste de la Suisse		3
Savoie, Gex		4
France		5
reste du monde		6
sexe		
inconnu		0
homme		1
femme		2
classes d'âge		
inconnu	inconnu	0
0-14	enfants	1
15-49	adultes	2
50+	personnes âgées	3
religion		
inconnu		0
réformé	protestant, luthérien	1
catholique		2
autres		3

Fig. B : Qualité de représentation des modalités pour l'analyse des correspondances de 1837

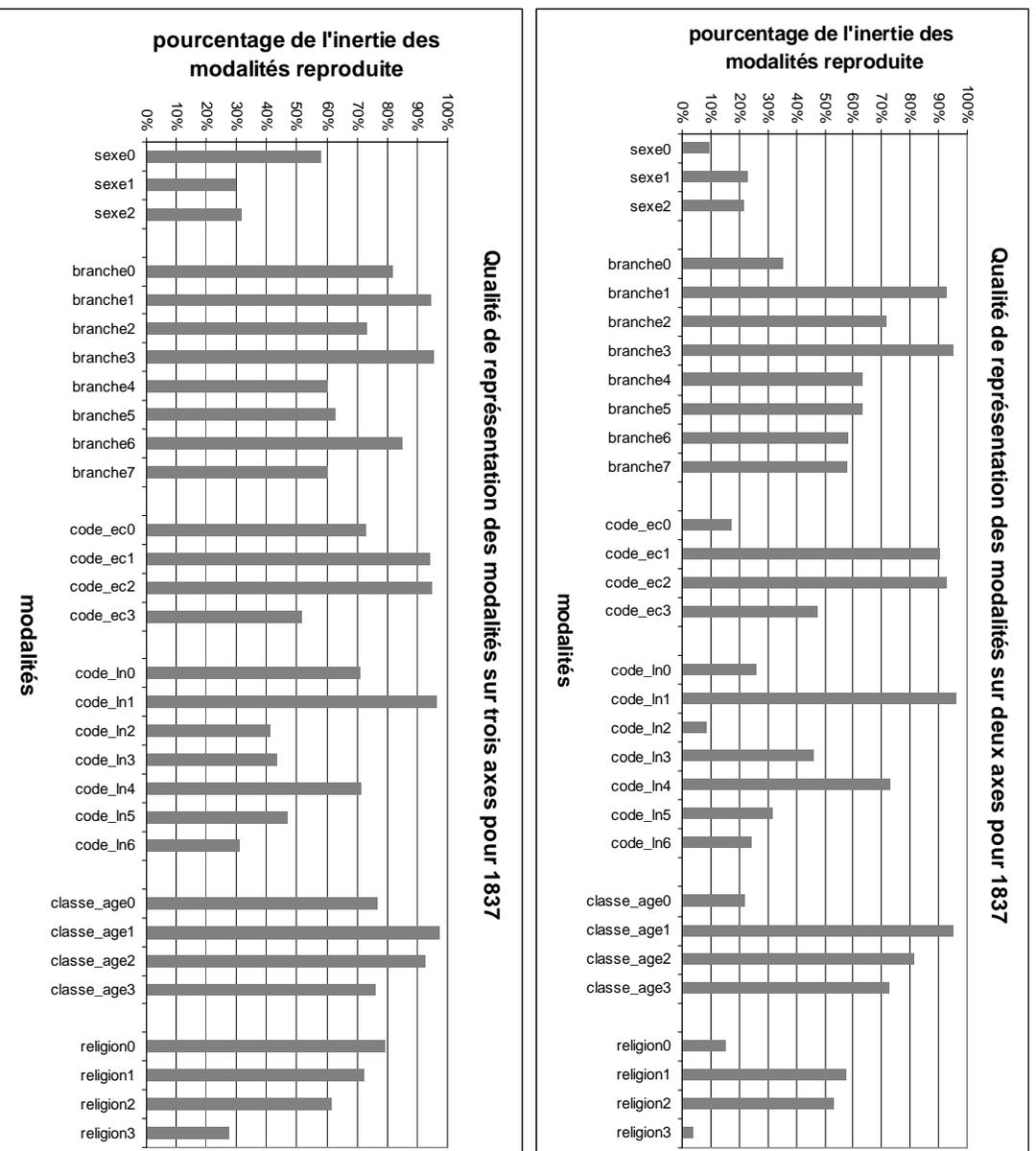


Fig. C : Qualité de représentation des modalités pour l'analyse des correspondances de 1843

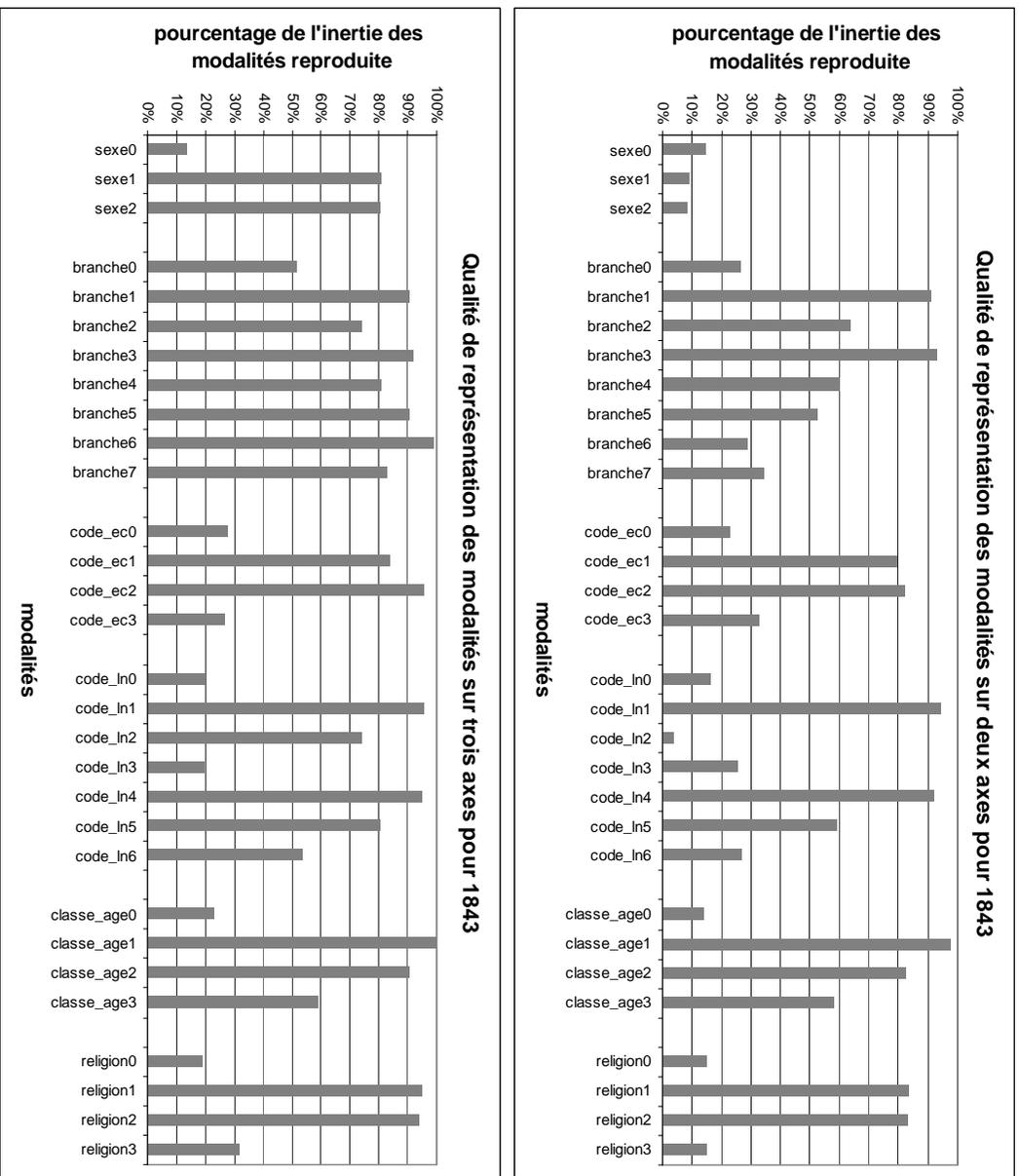


Fig. D : Répartition professionnelle des Allemands et des Alémaniques en 1843

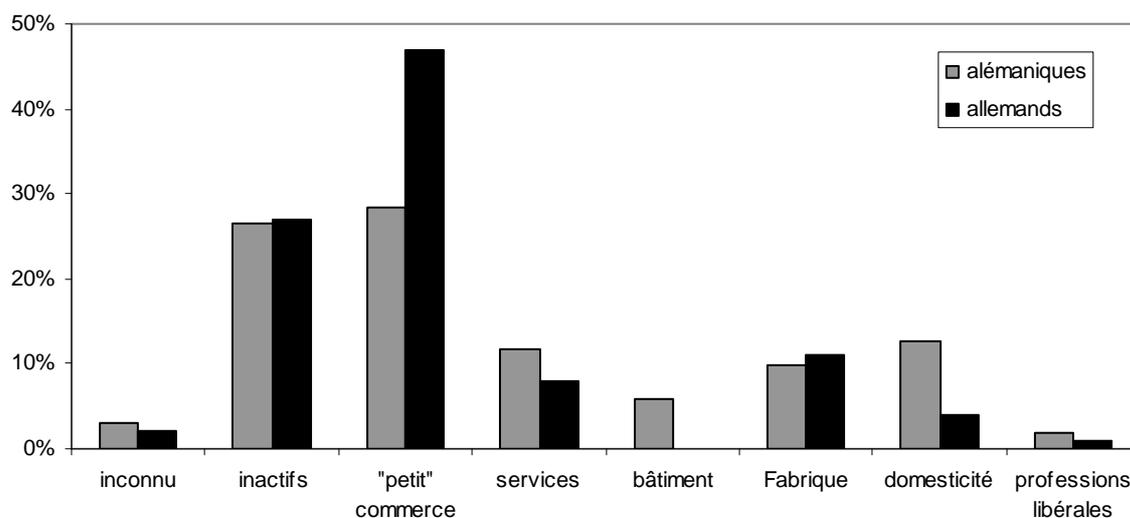


Fig. E : Répartition professionnelle des Allemands et des Alémaniques arrivant entre 1837 et 1843

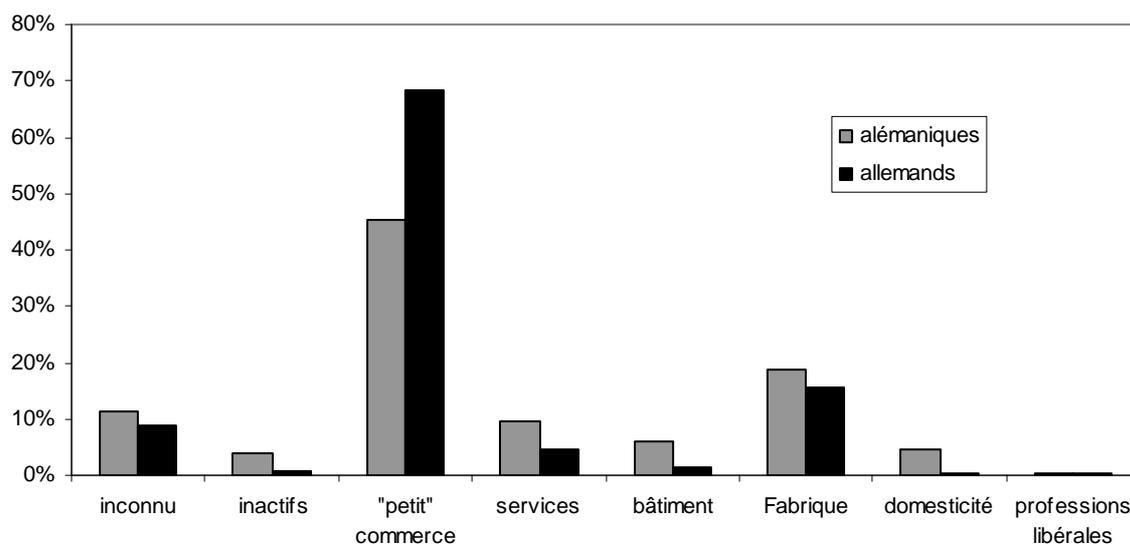


Fig. F : Regroupement des modalités pour l'analyse des correspondances des permis de séjour

nom de la modalité	exemples, commentaires	Encodage
<i>branche</i>		
inconnu	contient 13 "agriculteurs"	0
inactifs		1
"petit" commerce	artisanat, textile, alimentation	2
services	transport, services publics, religion, enseignement,...	3
bâtiment		4
Fabrique		5
domesticité		6
professions libérales		7
<i>état-civil</i>		
inconnu		0
célibataire		1
marié		2
veuf		3
<i>lieux d'origine</i>		
Inconnu		0
Genève		1
Vaud & Neuchâtel		2
reste de la Suisse		3
Savoie, Gex		4
France		5
reste du monde		6
<i>Sexe</i>		
Inconnu		0
Homme		1
Femme		2
<i>classes d'âge</i>		
Inconnu	inconnu	0
0-14	enfants	1
15-49	adultes	2
50+	personnes âgées	3

Fig. G : Qualité de représentation des modalités pour l'analyse des correspondances de des permis de séjour

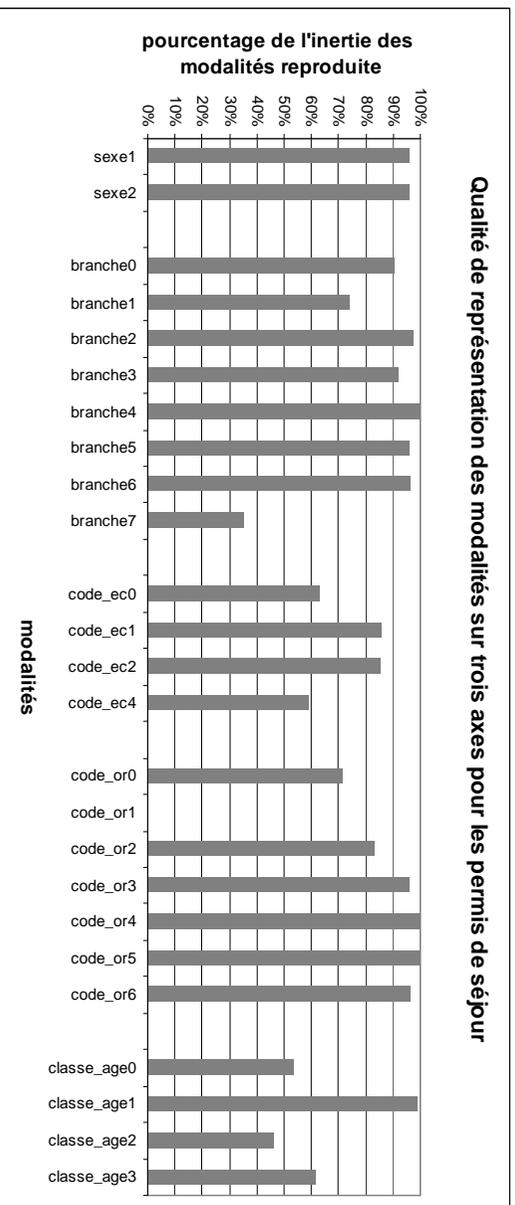
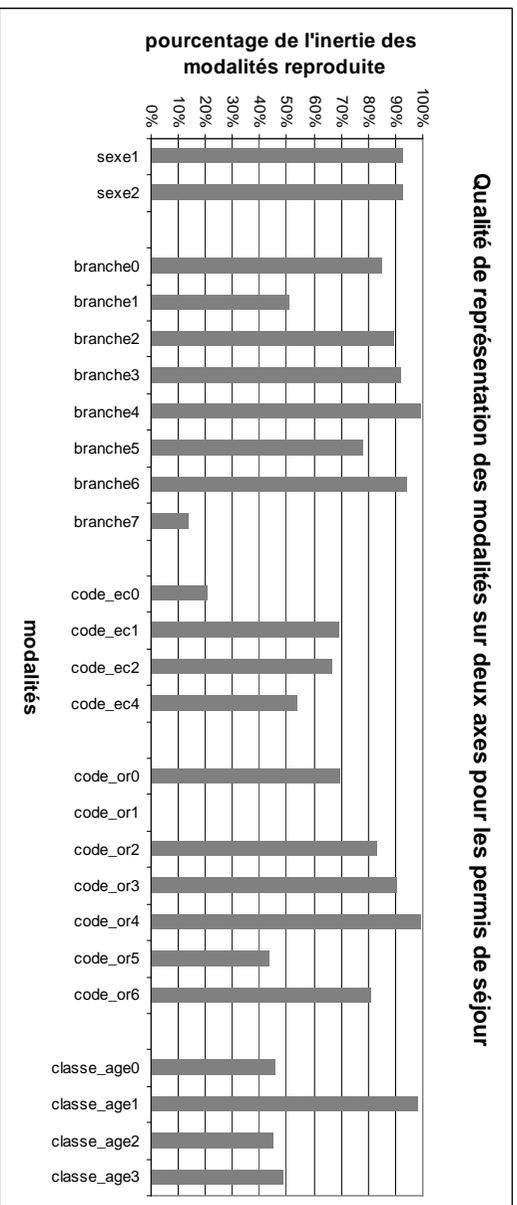
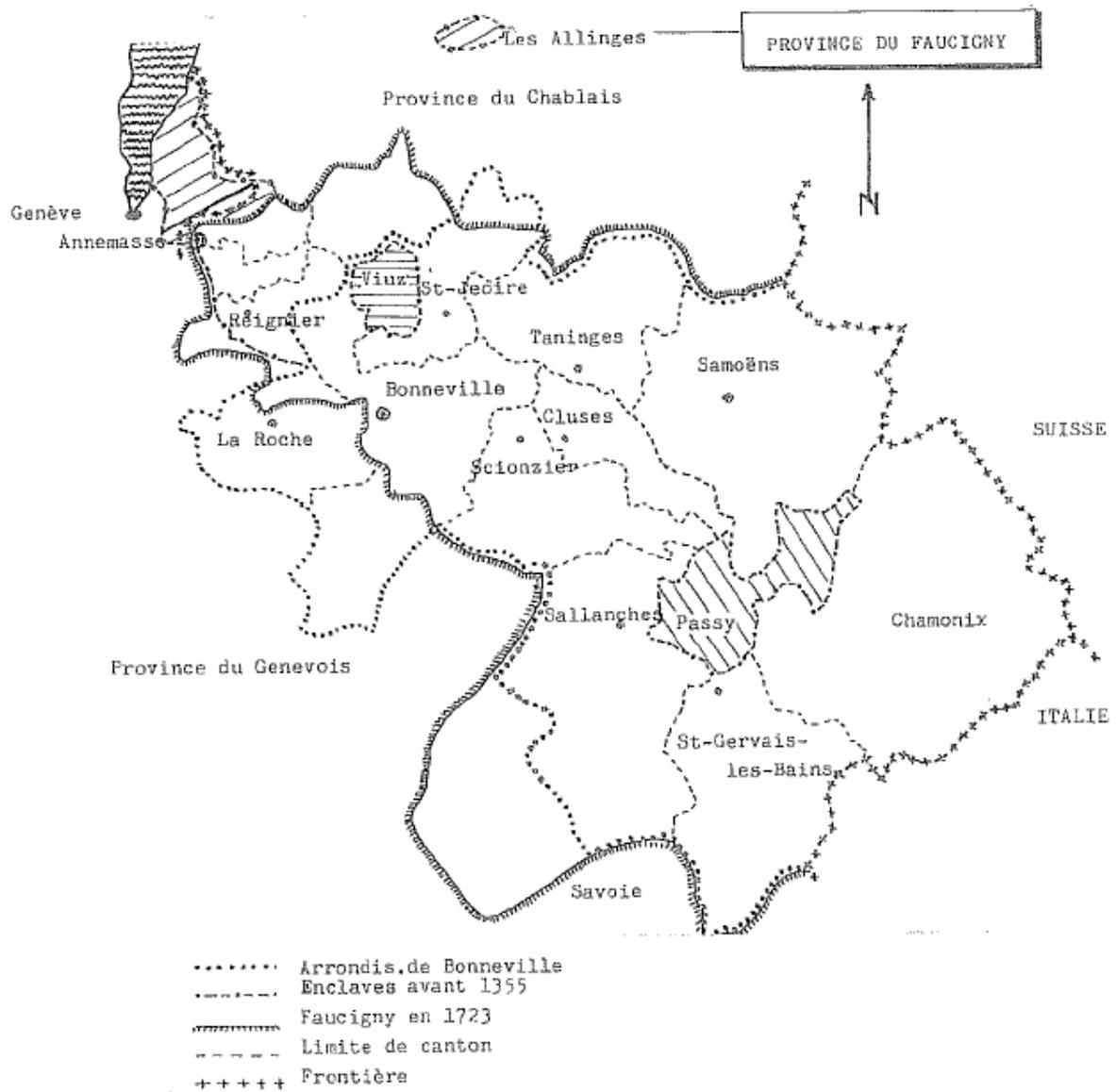


Fig. H : Carte médiévale du Faucigny



source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:CartedeSavoie.jpg>

Fig. I : Regroupement des modalités pour les analyses de survie sur les permis de séjour

modalité	commentaires	encodage
branche		
inconnu	contient 13 "agriculteurs"	0
inactifs		1
"petit" commerce	artisanat, textile, alimentation	2
services	transport, services publics, religion, enseignement,...	3
bâtiment		4
Fabrique		5
domesticité		6
professions libérales		7
état-civil		
inconnu		0
célibataire		1
marié		2
veuf		3
lieu d'origine		
inconnu	dont les 26 "Genevois"	0
Vaud & Neuchâtel		2
"Allemagne"	future Allemagne et Suisse alémanique	3
Savoie & Gex		4
France		5
reste CH & monde		6
sexe		
inconnu		0
homme		1
femme		2
classe d'âge		
inconnu		0
0-29		1
30-49		2
50+		3

TABLEAUX ET FIGURES

<i>Tableau 1.1 : Comparaison du taux d'échantillonnage sur chaque source</i>	19
<i>Figure 2.1: Qualité d'approximation en fonction du nombre de dimensions retenues pour 1837</i>	25
<i>Figure 2.2 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances de 1837 sur les deux premiers axes</i>	27
<i>Figure 2.3 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances de 1837 sur les axes 2 et 3</i>	29
<i>Tableau 2.1 : Répartition des domestiques des deux sexes, par lieu de naissance en 1837</i>	30
<i>Tableau 2.2 : Répartition des Savoyards, Vaudois et Neuchâtelois par branche en 1837</i>	30
<i>Figure 2.4 : Qualité d'approximation en fonction du nombre de dimensions retenues pour 1843</i>	30
<i>Figure 2.5 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances de 1843 sur les deux premiers axes</i>	31
<i>Figure 2.6 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances de 1843 sur les axes 2 et 3</i>	32
<i>Figure 2.7 : Pyramide des âges, par sexes et naitivités, à Genève en 1837</i>	34
<i>Figure 2.8 : Champs migratoires à Genève en 1837 et 1843</i>	35
<i>Figure 2.9 : Qualité d'approximation en fonction du nombre de dimensions retenues pour les permis de séjour 1837-43</i>	43
<i>Figure 2.10 : Projection des coordonnées de l'analyse des correspondances sur les deux axes retenus, permis de séjour 1837-43</i>	44
<i>Figure 2.11 : Champ migratoire à Genève entre 1837 et 1843</i>	45
<i>Figure 2.12 : Indice de saisonnalité des ouvriers du bâtiment savoyards arrivés à Genève entre 1837 et 1843 et partis du Faucigny entre 1834 et 1860</i>	47
<i>Figure 2.13 : Répartition professionnelle des femmes non natives en 1837 et 1843 et des immigrantes arrivées entre 1837 et 1843</i>	50
<i>Figure 2.14 : Rapport de masculinité par âge parmi les natifs et les non natifs à Genève en 1837</i>	52
<i>Tableau 3.1: Effets supposés des variables explicatives mesurées en 1837 sur la probabilité d'être présent en 1843</i>	60
<i>Tableau 3.2 : Effets de plusieurs variables individuelles sur le risque relatif d'être toujours présent à Genève en 1843, pour les individus présents en 1837</i>	63
<i>Figure 3.1 : Répartition des motifs de sortie des registres de permis de séjour, 1837-1843</i>	68
<i>Figure 3.2 : Distribution des durées de validité des permis de séjour avant changement de type de permis, 1837-43</i>	69
<i>Figure 3.3 : Courbe de survie par sexe d'après les permis de séjour 1837-43</i>	70
<i>Figure 3.4 : Comparaison des durées de séjour à Genève (1837-43), Bâle (1870) et Strasbourg (1810-1840)</i> ..	71
<i>Figure 3.5 : Courbe de survie par branche professionnelle, d'après les permis de séjour 1837-43</i>	73
<i>Figure 3.6 : Courbe de survie par état-civil, d'après les permis de séjour 1837-43</i>	74
<i>Figure 3.7 : Courbe de survie par âge, d'après les permis de séjour 1837-43</i>	75
<i>Figure 3.8 : Courbe de survie par origine, d'après les permis de séjour 1837-43</i>	75
<i>Tableau 3.3 : Significativité globale des facteurs sur les courbes de survie</i>	76
<i>Tableau 3.4 : Significativité des différences entre modalités prises deux à deux sur les courbes de survie (test de Wilcoxon-Breslow)</i>	76
<i>Figure 3.9 : Comparaison des approximations du risque de base</i>	78
<i>Tableau 3.5 : Comparaison des différentes approximations du risque de base</i>	79

<i>Tableau 3.6 : Effets de plusieurs variables individuelles sur les durées de séjour, 1837-43</i>	81
<i>Figure 3.10 : Répartition des motifs de départ, permis de séjour 1837-1843</i>	82
<i>Figure 3.11 : Comparaison des champs d'immigration et d'émigration 1837-43, uniquement si origine et destination sont toutes deux connues</i>	84
<i>Tableau 3.7 : Destination des émigrants selon leur origine, 1837-43</i>	85
<i>Figure 3.12 : Typologie des destinations des émigrants selon leur origine</i>	86
<i>Carte 4.1 : Genève en 1840, d'après le plan Céard</i>	92
<i>Carte 4.2 : Les premières adresses des immigrants, d'après les permis de séjour 1837-43</i>	94
<i>Carte 4.3 : Composition par origines des immeubles du secteur de Rive</i>	96
<i>Carte 4.4 : Premières adresses des Savoyards dans la ville</i>	97
<i>Carte 4.5 : Premières adresses des Vaudois et Neuchâtelois dans la ville</i>	98
<i>Carte 4.6 : Premières adresses des Allemands dans la ville</i>	99
<i>Carte 4.7 : Premières adresses des Français dans la ville</i>	100
<i>Carte 4.8 : Répartition des immigrés dans le secteur de Saint-Gervais</i>	101
<i>Tableau 4.1 : Hôtels et autres établissements</i>	102
<i>Carte 4.9 : Capacité financière en 1816, d'après Boujol, repris par Beerli</i>	104
<i>Carte 4.10 : Distribution des étrangers dans la ville selon le recensement de 1837</i>	106
<i>Figure 4.1: Nombre moyen de domiciles en fonction de la durée de séjour</i>	110
<i>Figure 4.2 : Distribution du nombre de domiciles en fonction de la durée de séjour</i>	110
<i>Tableau 4.2 : Durée de séjour et précarité du logement, permis de séjour 1837-43</i>	111
<i>Tableau 4.3 : Comparaison des plus favorisés et des plus précaires (1) avec la totalité de la population immigrée, 1837 à 1843</i>	113
<i>Tableau 4.4 : Effets supposés de plusieurs variables individuelles sur le taux de déménagements</i>	118
<i>Tableau 4.5 : Effets de plusieurs variables individuelles sur le taux de déménagements, 1837-43 (temps d'exposition = durée de séjour en mois)</i>	119
<i>Figure 4.3: Modèle explicatif du parcours migratoire</i>	126

BIBLIOGRAPHIE

Econométrie

BENZECRI, Jean-Paul et al., *L'Analyse des Données. Tome 2 : L'Analyse des Correspondances*, Paris, Dunod, 1973

CIBOIS, Philippe, « Les pièges de l'analyse des correspondances » in *Histoire & mesure*, vol. 12, no. 3, 1997, pp. 299 à 320

GREEN, William, *Économétrie*, 5e édition, Upper Saddle River, New Jersey, Pearson Education, 2005

GREENACRE, Michael J., *Theory and Applications of Correspondence analysis*, Londres, Academic Press, 1984

GREENACRE, Michael J., *Correspondence analysis in practice*, London, Academic Press Limited, 1993

GREENACRE, Michael J., "From Correspondence Analysis to Multiple and Joint Correspondence Analysis" in *Economics Working Papers*, no 883, Department of Economics and Business, Universitat Pompeu Fabra, 2005

des NETUMIERES, Félicité, « Méthodes de régression et analyse factorielle » in *Histoire et mesure*, vol. 12, no. 3, 1997, pp. 271-297

Histoire de Genève

BABEL, Antony, *La Fabrique genevoise*, Neuchâtel & Paris, V. Attinger, 1938

BAIROCH, Paul, BOVEE, Jean-Paul et BATOU, Jean, *Annuaire statistique rétrospectif de Genève*. Genève, Université de Genève, 1986

BEERLI, Conrad André, *Rues Basses et Molard, Genève du 13^e au 20^e siècle*, Genève, 1983

BERGIER, Jean-François, *Les foires de Genève et l'économie internationale de la Renaissance*, thèse de doctorat, Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 1963

BLONDEL, Louis, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève-Nyon, 1946

CARDINAUX, Michèle, *Démographie descriptive du canton de Genève au XIX^e siècle et le comportement des nouvelles communes*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, Genève, 1999

CLARET Bernard, *Immigration confédérée et étrangère et naissance de la chambre des étrangers dans la Genève de la fin du XVIII^e siècle*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, Genève, 1970, SES MLI 19

DUFOUR, Alfred, *Histoire de Genève*, Paris, PUF, 2001

EGGIMANN, Gilbert, *L'évolution du paysage urbain à Genève au XIXe siècle*, Thèse en Sciences Economiques et Sociales, Université de Genève, 1989

ENGELI, Renée et MARIN, Josiane, *Les émigrés à Genève, 1789-1798*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, Genève, 1974

FRIEDLI, P.-A., *L'Union protestante genevoise (1842-1847) : une organisation de combat contre l'envahissement des catholiques*, Genève, SHAG, 1984

GILLE, Yannick, *Genève comme carrefour migratoire au tournant du XXe siècle : une analyse des registres des permis de séjour et d'établissement suisses et étrangers (1891-1892)*, mémoire de maîtrise en histoire économique et sociale, Genève, 2009

GUICHONNET, Paul, *Histoire de Genève*, 3^e édition, Lausanne, Payot, 1986

GUICHONNET, Paul, « Le curé Vuarin et les Savoyards à Genève » in MOTTU-WEBER, Liliane et ZUMKELLER, Dominique, *Mélanges d'histoire économique offerts au professeur Anne-Marie Piuze*, Genève, Département d'histoire économique, 1989, pp. 95 à 110

HENRY, Louis, *Anciennes familles genevoises, étude démographique : XVIe-XXe siècle*, Paris, PUF, 1956

HERRMANN, Irène, *Genève entre République et Canton : les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)*, Genève, Passé présent, 2003

MAGNENAT-LUTHY, Catherine, *L'immigration des Confédérés à Genève en 1910, d'après les permis de séjour et d'établissement suisses*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, Genève, 1988

MANGILI, Marco, *L'émigration allemande à Genève entre 1830 et 1846 : travail de géographie historique*, mémoire de licence en géographie, Genève, 1992

MONNIER, Philippe, *La Genève de Toepffer*, Genève, A. Julien, 1914

MORISSEAU, Luc, *Les immigrés à Genève en 1900 : une analyse du registre des permis de séjour étrangers*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, Genève, 2008

ORIS, Michel, RITSCHARD, Gilbert et RYCZKOWSKA, Grazyna, « Siblings in a Neo-Malthusian Town. From Cross-Sectional to Longitudinal Perspectives » in *Historical Social Research*, vol. 30, 2005, n. 3, pp. 171-194

ORIS, Michel, RITSCHARD, Gilbert et RYCZKOWSKA, Grazyna, *Recrutement et renouvellement des groupes socioprofessionnels à Genève, 1816-1843*, 14^e Colloque de l'Association internationale des Démographes de Langue française, Aveiro, 2006

ORIS, Michel, RITSCHARD, Gilbert et RYCZKOWSKA, Grazyna, « Les solitudes urbaines. Structures et parcours dans la Genève des années 1816-1843 » in *Annales de Démographie historique*, 2006-1 *Les populations vulnérables II*, pp. 59-87

ORIS, Michel et RITSCHARD, Gilbert, « Dynamique socioprofessionnelle dans la Genève du 19^e siècle, enseignements d'une analyse de statistique implicative » in GRAS, R., ORUS P., PINAUD B. et GREGORI P., *Nouveaux apports théoriques à l'analyse statistique implicative et applications. 4èmes Rencontres internationales d'Analyse statistique implicative*, Castellaon, Unisitat Jaume I, 2007, pp. 287-300

ORIS, Michel, PERROUX, Olivier, « Concubinage, illégitimité, censure morale et police des mœurs dans la Genève du XIXe siècle », *Fifth European Social Science History meeting*, Berlin, March 24-27, 2004

ORIS, Michel et PERROUX, Olivier, « La minorité catholique dans la Rome protestante : contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIXe siècle » in *Histoire des familles, de la démographie et des comportements*, Paris, Presses de l'Université, 2007, pp. 201 à 226

ORIS, Michel, PERROUX, Olivier et RYCZKOWSKA, Grazyna, « Vieillesse au féminin/masculin. Individus, familles et collectivité à Genève, 1816-1843 », *Colloque de la Société de Démographie historique "Itinéraires féminins"*, Paris, 21-22 janvier 2005

PERRENOUD, Alfred, *La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle : étude démographique*, Genève, SHAG, 1979

PERROUX, Olivier, *Tradition, vocation et progrès : les élites bourgeoises de Genève (1814-1914)*, Genève, Slatkine, 2006

REIST, Bernard Jacques, 1976, *Société, politique, économie et fortifications : Genève à l'époque de la chute de ses remparts (1847-1855)*, mémoire d'Histoire, université de Genève, 1976

RITSCHARD, Gilbert, STUDER, Mathias et ORIS, Michel, « Analyse statistique implicative des transitions professionnelles dans la Genève du 19e siècle » in GRAS, R., GUILLET, F. et REGNIER, J.-C., *Analyse Statistique Implicative. Une méthode d'analyse de données pour la recherche de causalités*, 2009, à paraître

ROTH, Barbara, « Céard, Robert » in *Dictionnaire Historique de la Suisse*, www.dhs.ch

ROUILLER, Jean-Frédéric, « Métiers et noms de rues à Genève » in *Mélanges d'histoire économique et sociale en hommage au professeur Antony Babel*, Genève, 1963

RYCZKOWSKA, Grazyna, *Au-delà du mariage : trajectoires sociales vers le célibat définitif dans la Genève de la première moitié du 19^{ème} siècle*, papier présenté dans le cadre de la sixième conférence européenne d'histoire des sciences sociales, 22-25 mars 2006

SCHALLER, Régis, *Saint-Gervais : du faubourg au quartier : Mutations sociales et économiques de 1846 à 1930*, Genève, mémoire d'histoire économique et sociale, 2008

SCHUMACHER, Reto, *Structures et comportements en transition : la reproduction démographique à Genève au 19e siècle*, thèse de doctorat en Sciences Economiques et Sociales, Genève, 2008

VARIDEL, Anne, *Les étrangers à Genève de 1888 à 1914*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, Genève, 1988

VUILLEUMIER, Marc, *Immigrés et réfugiés en Suisse : aperçu historique*, Genève, 1989

VUILLEUMIER, Marc, « Becker, August » in *Dictionnaire Historique de la Suisse*, www.dhs.ch

WALTER, François, *La Suisse urbaine, 1750-1950*, Carouge, Editions Zoé, 1994

WEHRLY, Ruth, *Logement et salubrité à Genève selon le recensement de 1831*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, 1974

Histoires régionales

BARBERO, Dominique, *Paroisses et communes de France : Haute-Savoie*, Paris, CNRS, 1980

DECHAVASSINE, Marcel, *Les Frahans de Samoëns et leur Mourmé : un type d'émigration à profession et langue spéciales*, 1952

GUGGISBERG, Anne-Marie et SLAVIC-BALIMANN, Françoise, *Aspects de la population du Canton de Vaud (District de Lausanne) à travers les registres de passeports : 1832-1850*, mémoire de licence en histoire économique et sociale, Genève, 1974

GUICHONNET, Paul, « L'émigration saisonnière en Faucigny pendant la première moitié du XIXe siècle (1783-1860) » in *Revue de géographie alpine*, T. 33, Grenoble, 1945, pp. 465 à 534

GUICHONNET, Paul, *Nouvelle histoire de la Savoie*, Toulouse, Privat, 1996

HAGMANN, Hermann-Michel, *Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse : problème économique, social, politique, phénomène sociologique*, Lausanne, Payot, 1966

HAU, Michel, *Histoire économique de l'Allemagne : XIXe-XXe siècles*, Paris, Economica, 1994

SCHWEIZER, Rainer, « Droit de cité » in *Dictionnaire historique de la Suisse*, <http://www.hls-dhsdss.ch/textes/f/F8969.php>, 2005

Démographie historique et histoire des migrations

Faire son chemin dans la ville : la mobilité intra-urbaine, Annales de démographie historique 1999-1

Les migrations au scalpel, Annales de démographie historique, 2002-2

BADE, Klaus, *L'Europe en mouvement : la migration de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2002

BAIROCH, Paul, *De Jéricho à Mexico, villes et économie dans l'histoire*, Paris, Gallimard, 1985

BARDET, Jean-Pierre, *Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles : les mutations d'un espace social*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1983

BARDET, Jean-Pierre et DUPAQUIER, Jacques, *Histoire des populations de l'Europe*, vol. 2, Paris, Fayard, 1998

BATER, James, *St Petersburg, Industrialization and Change*, Londres, 1976

BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972

DENNIS, Richard, *English Industrial Cities of the Nineteenth Century, a Social Geography*, CUP, 1986 et "Intercensal mobility in a Victorian city" in *Transactions Institute of British Geographers*, vol. 2, 1977, pp. 349-363

DRIBE, Martin et LUNDH, Christer, « People on the move: determinants of servant migration in nineteenth-century Sweden » in *Continuity and Change*, vol. 20, 2005, pp. 53-91

DUBERT, Isidro, « Attraction urbaine et dynamiques migratoires du service domestique en Galice, 1752-1924 » in *Annales de Démographie Historique*, 2001, n°1, pp. 155 à 176

DUBY, Georges et PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident : le XIXe siècle*, Paris, Plon, 1991

DUPAQUIER, Jacques, *Pour la démographie historique*, Paris, PUF, 1984

DUPAQUIER, Jacques, « L'enquête des 3000 familles » in *Annales de Démographie Historique*, 2004, n°1, pp. 7 à 18

FARON, Olivier, *La ville des destins croisés : recherches sur la société milanaise du XIXe siècle (1811-1860)*, Rome, Ecole française de Rome, 1997

FAUVE-CHAMOUX, Antoinette, *Domestic service and the formation of European identity : understanding the globalization of domestic work, 16th-21st centuries*, Berne, Peter Lang, 2004

HATT-DIENER, Marie-Noël, *Strasbourg et strasbourgeois à la croisée des chemins : mobilités urbaines 1810-1840*, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004

HEAD-KÖNIG, Anne-Lise et TANNER, Albert, *Les femmes dans la ville*, Zürich, Chronos, 1993

HOCHSTADT, Steve, *Mobility and modernity : migration in Germany, 1820-1989*, University of Michigan Press, 1999

LASLETT, Peter, *Family life and illicit love in earlier generations : essays in historical sociology*, Londres, Cambridge University Press, 1977

LEPETIT, Bernard, « Tentons l'expérience » in *Annales ESC*, 1989, vol.44, no 6, pp. 1317 à 1323

LORENCEAU, René, *Bâle de 1860 à 1920 : croissance et mobilités urbaines*, Thèse de doctorat, Tours, 2001

LUCASSEN, Jan et Leo, *Migration, Migration history, History : Old paradigms and New perspectives*, Bern, Peter Lang, 1997

MOCH, Leslie Page, *Moving Europeans*, Indianapolis, Bloomington, 1992

ORIS, Michel, « La transition de la mobilité au XIXe siècle. L'expérience de Huy-sur-Meuse (Belgique) entre 1847 et 1900 » in *Annales de Démographie historique*, 1993, pp. 191-225

ORIS, Michel, « Le champ migratoire de Seraing entre 1857 et 1900. L'impact de la dépression économique sur l'attraction d'une grande ville industrielle » in *Revue du Nord*, t. 79, avril/septembre 1997, pp. 531-547

PASLEAU, Suzy, « L'immigration des travailleurs à Seraing durant la seconde moitié du XIXe siècle » in *Annales de démographie historique*, Paris, 1993, pp. 227 à 249

PINOL, Jean-Luc, *Le monde des villes au XIXe siècle*, Paris, Hachette, 1991

PINOL, Jean-Luc et MANJOT, Denis, *Les immigrants et la ville : insertion, intégration, discrimination (XIIIe-XXe siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1996

PINOL, Jean-Luc, *Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, Seuil, 2003

ROSENTAL, Paul-André, *Les sentiers invisibles : espace, familles et migrations dans la France du 19e siècle*, Paris, EHESS, 1999

VAN POPPEL, Frans, ORIS, Michel et LEE, James, *The road to independence: leaving home in Western and Eastern societies, 16th – 20th centuries*, Berne, Peter Lang, 2004

Imprimés

de CANDOLLE, Alphonse, *Lettre à un de MM. les Conseillers d'Etat sur la question des étrangers qui séjournent ou qui s'établissent dans le canton de Genève*, Genève, 1837

CUÉNOUD, John, *La population flottante et les classes dangereuses à Genève (nos dangers intérieurs)*, Genève, Fick, 1879

MARTIN, William, *La situation du catholicisme à Genève 1815-1907*, Lausanne, 1909

STENDHAL, *Mémoires d'un touriste*, 1838

Archives

Archives de l'Etat de Genève = AEG

Protocole de Vienne du 29 mars 1815

Traité de Turin entre Sa Majesté le roi de Sardaigne, la Confédération suisse et le canton de Genève, 16 mars 1816, www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_A1_07.html

Loi sur la police administrative de mai 1816, pp. 91 et suivantes, AEG BA 19 (2)

Règlement provisoire sur la police relative aux étrangers, 1816, AEG BA 19 (2)

Règlement général de police de 1837, pp. 37 et suiv., AEG BA 19 (23)

Règlement relatif au séjour des domestiques, pp. 110 et suiv., AEG BA 19 (24)

AEG Etrangers D, 1837 à 1843